



Corpus Eve

Émergence du Vernaculaire en Europe
Domaine français | 2016

La préface du *Tresor de recherches et antiquitez gauloises et françoises, reduites en ordre alphabetique* de Pierre Borel (1655). Seconde publication augmentée du texte intégral de la préface

La langue française comme résultat de riches rencontres culturelles

Antonella Amatuzzi



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/eve/1350>

DOI : 10.4000/eve.1350

ISSN : 2425-1593

Éditeur :

Université de Savoie, Université Jean Moulin - Lyon 3

Référence électronique

Antonella Amatuzzi, « La préface du *Tresor de recherches et antiquitez gauloises et françoises, reduites en ordre alphabetique* de Pierre Borel (1655). Seconde publication augmentée du texte intégral de la préface », *Corpus Eve* [En ligne], Domaine français, mis en ligne le 20 décembre 2016, consulté le 16 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/eve/1350> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/eve.1350>

Ce document a été généré automatiquement le 16 avril 2022.

© Tous droits réservés

La préface du *Tresor de recherches et antiquitez gauloises et françoises*, *reduites en ordre alphabetique* de Pierre Borel (1655). Seconde publication augmentée du texte intégral de la préface

La langue française comme résultat de riches rencontres culturelles

Antonella Amatuzzi

RÉFÉRENCE

Tresor de recherches et antiquitez gauloises et françoises, reduites en ordre alphabetique Et enrichies de beaucoup d'Origines, Epitaphes, et autres choses rares et curieuses, comme aussi de beaucoup de mots de la Langue Thyoise ou Theuthfranque. Par P. Borel, Conseiller et Medecin ordinaire du Roy. À Paris, Chez Augustin Courbé, en la petite Salle du Palais, à la Palme, 1655, avec privilege du roy, « À Monsieur Conrart conseiller et secretaire du roy, maison et couronne de France » et « Preface où il est traité des progrès et des changemens des Langues, et particulierement de la Françoise, et de l'utilité de cet Ouvrage ».

NOTE DE L'ÉDITEUR

Cette publication est la version augmentée d'un article précédemment mis en ligne le 22 mars 2015, auquel a été ici ajouté le texte intégral et annoté de la préface de Borel. La première version reste accessible et consultable.

Notice biographique

- 1 Pierre Borel, né à Castres en 1620, fut un érudit et un savant curieux et éclectique. Fils d'un poète et géomètre de religion protestante, il fit des études de médecine à Montpellier et à Cahors puis, en 1643, il s'établit dans sa ville natale, où il commença à exercer sa profession et où il sera plus tard, en 1654, nommé au titre honorifique de conseiller et médecin ordinaire du Roy.
- 2 Passionné d'archéologie, d'histoire, de biologie, de chimie, de physique, d'astronomie et de linguistique, il publia de nombreux ouvrages dans tous ces domaines et il participa activement aux débats de l'Académie de Castres, fondée en 1648.
- 3 En 1649, il fit paraître un ouvrage consacré à l'histoire naturelle du Pays castrais, *Les Antiquitez, raretez, plantes, minéraux et autres choses considérables de la Ville et Comté de Castres d'Albigeois* (Castres, A. Colomiez). Il rassembla ensuite des observations médicales, des cas pathologiques et des expériences recueillies pendant son activité de médecin dans un texte intitulé *Historiarum et observationum medico-physicarum centuria prima* (Castres, Colomerium, 1653).
- 4 En 1653, poussé par son ami et compatriote Paul Pellisson-Fontanier, académicien et auteur de la célèbre *Histoire de l'Académie Française* (1653), il monta à Paris, où il resta jusqu'en 1657. Il y fréquenta les salons littéraires et scientifiques et travailla à divers ouvrages tels le *Bibliotheca chimica, seu Catalogus librorum philosophicorum hermeticorum* (Paris, Du Mesnil et Jolly, 1654), compilation bibliographique faisant autorité en matière de chimie, voire d'alchimie ; le *De vero telescopii inventore cum brevi omnium conspiciolorum historia accessit etiam centuria observationum microscopiarum* (La Haye, Adrien Vlacq, 1655), qui apporte de précieux documents sur l'histoire et l'invention du télescope comme sur les découvertes qu'il a permises, en témoignant que Pierre Borel fut parmi les premiers médecins à avoir examiné au microscope des fragments d'organes humains.
- 5 Ce fut pendant son fécond séjour en la capitale, en 1655, qu'il publia le *Tresor de Recherches et Antiquitez gauloises et françoises, Reduites en ordre alphabetique et enrichies de beaucoup d'Origines, Epitaphes, et autres choses rares et curieuses, comme aussi de beaucoup de mots de la Langue Thyoise ou Theuthfranque* (Augustin Courbé, Paris), dictionnaire de mots autrefois en usage dans la langue française.
- 6 Il s'intéressa également à la philosophie, et il rédigea une biographie de Descartes, la *Vitæ Renati Cartesii* (Paris, Joannem Billaine, Viduam Mathurini Dupuis, 1656) et un *Discours nouveau prouvant la pluralité des mondes* (Genève, s. n., 1657). Édité à Genève, cet écrit hardi pour son époque fait de Borel un vulgarisateur précoce des idées cosmologiques coperniciennes en français.
- 7 En 1657, il rentra dans le Languedoc, pays auquel il se sentit toujours intimement lié. Il se consacra alors entièrement à des travaux qui lui ouvrent les portes de l'Académie des Sciences de Castres où il fut reçu en qualité de chimiste. En 1666, parut un catalogue de plantes appliquées à l'art médical, l'*Hortus seu Armentarium simplicium, mineralium, plantarum et animalium* (Castres, s. n., réédité en 1669, à Paris, chez O. de Varennes).
- 8 Il cessa toute publication pendant les cinq dernières années de sa vie. De cette période, on ne dispose d'aucun détail. Pauvre, délaissé et peu connu, Pierre Borel mourut en

1671 et son inhumation est enregistrée au temple protestant de Castres à la date du 15 octobre.

- 9 Le parcours de Borel révèle la personnalité d'un érudit dont la mosaïque des connaissances et le patrimoine livresque sont impressionnants, ainsi que l'atteste également le riche corpus de son *Tresor de recherches et antiquitez gauloises et françoises*.

Présentation du contexte

- 10 Le Grand Siècle s'ouvre avec la parution, en 1606, à titre posthume, du *Thresor de la langue françoise tant ancienne que moderne* de Jean Nicot, considéré par les spécialistes de la lexicographie comme le premier dictionnaire du français¹.
- 11 L'entreprise de Nicot, qui avait utilisé comme base le dictionnaire de Robert Estienne, en l'améliorant, visait à illustrer la langue nationale et à en faire connaître les potentialités et la richesse. Il consacre une plus grande place aux définitions et il « offre des explications sur le sens des mots, sur l'orthographe, le genre, l'étymologie et sur de nombreuses expressions »².
- 12 En effet si, au cours du XVI^e siècle, l'émergence des dictionnaires bilingues et plurilingues s'explique par la diffusion des voyages et des échanges commerciaux³ et par la nécessité de valoriser les langues vulgaires en leur donnant un statut littéraire, au XVII^e siècle, les exigences sont bien différentes. Après la profusion lexicale de la Renaissance, le français du Siècle Classique éprouve l'exigence d'une remise en ordre : Malherbe, au nom de la pureté, Vaugelas, au nom de l'usage, se chargent de normaliser la langue. Des outils de description, tels des traités de rhétorique et des grammaires se répandent et l'Académie Française, fondée par Richelieu en 1635 avec le but de « donner des règles certaines à [la] langue française et [de] la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences⁴ », lance le projet d'un dictionnaire de la langue française. La situation politique de la France qui, sous la monarchie absolue de Louis XIII et de Louis XIV, bénéficie d'un gouvernement fort, est favorable pour qu'apparaissent des répertoires monolingues qui donnent aux mots du code linguistique national leur sens précis, ce qui aide entre autres à renforcer la validité des textes officiels.
- 13 Le travail d'élaboration et de rédaction étant très lourd et compliqué, il faudra attendre la fin du siècle pour que trois dictionnaires de typologie différente soient publiés : le dictionnaire de Richelet en 1680⁵, celui de Furetière en 1690⁶ et celui de l'Académie en 1694⁷.
- 14 Le *Tresor de recherches et antiquitez gauloises et françoises* de Pierre Borel, peu connu, bien que largement consulté par plusieurs lexicographes des XVII^e et XVIII^e siècles⁸, se démarque par rapport à ces trois dictionnaires. Il est plutôt l'héritier des glossaires et des lexiques médiévaux, et se situe en même temps à mi-chemin entre les dictionnaires de langue et les manuels encyclopédiques, même si, comme l'a précisé Barbara Von Gemmingen :
- selon des considérations métalexigraphiques, le *Tresor* présente les deux composantes élémentaires d'un dictionnaire de langue : cela veut dire qu'on y trouve un inventaire de lemmes disposés dans l'ordre alphabétique et que les informations qui s'y rattachent nous orientent de manière différenciée sur des données linguistiques⁹.

- 15 Les deux ouvrages lexicographiques dont le *Tresor* est tributaire et que Borel cite couramment sont le *Thresor de la langue francoyse* de Jean Nicot et les *Origines de la langue française* de Gilles Ménage¹⁰, qui se situent dans une perspective résolument historique visant à la récupération de la culture et de la civilisation anciennes de la France (et de la Gaule) à travers l'explication de l'ancienne langue, en retraçant la vie des mots, en les inscrivant dans un lieu et dans un temps et en remontant à leur origine. Comme ses deux devanciers, Borel déborde en effet le cadre strict du « trésor » lexical, en accompagnant le discours sur les signes langagiers d'un discours sur les réalités extralinguistiques. L'opération de présentation et de récupération du passé national dans laquelle il s'engage passe par le recensement de termes surannés, techniques ou régionaux (essentiellement des occitanismes, compte tenu des origines de l'auteur). Comme l'a remarqué Fabienne Gégou « le mot "trésor" peut être pris en son sens général d'*archives de la langue*, avec une connotation plus vaste encore, puisque Borel, en y ajoutant *recherches*, n'a pas exclu l'idée de satisfaire la curiosité de ses lecteurs dans des domaines qui relèvent de l'histoire, des institutions, de la civilisation¹¹. »

Enjeux linguistiques du texte

- 16 À une époque où, comme préconisé par Malherbe, le français subit une épuration sévère et où les archaïsmes, les régionalismes et les termes techniques sont proscrits car ils « avaient le défaut d'être sales »¹², Borel s'inscrit à contre-courant. Il nous livre un dictionnaire de la langue et de la civilisation anciennes, utile pour accéder à la culture gauloise et à celle de la France du Moyen Âge et pour comprendre ses évolutions successives, dictionnaire qui constitue un témoignage précieux de la richesse et de la vivacité d'expression, tant de l'ancien que du moyen français, ainsi qu'une attestation du développement du vocabulaire jusqu'au français classique.
- 17 Il fait précéder son *Tresor* d'une « Preface » où il est traité des « progrès et des changemens des Langues, et particulièrement de la Françoise, et de l'utilité de cet Ouvrage », où il affronte la problématique de l'évolution de la langue, particulièrement délicate dans la France de la moitié du XVII^e siècle qui, après avoir tourné le dos au Moyen Âge pendant la Renaissance, manifeste un nouveau sentiment d'attachement au passé national, aptitude qui se heurte toutefois, sur le plan lexical, à une exigence de normalisation et à une action purificatrice n'admettant pas les formes archaïques.
- 18 Borel commence par retracer l'histoire de la naissance de l'écriture, utile aux hommes :
- comment les hommes sont venus par degrez à découvrir le moyen d'écrire duquel nous nous servons, de fixer leurs paroles qui se perdoient en l'air et de les laisser en deposit à leurs enfans, afin de faire sçavoir à la posterité qu'ils ont esté, quels ils ont esté, en quel temps ils ont vécu, quelles occupations ou opinions ils ont eu pendant leur vie, et leur laisser en heritage les connoissances qu'ils avoient apprises de leurs ancestres, et celles qu'ils avoient pû acquerir par leur travail [P6]
- 19 Puis il établit une distinction entre les langues « vives » et les langues « mortes » : « les mortes sont l'Hebraïque, la Grecque et la Latine, qui n'estans plus que dans les Livres, et estans à couvert du caprice des hommes qui les changent, ne sont plus sujettes à changement » [P9], avant de préciser :
- Or il n'y a point de Langue vive qui dans un train ordinaire ne soit sujette au changement, quand bien il n'y en auroit aucune occasion Estrangere ; car la seule fantaisie des hommes qui s'ennuyent des vieux mots (comme de toutes les vieilles

choses) est assez capable de les changer : Ce que le docte M. *Menage* a fort bien remarqué en sa requeste des Dictionnaires.

*Or nos chers Maistres du langage,
Vous sçavez qu'on ne fixe point
Les Langues vives en un point ;
Tel mot qui fut hier à la mode,
Aujourd'huy se trouve incommode ;
Et tel qui fut hier descrié,
Passe aujourd'huy pour mot trié :
Après tout, c'est le seul Usage
Qui fait et deffait le langage.*

Il ne se faut pas donc estonner si le temps a apporté du changement aux Langues, c'est une chose qui s'est toujours veüe, et se verra à jamais, et non seulement pour les mots, mais mesme pour la prononciation ; car les Langues sont dans un mouvement perpetuel à cause de l'inconstance des hommes.

Le commerce des Nations y a aussi contribué beaucoup ; car les Marchands et Voyageurs transplantent toujours quelque mot estranger chez eux : et au contraire, les personnes Estrangeres qui viennent à tenir rang considerable dans quelque Royaume, y laissent et y naturalisent quelques termes de leur Langue, que les Courtisans mettent en usage par complaisance ; ou enfin les guerres qui ont fait changer de Maistres à divers Royaumes, y ont aussi semé des langages Estrangers, soit par le commandement des Vainqueurs, soit par les Colonies qu'ils ont envoyées au país de leurs conquestes [P9-10].

- 20 Borel propose donc une vision de l'histoire des langues qui contraste avec celle prônée par les apologistes de l'impérialisme linguistique gréco-romain du siècle précédent, pour qui l'éclat des langues de la Grèce et de Rome constituait le reflet parfait de leur pouvoir politique et militaire.
- 21 Si, au XVI^e siècle, la tendance était d'interpréter les mutations linguistiques comme l'émanation naturelle d'États puissants et vigoureux qui imposent leurs idiomes aux populations soumises, Borel, de manière bien plus nuancée, situe le fait linguistique dans un contexte politique, social, économique et culturel plus complexe. Selon lui, ce sont les structures administratives, les transformations sociales et les pratiques culturelles introduites par une « nation » qui peuvent créer des conditions favorables à la dissémination de sa langue au-delà de sa seule suprématie militaire ou politique.
- 22 L'objectif de Borel n'est pas de démontrer la supériorité du français ou de se lancer dans une défense de l'idiome national. Il met l'accent sur l'échange réciproque entre les peuples et par conséquent entre les langues et les cultures respectives, qu'il estime un processus normal, inévitable et non problématique, comme le prouve l'emploi du verbe « naturaliser » (« les personnes Estrangeres qui viennent à tenir rang considerable dans quelque Royaume, y laissent et y naturalisent quelques termes de leur Langue »).
- 23 Borel poursuit en indiquant les raisons des transformations, des évolutions et des adaptations que subissent les mots en transitant d'une langue à l'autre et donne des exemples de ces changements dans toutes les langues¹³. Il commence par l'hébreu et continue avec le phénicien, le grec et le latin pour passer à l'allemand, à l'anglais, à l'espagnol, à l'italien, au provençal, et en arriver à mentionner même les langues du Canada.
- 24 Logiquement, lorsqu'il en arrive à traiter de la langue française, Borel entre dans les détails, et suit le vagabondage des mots dans le temps et dans l'espace. Il évoque l'héritage celte des Gaulois, les apports de la langue grecque à travers la colonie

phocéenne de Marseille, l'apport linguistique des Francs, ainsi que l'impact du latin après la conquête romaine.

- 25 Contrairement aux historiens et aux philologues du XVI^e siècle qui s'étaient aventurés dans des reconstructions historiques souvent invraisemblables afin d'affirmer la parenté du français avec les plus nobles idiomes de l'Antiquité et de démontrer sa supériorité sur les autres langues vulgaires, Borel ne fait pas cet *excursus* pour montrer que le français possède un noble lignage. Pour lui, le rapport qui s'établit entre les langues lorsqu'elles entrent en contact est toujours dynamique et jamais à sens unique. Un vrai dialogue interculturel se crée et Borel tient à mettre en relief que :

si les Gaulois ont pris quelques mots des Grecs, les Grecs en ont pris autant d'eux ; car ἄλλος [*allos*] vient de *alla*, βυθός [*buthos*] de *bod*, Καθεδρα [*kathedra*] de *cadier*, ταφατα [*taphata*] de *taffetas*, τζόχη [*tzokhè*] de *chose*, διος [*dios*] de *derw*, c'est à dire chesne, d'où estoient dits des Druydes, qui en adoroient le guy ; et ὕψηλος [*hupsèlos*] de *uxel*, c'est à dire eslevé ; et par ainsi ces Nations se sont mutuellement assistées et communiquées, et l'une n'a rien à reprocher à l'autre. [P34]

- 26 Par le biais des langues, l'on peut donc transmettre des réalités culturelles et sociales bien déterminées qui constituent la spécificité et l'identité d'une civilisation, comme, dans le cas précis du français, la tradition druidique.
- 27 Borel s'occupe aussi des emprunts que le français aurait tirés, à une époque plus récente, des autres langues vernaculaires :

Nous avons aussi pris quelques mots de l'Espagnol : car *aber*, qui en Gaulois signifioit *havre*, et le mot de *lance*, en viennent, et celui de *vettonica*, qui est la betoine herbe Cephalique, qui a pris nom des *Vettons*, peuple d'Espagne.

Nous avons fait le mesme de l'Italien ; car les mots de *mesquin*, *eschever*, *losanger*, *heberger*, etc. en ont esté pris. Et après le mariage de la Reine Catherine de Medicis, le mot de *basté* fut mis en usage, comme maintenant celui de *conjoncture*, et celui de *caprice*, qui est à present tout à fait naturalisé, encore qu'il semblast alors fort étrange. Voyez le Dialogue d'*Henry Estienne*, du langage François Italianisé [P48].

- 28 La conviction de Borel est donc que le français du XVII^e siècle est le résultat de multiples contacts et échanges à travers les époques plutôt que d'épreuves de force. D'où cette conclusion :

Ainsi nostre Langue est tirée non seulement de l'Hebraïque, Latine, Allemande, Gothique, Lombarde, Espagnole, Angloise et Anglosaxone, comme l'a creu *Pasquier*, mais de plusieurs autres, et non particulièrement d'une de celles que nous venons de nommer : et cette corruption n'est venue que par degrez ; car le plus ancien Gaulois ne fut meslé que de l'Hebreu, après il fut meslé au Grec, puis à l'Allemand, après au Latin, et ainsi peu à peu à toutes les autres Langues ; de sorte que celui que nous parlons à present, est le plus impur et le plus meslé de tous.

Mais quoy que j'avoue que nostre Langue participe de toutes les autres, je ne pretends pas pourtant que les autres en retirent de l'avantage, veu qu'elles en ont receu autant d'elle, qu'elles lui en ont communiqué, comme je l'ay prouvé cy-devant par divers exemples [P59-60].

- 29 La préface du *Tresor* nous éclaire ainsi sur les opinions de l'auteur au sujet de la variation diachronique. Borel accentue la dimension volontairement culturelle de l'information lexicographique car, pour lui, la langue évolue naturellement à travers les siècles ; elle est en mouvement constant et inéluctable et bénéficie des rencontres et des échanges entre les civilisations. Le lexique ancien mérite d'être récupéré car il permet de connaître les racines et de saisir l'essence même du monde présent. Mais le *Tresor* atteste également d'une continuité dans le passé littéraire et linguistique et s'institue en lieu de mémoire, en rendant compte du développement du vocabulaire

jusqu'à l'époque classique et en montrant comment le français s'est construit au fil des siècles par l'intégration d'apports provenant d'espaces spatio-temporels différents.

Texte : préface du *Tresor de recherches et antiquitez gauloises et françoises*, reduites en ordre alphabetique, de Pierre Borel

Principes d'édition

Texte de référence

- 30 *Tresor de recherches et antiquitez gauloises et françoises, reduites en ordre alphabetique Et enrichies de beaucoup d'Origines, Epitaphes, et autres choses rares et curieuses, comme aussi de beaucoup de mots de la Langue Thyoise ou Theuthfranque.* Par P. Borel, Conseiller et Medecin ordinaire du Roy. À Paris, Chez Augustin Courbé, en la petite Salle du Palais, à la Palme, 1655, avec privilege du roy. Exemplaire numérisé sur Gallica.

Principes de transcription

- 31 La ponctuation et l'orthographe ont été respectées, avec les adaptations d'usage suivantes : dissimilation du *i* et du *j*, du *u* et du *v* ; transcription du *s* long par un *s* court et du *B* par *ss* ; développement des abréviations (c'est le cas de « *c.* » pour « c'est à dire ») et de l'esperluette (& ou variantes ; introduction de l'apostrophe et désagglutination selon l'usage moderne ; distinction des homonymes *a / à, la / là ou / où, des / dès* ; accentuation des finales *-é, -és, -ée, -ées ou -ès (ès, dès, après* ainsi que *très*). L'usage des majuscules a été respecté, y compris après ponctuation moyenne. La pagination a été indiquée entre crochets suivant le principe suivant : [E + n°] pour l'épître dédicatoire, [P + n°] pour la préface.
- 32 Le texte a été établi et annoté par Sabine Lardon. L'orthographe des noms d'auteur et d'imprimeur en notes a été fixée d'après les notices d'Autorités BnF qui fournissent également certaines indications sur les dates et l'identité d'un auteur.
- 33 Nous remercions vivement Serge Lusignan, Silvia D'Amico et Christiane Louette, ainsi que Delphine Pasques pour leur aide précieuse dans l'établissement respectivement des citations des *Serments de Strasbourg*, des citations grecques et des citations en vieux-haut-allemand. Pour les *Serments de Strasbourg*, le découpage des mots et la ponctuation ont été établis suivant les principes d'édition modernes du texte en respectant l'orthographe de Borel.

Lien vers une édition numérisée

- 34 Exemplaire consultable et téléchargeable sur Gallica <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50464b.r=.langFR>

Préface du *Tresor de recherches et antiquitez gauloises et françoises*, *reduites en ordre alphabetique (texte intégral)*

À Monsieur Conrart conseiller et secretaire du Roy, maison et couronne de France

35 [E1] MONSIEUR,

On me blâmera, peut-estre, d'adresser à un des plus polis Esprits de France, ce qui nous reste de plus rude et de plus barbare du langage de nos Ancestres. Mais pour vous, MONSIEUR, vous aurez, sans doute, la bonté de m'excuser, si vous considerez que je ne pouvois en user autrement sans injustice. Car puis-que vous avez esté une des principales causes de la naissance de cet Ouvrage, je ne devois le dédier à personne qu'à vous. C'est par vostre conseil que je l'ay entrepris, pour le soulagement et la satisfaction des Curieux, qui seront bien-aises en lisant les Livres écrits en vieux François, de n'estre pas arrestez par tant de mots dont on n'use plus maintenant, et qui ont quelquefois des significations assez belles, et des origines très-anciennes, mais qu'il est difficile d'entendre sans une longue méditation. Vous m'avez assuré que ce travail ne sera pas inutile, et je me suis laissé flater par cette esperance, d'autant plus aisément, qu'un excellent homme de l'Antiquité nous enseigne, Que ce n'est pas estre peu heureux que de pouvoir donner la nouveauté aux choses vieilles, la lumiere aux obscures, l'agrément [E3] à celles qui ont déplû, et en un mot, de ressusciter, s'il faut ainsi dire, celles qui estoient comme ensevelies dans les tenebres de l'oubly. Mais quelque utile que puisse estre mon Livre, je ne m'attens pas qu'il soit aprouvé de tout le monde, puis-que c'est un avantage que les plus accomplis n'ont pû obtenir jusques icy ; de sorte qu'ayant besoin de protection, contre l'injustice ou la malignité des sévères Censeurs, dont nostre Siecle n'est que trop remply, je ne pouvois avoir recours à une plus puissante, ni plus assurée que la vostre, que vous ne refusez jamais à ceux qui aiment les Lettres et la Vertu. Je me promets donc, MONSIEUR, que plusieurs qui vous verront estimer cet Ouvrage, ou l'estimeront à vostre exemple, ou du moins s'empescheront de le blâmer, pour n'estre pas d'un autre sentiment que vous. Car il y a de la gloire à imiter un homme judicieux et sincere, dont l'inclination est toujours portée à favoriser ce qui est loüable, et à excuser ce qui a quelque défaut. Je suis témoin que c'est ainsi que vous [E4] agissez, m'ayant donné souvent des avis très-salutaires, et dont j'ay avantageusement profité, et laissé puiser dans vôtre curieuse Bibliothèque, qui est une source féconde de Livres rares imprimez et manuscrits, tout ce qui m'a esté nécessaire pour la composition, non-seulement de cet Ouvrage, mais aussi de plusieurs autres que j'ay destinez au Public, et dont on trouvera les Titres au commencement de ce Volume ; Si bien, MONSIEUR, que je puis dire que vous en estes en quelque sorte l'Auteur, aussi bien que moy, puis-que vous y avez tant contribué. J'ay trouvé, dans cette grande Ville, peu de personnes aussi officieuses, et aussi obligeantes que vous ; et c'est ce qui augmente mon ressentiment et ma reconnoissance. Je confesse pourtant que j'en dois beaucoup à M. vostre frère, qui ne m'a rien refusé de ce qui estoit en son pouvoir, pour l'avancement de mes travaux. Et certes, la generosité est une qualité tellement attachée à vostre famille, qu'on peut dire qu'elle y est hereditaire, puis qu'on la loüoit dans les [E5] Estats des anciens Ducs de Bourgongne, en ceux de qui vous tirez vostre origine, comme on la louë aujourd'huy en vous, à Paris, et dans toute la France. Je serois ingrat, si je n'avoüois aussi, que je suis redevable de beaucoup de faveurs à M. Borel Ambassadeur de Messieurs les Estats des Provinces-Unies en cette Cour ; et que j'ay appris, en la conversation de Messieurs Gassend, de la Mothe-le-Vayer, et Chapelain,

des choses que je n'avois point découvertes dans les Livres. Aussi, par leur profond sçavoir, par leur jugement exquis, et par leur rare probité, ont-ils obtenu, et dans ce Royaume, et par toute l'Europe, une telle reputation, qu'il y a peu d'hommes à present qui en possèdent une aussi generale et aussi pure. Pour M. de Pellisson-Fontanier, outre que je puis parler de luy de la mesme sorte, je dois ce témoignage à la verité et à son affection, que dès mon enfance il m'en a donné des preuves si effectives ; que je ne pourray jamais rencontrer assez d'occasions de luy en rendre de pareilles de la mienne. [E6] Mais ce n'est pas une des moindres obligations que je luy aye, que celle de m'avoir procuré l'honneur de vostre connoissance, que je mets au rang de mes biens les plus précieux. Je n'ay point fait de difficulté de parler en ce lieu de toutes ces Personnes illustres, et de les joindre avec vous, MONSIEUR, parce qu'ils sont vos Amis intimes, et que je sçay qu'on ne les peut estimer plus que vous faites. D'ailleurs, j'ay esté bien-aise de marquer ma gratitude envers vous et envers eux, puis-qu'eux et vous faites profession de mesmes vertus, et que vous m'honorez tous d'une bien-veüillance particuliere, que je n'ay point éprouvée ailleurs, et que je ne pouvois prétendre par mon merite ; mais dont j'essayeray de ne me rendre point indigne, afin de vous faire connoistre que personne n'est plus veritablement que moy,

MONSIEUR,

Vostre très-humble, et très-obeïssant Serviteur,

P. Borel.

Preface où il est traité des progrès et des changemens des Langues, et particulièrement de la Françoise, et de l'utilité de cet Ouvrage

- 36 [P1] L'usage de la parole est sans doute un des plus riches presens que l'homme ait reçu de son Createur, puis que c'est par luy qu'il est distingué des animaux raisonnables, qu'il exprime ses pensées, qu'il peut les communiquer, et par lequel il peut rendre graces à Dieu, et le remercier sans cesse de ce don precieux qu'il a daigné luy départir.
- 37 Mais puisque mes paroles sont trop foibles, et les mots dont je me sers ont trop peu d'energie pour exprimer les loüanges de la parole, voicy ce qu'en a dit le Prince des Orateurs Latins, au livre 2. de la Divination¹⁴, où il les a divinement bien décrites : *Iam vero domina rerum eloquendi vis, [P2] quàm est præclara, quàmque divina ? quæ primum efficit ut ea quæ ignoramus discere, et ea quæ scimus alios docere possimus. Deinde hac confortamur, hac persuademus ac consolamur afflictos, hac deducimus perterritos à timore, hac gestientes comprimimus, hac cupiditates, iracundiasque restinguimus, hæc nos juris, legum, urbium societate deuinxit, hac à vita immani et fera segregavit[.]*
- 38 Or comme ces paroles n'estoient que dites en l'air, et qu'on n'avoit pas l'art de les fixer, ni de les conserver par l'écriture, on estoit obligé de se servir de la seule tradition Cabalistique, les peres communiquant à leurs enfans ; ou les maistres à leurs disciples, ce qu'ils avoient appris de leurs Ancestres ; semant ainsi dans leurs memoires les connoissances qu'ils avoient aquisées par leur experience et par leur long âge ; qui leur tenoit lieu de Bibliotheque, s'instruisans dans ce grand Livre du Monde, qui est le seul et veritable Livre par lequel Dieu se communique aux hommes, et duquel les caracteres sont ses creatures, et par lequel les anciens Philosophes, ces grandes lumieres de l'antiquité, ont aquis leurs plus rares connoissances.
- 39 Mais comme bien souvent ils semoient leurs paroles en terre infertile, je veux dire en de[s] memoires peu heureuses, une partie de leur science venoit à se perdre, et la vie

des hommes estant devenuë plus courte, ils trouverent aussi leur science plus limitée, logée et reduite à moins de [P3] personnes ; c'est pourquoy ils tascherent à découvrir quelque moyen de mettre en écrit et arrester leur science, afin que rien ne fust mis en oubly. Ce qu'ils trouverent, quoy qu'avec beaucoup de peine (et les Egyptiens se donnent cette gloire, à cause dequoy l'Egypte est appellée la mere des Dieux et des Arts ; c'est à dire des hommes qui les ont inventez) non tout à coup par des lettres, mais par des hieroglyphes ou figures d'animaux, de plantes et autres choses, par la diverse situation desquelles ils exprimoient ce qu'ils vouloient. C'est pourquoy *Lucrece* dit¹⁵,

*Nondum flumineas Memphis contexere Biblos
Nouerat, et saxi, tantum volucresque færeque,
Sculptaque seruabant magicas animalia linguas.*

- 40 Nous en voyons encore quelques restes sur les pyramides et obelisques des Egyptiens, tant en celles qui restent encore au bout du Golphe Arabique près du grande Caire, qui sont une des merveilles du Monde ; qu'en celles que les Empereurs Romains firent transporter d'Egypte à Rome, où on les void encore, toutes d'une piece de marbre, et enrichies de très-belles figures mystiques, c'est à dire dont les seuls Rois et Prestres se servoient pour écrire les secrets de la Nature et autres, dont ils ne vouloient pas divulguer la connoissance. *Kircker*¹⁶ en a donné l'explication au Livre qu'il en a fait, Ouvrage à la verité très-digne de loüange, puis qu'il a trouvé le moyen d'entendre non seulement les obelisques, mais les figures qu'il a [P4] ramassées des Cabinets curieux, soit des Graveures antiques des pierres precieuses, soit des inscriptions des Canopes, etc. comme l'avoit déjà entrepris *Ammian*, *Marcellin*, *Glareanus*, *Goropius*, *Becanus*, *Pignorius* en sa *Table d'Isis*, que le Cardinal *Bembo* avoit retirée du naufrage¹⁷. Nous avons aussi quelques Memoires assez considerables de ces hieroglyphes dans *Orus Apollo*¹⁸, *Glaremon*¹⁹, *Pierius Valerianus*²⁰ et autres. Mais nous n'avons pas encore tout, car ils en avoient un nombre très-grand, ainsi qu'on l'asseure encore des Chinois, je veux dire plus de quatre-vingts mille ; de sorte qu'il y a peu de Sçavans en ce païs-là, et mesme peu de personnes qui sçachent lire. Ainsi ils faisoient la peinture d'un serpent en rond qui se devore la queuë pour représenter l'année ; celle de la Cigogne ou Ibis, pour les lavemens ; celle d'un œil, pour représenter Dieu ; d'un Espervier, pour la diligence ; d'une mouche à miel, pour un Roy qui doit estre doux et avoir aussi un aiguillon pour piquer quand il est necessaire.
- 41 Je ne m'amuseray pas à vous dire que ces grandes masses avoient esté élevées, les unes pour resister aux Deluges, s'il en arrivoit encore au Monde, afin que les Arts fussent conservez, comme mesme on l'asseure avoir esté fait par Enoch avant le Deluge, et on dit que ses Colomnes avoient esté trouvées par Hermès Trismegiste en Hebron : Les autres furent faites de brique pour resister au feu, si le Monde venoit à souffrir des [P5] embrasemens ; et c'est à celles-cy que Pharaon occupoit les enfans d'Israël pendant leur servitude.
- 42 Je n'insisteray pas non plus à remarquer comme on écrivit premierement sur des cendres, après sur des briques, sur des feuilles de divers arbres, et enfin sur des plaques de divers metaux[,] d'ivoire, ou d'autre matiere, avec des poinçons de fer qu'ils appelloient stiles, ou des roseaux taillez en forme de plumes ; et enfin avec des ancrs différentes, sur les ecorces deliées des arbres, sur les peaux des animaux ; d'où est venu le parchemin, qui a pris nom de Pergame où il fut inventé, et puis sur la peau du *Papyrus* plante du Nil, reservant pourtant l'usage d'écrire en cire, c'est à dire sur des

planches deliées couvertes de cire, pour la conservation des Testamens, parce que la cire est incorruptible. À cause dequoy *Juvenal* dit²¹,

Ceras implere capaces.

- 43 Et parce que le Cedre est aussi un arbre dont le bois est incorruptible à cause qu'il est fort amer, et que les vers et autres insectes n'aiment que la douceur. On choisissoit des planches de Cedre pour les Escrits de plus grande importance ; d'où vient qu'on a dit des personnes qui ont composé des Ouvrages excellens²²,

Et cedro digna locuti.

- 44 De ces diverses inventions nous avons encore conservé les termes de feuille de papier, à cause des feuilles où on escrivoit, et de la plante *Papyrus*, comme aussi ceux de *codex* cayer, à *caudicibus* [P6] *arborum ex quibus cortices depromebantur* ; celui de *liber* pour un livre, parce que la seconde peau des arbres où on escrivoit s'appelle *liber*, et le mot de *style*, à cause des poinçons appelez stiles dont on se servoit.

- 45 De vous dire aussi comment les hommes sont venus par degrez à découvrir le moyen d'écrire duquel nous nous servons, de fixer leurs paroles qui se perdoient en l'air, et de les laisser en depost à leurs enfans, afin de faire sçavoir à la posterité qu'ils ont esté, quels ils ont esté, en quel temps ils ont vécu, quelles occupations ou opinions ils ont eu pendant leur vie, et leur laisser en heritage les connoissances qu'ils avoient apprises de leurs ancestres, et celles qu'ils avoient pû acquerir par leur travail, ce seroit une chose trop difficile ; et c'est ce que peu de personnes peuvent dire avec certitude.

- 46 Je croirois pourtant, avec *Martianus Capella*²³, que les hommes ayans remarqué les diverses façons de remuer la langue et les levres en la prononciation des paroles, s'imaginèrent le moyen de représenter les lettres, en peignant des figures semblables à celles qu'on faisoit en parlant, et ces figures furent les premieres lettres, différentes beaucoup sans doute de celles que nous avons aujourd'huy, ou bien qu'elles ont eu la figure des animaux, comme l'a prouvé *Kircker*²⁴.

- 47 *Pythagore*, *Platon* et *Ciceron*, etc. ont estimé avec raison que les lettres avoient une origine [P7] Divine, et ils semblent avoir raison ; car l'homme semble trop foible pour avoir découvert une chose si rare que de trouver cet Art qui resiste à la mort, et preserve toutes choses de l'oubly, et comme l'a très-elegamment dit *Cælius Rhodiginus*, en ses leçons antiques, livre 4. *Quid enim illa scribendi majestas, quæ tantarum rerum scientiam nobis comparat, uetustatem prorogat, nihil finit interire et quod omnia conterit tempus nostris cogit manibus succumbere ? quid hoc magnificentius ? quid æquè mirandum ? id esse homini datum, in quod ne mortis quidem auida rapacitas jus ullum habeat ? ausim dicere nos brutis absque eo infæliciores futuros*²⁵.

- 48 Les Hebreux n'en sont pas à mon advis les premiers inventeurs, ni *Abraam* ni *Moïse*, comme plusieurs ont crû ; mais j'estime qu'il le faut prendre d'Adam mesme inspiré de son Createur : car il y a eu des Historiens avant *Moïse*, et entr'autres un *Sanchoniaton*, duquel il y a des fragmens dans *Eusebe*²⁶. D'autres les attribuent aux Egyptiens, aux Pheniciens, Ethiopiens, Chinois, et quelques-uns à nos Gaulois ; mais tout cela est incertain. *Cadmus* en apporta 18. après de Phenicie en Grece, ausquelles *Epicharmus*²⁷ ajouta le O, le P, et le Y, et non *Palamede*, au raport d'*Hermolaüs Barbarus*²⁸. Les Pelasges les porterent en Italie, et de là elles ont esté éparses par toute la Terre. *Crinitus*²⁹ les attribué aux suivans.

Moyses primus Hebraïcas exaravit litteras

Mente Phænices sagaci condiderunt Atticas. [P8]

Abraam Syras, idem et reperit Chaldaïcas,

*Quas Latini scriptitamus edidit Nicostrata,
Isis arte non minore protulit Ægyptiacas,
Gulfila prompsit Getarum quas videmus ultimas.*

49 Les Egyptiens les attribuënt aussi à Theut ou Menon, les Hebreux à Moïse, disans qu'il les receut en la montagne de Sinai, avec les Tables que Dieu écrivit et perça à jour avec son doigt, de sorte qu'on les pouvoit lire de tous costez ; mais c'est un erreur, car l'Escriture auroit esté à rebours d'un costé, et le peuple n'auroit pû en rien lire, si les lettres n'eussent déjà esté inventées auparavant.

50 Plusieurs y ont depuis ajousté ou diminué ; mais c'est peu de chose, et chacun de ceux-là s'est pourtant arrogé leur invention ; et ce n'est pas des seules choses anciennes que cela est arrivé, mais mesme des nouvelles, comme de l'Imprimerie trouvée l'an 1440. ou environ à Mayence, que les uns attribuënt à Jean Guttenberg, les autres à Fauste, quoy que ce soit à Jean Mentel ; et des lunettes d'aproche qu'on donne à Galilée, Metius Porta et Fra Paolo, l'ostant à un pauvre homme de Middelbourg, à qui la gloire en appartenoit.

51 Quant à moy laissant toutes ces opinions confuses et incertaines, j'estime les lettres aussi anciennes que le Monde.

52 Mais comme il n'y a rien en la Nature qui ne change perpetuellement, tant elle se plaist en la varieté, les Langues ont changé de temps en [P9] temps, et ont esté corrompûes. Pour ce qui est de la Nature, personne n'ignore ses vicissitudes, et comme elle ne veut rien de semblable, comme l'a fort bien remarqué le grand *Michel de Montaignes*³⁰, après *Lucrece* :

*Cum in summa res nulla sit una
Unica quæ gignatur, et unica solaque crescat.*

Et quant aux Langues, nous le remarquerons cy-après.

53 Elles sont divisées en vives et en mortes, les mortes sont l'Hebraïque, la Grecque et la Latine, qui n'estans plus que dans les Livres, et estans à couvert du caprice des hommes qui les changent, ne sont plus sujettes à changement : mais les Langues vives sont celles qui sont en usage pour le commerce des Nations, et dont on se sert à present en chaque Royaume du Monde ; et celles-cy peuvent estre appellées la corruption des Langues mortes dont elles ont tiré leur origine.

54 Or il n'y a point de Langue vive qui dans un train ordinaire ne soit sujette au changement, quand bien il n'y en auroit aucune occasion Estrangere ; car la seule fantaisie des hommes qui s'ennuyent des vieux mots (comme de toutes les vieilles choses) est assez capable de les changer : Ce que le docte *M. Menage* a fort bien remarqué en sa requeste des Dictionnaires³¹.

*Or nos chers Maistres du langage,
Vous sçavez qu'on ne fixe point
Les Langues vives en un point ; [P10]
Tel mot qui fut hier à la mode,
Aujourd'huy se trouve incommode ;
Et tel qui fut hier descrié,
Passe aujourd'huy pour mot trié :
Après tout, c'est le seul Usage
Qui fait et deffait le langage.*

55 Il ne se faut pas donc estonner si le temps a apporté du changement aux Langues, c'est une chose qui s'est tousjours veuë, et se verra à jamais, et non seulement pour les mots,

mais mesme pour la prononciation ; car les Langues sont dans un mouvement perpetuel à cause de l'inconstance des hommes.

- 56 Le commerce des Nations y a aussi contribué beaucoup ; car les Marchands et Voyageurs transplantent tousjours quelque mot estranger chez eux : et au contraire, les personnes Estrangeres qui viennent à tenir rang considerable dans quelque Royaume, y laissent et y naturalisent quelques termes de leur Langue, que les Courtisans mettent en usage par complaisance ; ou enfin les guerres qui ont fait changer de Maistres à divers Royaumes, y ont aussi semé des langages Estrangers, soit par le commandement des Vainqueurs, soit par les Colonies qu'ils ont envoyées au país de leurs conquestes.
- 57 Les mots se changent aussi par sincope, par aphærese, apocope, apostrophe, diærese, transposition, prothese, epenthese, paragoge, et autres figures de Rhetorique. Et je pourrois en donner [P11] icy des exemples, si je n'aprehendois de faire un Livre au lieu d'une Preface ; à cause dequoy je renvoyeray les curieux aux *Ephemerides Historiques* de *Taboëtius*³².
- 58 À ces causes on peut joindre la diverse prononciation, telle que fut le fatal Siboleth et Sciboleth des Hebreux, au livre des Juges 12³³. et celui de Cabre et Crabe en Languedoc, comme je l'ay remarqué dans ce Livre : Ou bien l'explication mauvaise de quelque écriture, comme celle de l'inscription que Moïse avoit mise sur une Montagne d'Arabie, en ces mots, *Jehova Nyssi* : Que les Pheniciens expliquerent au Dieu Nysien, (donnans mesme le nom de *Nysa*, à cette Montagne) et dont les Grecs firent leur Διώνυσοῦς [*Diónusos*] *Dionisius*, c'est à dire Bacchus, quoy que ces mots ne signifiassent que *Deus vexillúm meum*. Exode 17.15³⁴.
- 59 Il n'y a aucune Langue qui n'ait souffert ces changemens ; et afin de n'avancer rien sans le prouver, je commenceray par les plus anciennes, pour descendre à nos voisines, et enfin à la nostre. Je tascheray à donner des exemples de chacune, par lesquels on verra les differentes façons de parler que chaque Nation a eu en divers siecles éloignez.
- 60 La langue Hebraïque que nous avons, n'est selon les plus Sçavans, qu'un changement ou alteration de la premiere langue du Monde, de laquelle on estime que la Chananéenne ou Carthaginoise aprochoit le plus : car nostre Hebreu est [P12] un Chananéen abastardy par la captivité des Juifs, comme on le prouve par les livres des Rabins, et sur tout par le Thalmud Jerosolymitain. C'estoit une Langue à demy composée de nostre Hebreu, nommée ainsi de *Heber*, et elle fleurit jusqu'à la captivité des Enfans d'Israel ; après laquelle estant meslée du Chaldéen à cause de leur long commerce avec eux, elle fut appellée Syriaque.
- 61 D'ailleurs le Phænicien, Carthaginois ou Punique, nous fait voir de grandes differences avec nostre Hebreu, et les Septante³⁵ Interpretes de la sainte Escriture n'expliquans les noms des animaux, plantes, mineraux et autres choses, qu'à peu prés, comme ils le confessent, nous montrent que cette Langue n'estoit plus entierement entenduë de leur temps, et avoit souffert des changemens.
- 62 Or que le Phænicien, d'où est venu le nom de Pænique et Punique, par la mutation de la tenuë π [*pi*] en l'aspirée φ [*phi*], soit le Chananéen, *M. Bochart*³⁶ ce prodige de sçavoir, et le docte *Brerevood* en son *Traité des Langues et des Religions*³⁷, l'ont fort bien prouvé : et cela se confirme par le passage de S. Marc, chap. 7.26³⁸ où la femme appellée Syrophænicienne, est appellée Chananéenne en S. Mathieu chapitre 15.22³⁹. Et la Version des Septante sur Josué 5.3 appelle les Rois de Chanaan βασιλεῖς τῆς φοινίκης [*basileis tēs phoiníkēs*]⁴⁰. En troisième lieu, la coste depuis Sidon jusqu'à Guerar, fut

habitée selon Moïse au Genese 10.19 par la posterité de [P13] Chanaan, où est comprise la Phœnicie ; ainsi dite à cause des Palmiers dont elle abonde : À cause de quoy elle avoit un Palmier pour Enseigne, comme l'Espagne un Olivier et un Pin, la Mauritanie un Cheval, l'Afrique un Elephant, l'Arabie un Chameau, et l'Egypte un Crocodile. Les medailles de Tite et de Vespasian que j'ay, confirment ce que je viens de dire : car pour représenter la Judée captive, on y void une femme éplorée et adossée à un Palmier qui représente la Phœnicie, parce que la Judée est ainsi jointe par le costé à la Phœnicie ; ainsi dite du mot *Phœnix*, qui signifie un Palmier : Auquel on croit que ce nom a esté donné, à cause que le brûlant jusques à la racine, il revient plus beau que jamais, et ressuscite en quelque sorte comme on l'a voulu dire de l'oiseau fabuleux et mystique qui porte le mesme nom⁴¹.

63 Enfin on trouve beaucoup de conformité entre les mots Phœniciens et les Hebreux, comme on le void en la Scene Punique de *Plaute in Pœnulo*, qu'il escrivoit il y a dix-huit cents ans, expliquée par les doctes *Samuel Bochart*⁴² et *Petit*⁴³ ; et par les mots que *S. Augustin* a mis en son *Sermo. 35. de verb. Domin. in Evang. secundùm Lucam*⁴⁴ : Tels que sont *salub.*, c'est à dire trois ; *edom*, c'est à dire sang ; *mamon*, c'est à dire gain ; *Bal*, c'est à dire Seigneur ; *Samen*, c'est à dire le Ciel ; *messe*, c'est à dire oindre ; *Alma*, c'est à dire une Vierge ; *gadit*, c'est à dire une muraille ou defense, etc.

64 Le Grec n'a pas eu moins de changemens ; et [P14] il ne faut que sçavoir qu'il y a eu parmi eux divers dialectes, et que le Grec de ce temps est très-different de l'ancien qui est dans les Livres, non seulement quant aux mots, mais aussi en la prononciation qui est aujourd'huy très-mauvaise, et que quelques ignorans ont introduite, croyans d'avoir trouvé la verité, et rétabli le langage en sa pureté, sous pretexte qu'ils avoient trouvé qu'on parloit ainsi maintenant en Grece, ne considerans pas que c'est un Grec abastardy et different de l'ancien, en telle sorte que ceux qui sont sçavans en l'ancien, ne peuvent entendre le vulgaire de ce temps, parce qu'il est meslé du Turc et autres langages. Mais puisque je suis tombé sur ce sujet, je feray voir le plus brièvement que je pourray l'erreur de cette prononciation nouvelle, et qu'elle est contraire à l'ancienne.

65 Toute la nouvelle prononciation Grecque se reduit à trois lettres, β, η, et υ, et aux diphtongues ας, αυ, ει, ευ, οι, ηυ, υι, ωυ. Pour ce qui est de la prononciation du β et η, elle se recueille fort bien de *Suidas*, lors qu'il dit de la syllabe βῆ, que c'est τὸ μιματικὸν τῆς τῶν προβάτων φωνῆς [τὸ μιματικὸν τῆς τῶν probátôn phônês], c'est à dire que c'est un mot qui imite la voix des brebis, et rapporte un Vers du Poëte *Cratinus*⁴⁵, par lequel il appert que la voix de la brebis est βῆ, et non βι, comme on a voulu introduire⁴⁶. Ce vers est tel :

Ὁ δέηλοισθιος ὥσπερ πρόβατον βῆ βῆ λέγον βαδίξει [Ho déêloisthios hósper próbaton bē bē légon badízei]

66 Ce mesme Vers a esté cité depuis par *Eustathius* Commentateur d'*Homere*, qui vivoit il y a environ [P15] 450. ans : mais au lieu de ὁ δηλοίσθιος, il met ὁ δ' ἠλίθιος ; et ce sur le 9. livre dudit Homere, où il dit aussi comme *Suidas*, que βῆ est μίμησις προβάτων φωνῆς⁴⁷ [mímêsis probátôn phonês]. Et par ainsi cela confirme très-clairement que le β se prononçoit comme nostre *b*, et non comme *u* consonne, car on dit *uita* pour *beta*, et que l'η se prononçoit comme nostre *e*, et non en *i*. Cela mesme est témoigné par *Ausone* qui fleurissoit sous l'Empereur *Gratian* l'an 375. ou environ : car designant la lettre Grecque β, il l'a tournée en Latin *beta*, en ce Vers :

*Diuidum betæ monosyllabon Italicum B.*⁴⁸

comme la diphtongue οῦ ne se prononce pas *of*, il n'y a pas plus de raison pour celles-cy. Ajoutez à cela qu'on n'a pas appelé les livres de Moïse *Pentatefcus*, mais *Pentateuchus*, du mot πεντάτευχος [*pentáteukhos*].

- 74 Pour ce qui est de εἰ et υἷ, la raison aussi du double son qui doit estre en la diphtongue, fait qu'on les doit prononcer comme en l'interjection *hei*, et en *Troia*, sans en faire un *i* consonne. Il est [P18] vray pourtant qu'autrefois on a prononcé l'*i* comme εἰ, comme il se void en beaucoup d'inscriptions anciennes de *Gruterus*, etc. et par le titre de la Comedie de *Plaute*, appelée *Capteiuei*, pour *Captiui*. Ce qui causoit des confusions, comme l'a remarqué *Ciceron* en son Epistre à *Pætus*, au 9. livre de ses Epistres familiares ; où il dit qu'on ne distinguoit pas *bini*, c'est à dire deux en Latin, du mot Grec βῖνει, qui est l'Imperatif de βῖνέω [*binéo*], *coëo*, les prononçant semblablement⁵⁷. Ainsi on prononce en France *vein*, pour *vin*.
- 75 Tout cecy est selon le sentiment des plus intelligents ; et on trouvera cette prononciation contraire à celle de ce temps, autorisée au commencement du *Scapula* (ce qu'on estime estre de M. de Beze.)⁵⁸ On le void aussi au fonds des vieux *Gretzeres* ; mais parce que cela choquoit quelques-uns, on l'a mal à propos tiré des nouveaux. C'est enfin l'opinion de M. *Alegre* Advocat en la Chambre de l'Edict de Castres, très-excellent Grammairien aussi bien que Geographe, Historien et Poëte⁵⁹.
- 76 Les Anciens en ont remarqué aussi les changemens ; et nous avons un beau passage dans *Lucien*, en son *Pseudologista*, ou mauvais Grammairien, en ces mots : Εἶτα καὶ τῶν Ἀττικῶν κατὰ χρόνους τινὰς πολλὰ ἐντρεψάντων τῆς αὐτῶν φωνῆς, τοῦτο ἐν τοῖς μάλιστα τοῦνομα διετέλεσεν [*Eïta kai tōn Attikōn katà khronous tinas pollà entrepsántōn tēs autōn phōnēs, toũto en toĩs málιστα toũnoma dietélesen*]. *Id est Deinde Atticis per successionem temporum multa variantibus in lingua sua, hoc nomen inter præcipua mansit*. C'est à dire, selon [P19] la belle Traduction qu'en a fait depuis peu M^r d'*Ablancourt*, personnage très-celebre pour son erudition singuliere. *D'ailleurs, ce mot est de ceux qui se sont conservez en usage, dans cette grande revolution qui arrive tous les jours dans les Langues*⁶⁰.
- 77 À cela ont aussi beaucoup contribué leurs Colonies ; car ils en ont envoyé en beaucoup de païs, comme les Histoires nous en font foy ; et mesme en nostre France, et sur tout à Marseille, où la Colonie des Phocenses venuë d'Achaïe se vint loger, selon *Strabon* l. 4. et *Thucidide* li. I.⁶¹ d'où en sortirent plusieurs autres le long de cette coste jusques à Nice, *Pline* l. 3, c. 5.⁶² Et pour ne passer pas cette Langue, sans donner quelques exemples de sa corruption, comme nous avons fait de l'Hebraïque, et comme nous le ferons des autres : pour μηδεν [*mêden*], on dit maintenant δεν [*den*], pour ἴνα [*ína*], on dit να [*na*] ; pour ποῦ εἶδες [*poũ eĩdes*], ποῦδες [*poũdes*] ; pour εἰς τὰ στήθη [*eis ta stéthē*], σταστήθη [*stastèthē*] : et ils prononcent les voyelles η, ι et υ, et les diphtongues εἰ et οἰ, toutes comme un *i*. Les lettres mesmes sont un peu changées, comme on le void aux medailles Grecques antiques, et comme je l'ay veu en un nouveau Testament Grec qui est si antique, que Messieurs *Saumaise*, de Dieu, et *Erpenius*, hommes très-celebres l'ayans veu, le jugerent plus ancien infiniment que celuy de l'Université d'Oxford, duquel M. de Beze s'est servy en sa Traduction du Testament⁶³. Ce Manuscrit est de la Bibliotheque du Chevalier Jean Borel, homme très-docte et versé en toutes [P20] sortes de belles Sciences et de Langues, dont la mort precipitée qui fut à 51. en 1629. a privé non seulement la Zelande sa Patrie, du bien qu'elle en attendoit encore, (l'ayant déjà utilement éprouvé par les premieres Charges dont elle l'avoit gratifié, et par trois ambassades vers le Roy Jacques,) mais aussi toute l'Europe, qu'il auroit enrichie de ses doctes Escrits, comme on

le peut juger par l'excellent Commentaire qu'il a fait sur Daniel, et comme on le jugera encore par quelques-autres Ouvrages qu'on en publiera dans quelque temps.

- 78 Pour ce qui est du langage Latin, il a tellement changé qu'il est degeneré en Italien, et est passé par des changemens infinis, avant que de venir au point auquel il estoit au temps de Ciceron, que nous conservons encore à cause de sa beauté, (quoy qu'il soit une Langue morte, et comme une marque de nostre esclavage, et de l'Empire des Romains sur toute la terre); et le vray Latin de l'ancien *Latium* estoit encore si different de celuy de Rome, qu'il n'en restoit presque rien du temps de *Festus*.
- 79 La corruption a aussi esté grande de tout temps dans les Provinces, comme on le prouve par les termes dont se servoient les Colonies Romaines; car celles de *Læptis* et d'*Hippone* disoient *ossum*, pour *os*; *floriet*, pour *florebit*; et *dolus*, pour *dolor*.
- 80 Mais cela n'est rien au prix du Latin des Vers des [P21] Saliens, qu'on dit avoir esté composez par Numa, lesquels estoient à peine entendus par les propres Prestres Saliens, au raport de *Quintilien*, au livre I. chap. 6. de ses *Institutions Oratoires* que je rapporteray icy, non seulement parce qu'il parle des Vers des Saliens, mais aussi de l'estime qu'on doit faire des recherches de l'antiquité des Langues, afin que les lecteurs voyent par le jugement qu'en a fait ce grand homme, quel est celuy qu'ils en doivent faire eux-mesmes.

Verba à vetustate repetita, non solum magnos assertores habent, sed etiam afferunt orationi maiestatem aliquam, non sine delectatione; nam et auctoritatem antiquitatis habent, et quia intermissa sunt, gratiam nouitati similem parant. Sed opus est modo, ut neque crebra sint hæc, neque manifesta, quia nihil odiosius est affectatione: nec utique ab ultimis et oblitteratis repetita temporibus, qualia sunt, Topper, et Antigerio, etc. et Saliorum carmina vix sacerdotibus suis intellecta. Sed illa mutari vetat religio, et consecratis utendum est. Oratio vero, cuius summa virtus est perspicuitas, quam sit vitiosa, si egeat interprete? Ergo ut nouorum optima erunt maximè vetera, ita veterum maximè noua. Similis circa auctoritatem ratio. Nam etiamsi potest videri nihil peccare, qui utitur iis verbis, quæ summi authores tradiderunt, multum tamen refert non solum quid dixerint, sed etiam quid persuaserint. Neque enim, Tuburchinabundum et Lurch[in]abundum, jam in nobis quisquam ferat, licet Cato sit autor: nec, hos Lodices, quanquam id Pollioni placeat. [P22] Nec Gladiola, atqui Messala dixit: nec Parricidatum, quod in Cælio, vix tolerabile videtur: nec coll[o]s: nihil Caluus persuaserit. Quæ nec ipsi iam dicerent⁶⁴.

- 81 Ces Saliens estoient douze Prestres de Mars establis par Numa, qui portoient les Boucliers ancyles tombez du Ciel contre la pestilence, appelez ainsi à cause qu'ils estoient echancrez aux costez; et chantoient en dansant les Vers dont nous venons de parler, selon *Ciceron*, 3. de *Orat.*⁶⁵ et *Plutarque*, en la vie de Numa. Ils estoient appelez Saliens, à cause d'un *Salius* Samothrace, et selon d'autres, *Mantinéen*; mais l'opinion commune est, qu'ils estoient ainsi appelez à cause qu'ils sautoient en portant les Boucliers de Mars⁶⁶. C'est pourquoy *Catulle* 10.17 à *Colonia*⁶⁷, les appelle *subsulii*; et parce que ces Prestres faisoient des festins extraordinaires, on appelloit les repas extraordinaires, *Canæ Saliarum*. *Horace*, *Od.* 37. l. 1. *Carmin.* *Nunc Saliaribus ornare puluinar deorum, Tempus erat dapibus Sodales*⁶⁸. *Festus* dit ce Vers des Saliens:
- 82 *Præsul ut ampstruat, inde et volgus redemptruat olli*⁶⁹. C'est à dire, lors que le chef a commencé à se mouvoir, on fait de semblables mouvemens aux siens. *Cælius Rhodiginus* en ses leçons antiques l. 23 chap. 31. dit aussi que les Vers de ces Saliens dont il reste quelque chose, estoient obscurs et formez de vieux mots *Hetrusques*, *Sabins*, *Puniques* et *Gaulois*⁷⁰.

83 Ce qui me fait conjecturer que l'opinion de [P23] ceux qui ont dit qu'ils avoient esté Gaulois, n'est pas tant à rejeter comme on a crû; à quoy j'ajouterois, pour confirmation de cette opinion, qu'il y avoit un peuple Salién qui estoit Gaulois, comme l'a remarqué *Pasquier* en ses *Recherches*⁷¹; et que les anciens Clers de la Gaule avoient des habits bigarrez comme ces Saliens, à qui on a donné le nom de *virgatae vestes*. Et enfin à cause de la loy de France appellée Salique, dont le langage est comme celuy des douze Tables des Romains, c'est à dire très-obscurs, et presque semblable.

84 Je sçay bien qu'on dit que cette loy Salique qui ne laisse point tomber le Royaume en quenouille, fut établie par quatre grands personnages, à sçavoir *Wisogat*, *Theodogast*, *Salegast* et *Windogast*, et qu'on en veut tirer l'origine, les uns de *Gallique*, les autres de la *Salle* ou *Cour des Rois*: et les autres de ces articles, qui commencent par ces mots, *si aliquis*, ou bien du *Sel*, ou de *Salogast*, ou de la riviere *Sala*, et enfin de *Saliq*, nom de *Pharamond* supposé, comme ont dit *Pasquier*, *Seissel*, *Ferarius Montanus*, *l'Abbé d'Usperge*⁷², etc.⁷³ Mais laissant toutes ces diverses opinions, je la donneray avec *Paul Emile* et autres, à nos François Saliens.

85 Ceux qui voudront voir ces loix des douze Tables des Decemvirs, les pourront lire dans le recueil qu'en a fait *Fulvius Ursinus*, où ils les verront en Latin très-ancien et très-difficile⁷⁴. Ainsi, selon [P24] *Polybe*, les articles du traité fait entre les Romains et les Carthaginois, incontinent⁷⁵ après que les Rois furent chassés de Rome, ne pouvoient estre entendus de son temps⁷⁶.

86 On void aussi au Capitole à Rome une Colonne un peu effacée, appellée *Columna Rostrata* à cause qu'elle est ornée de becs de Navires, laquelle on avoit consacrée à l'honneur de *Duillius* Conseil Romain et premier Citoyen qui avoit triomphé des Carthaginois, en memoire de sa victoire navale remportée sur cette Nation, qui estoit la rivale de Rome: Ce qui arriva en la premiere guerre Punique cent cinquante ans seulement avant *Ciceron*, ce qui fait voir quelle doit la difference du Latin plus ancien. Et voicy les mots:

Exemet. Leciones. Macistratos. Castreis exfociont Pucnandod. cepet. enque. nauebos marid. Consol. Primos. ornauet. nauebous. Claseis. poenicis. sumas. Cartaciniensis. dictatored. altod. sociis. triresmos. Naueis. captom. numei. naualed. prædad. poplo. etc.

C'est à dire, en Latin ordinaire:

Exemit. Legiones. Magistratus. Castris. effugiunt. Pugnando. cepit. inque. nauibus mari. Consul. Primus. ornauit. nauibus. Classes. punicas summas. Cathaginiensis. dictatore. alto. sociis. triremes. Naves. captum. nummi. nauali. præda. populo. etc.

Par cette inscription on voit qu'on ne se servoit point du *g*, et qu'on mettoit le *c* en sa place; que la lettre *e* estoit employée pour *i*, l'*o* pour [P25] *u* et *e*; et le *d* ajusté sans nécessité en divers lieux⁷⁷.

87 Nous trouvons encore de ces vieux mots Latins dans *Terence*, *Festus* et *Varron*. *Plaute* aussi en ses *Men.* sc. 1. a. 2. parle en cette sorte:

*Tantum bonum Dii duint (pour dederint.)*⁷⁸

Et le mesme en ses *Capt.* sc. 1. a. 5.

*Mihi præterea unum nummum ne duis, etc. (pour dederis.)*⁷⁹

88 *Pline* s'est servy du mot de *Musinamur*, c'est à dire s'adonner aux Muses, en la Préface excellente de son *Histoire naturelle*⁸⁰. Et les autres Autheurs que je viens de nommer se sont servis de *bellium*, pour *bellum*; de *duis*, pour *bis*; de *oblitus*, de *augustitas*; *eccere*, pour *per cerrerem*; *actutum*, pour *statim*; *cascus*, pour un *vieillard*; *cteperum bellum*, pour

dubius, et autres infinis qui ont esté remarquez par *Aulugelle*, *Nonnus*, *Meursius*, et *Vossius de vinis Latini sermonis*.

89 L'Allemand a eu de semblables corruptions que l'Hebreu, le Grec et le Latin, comme il se void par les deux exemples que nous en avons dans la *Grammaire Hollandoise de Christien Van Heule* Mathematicien⁸¹.

90 Exemple de la langue Allemande, trouvé environ cent ans après la venuë de Jesus-Christ.

Chant de loüange de la Vierge Marie.

Mikkeloso min sela truchtin.

Intigifan min geest in Gote minemo Heylant.

*Bithiu Wanthar her Geschou vota admuothi sinero thiuni, etc.*⁸² [P26]

C'est à dire :

Mon ame exalte le Seigneur,

Et mon esprit resjouï-toy en Dieu mon Sauveur :

Car il a considéré l'humilité de la Vierge sa servante, etc.

91 Autre exemple, ou Cantique de Salomon, trouvé par *Paul Merula*, il y a plus de cinq cents ans⁸³.

Cusse hermih mit themo cusse sines mundes.

*Thicco geheizzer mit sive cuomst*⁸⁴ *per Prophetas, etc.*

C'est à dire :

Il me baise des baisers de sa bouche,

Ses grandes promesses faites par ses Prophetes m'arrivent, etc.

92 Le Hollandais a esté changé de mesme, et je le prouueray par trois exemples ; le premier est le plus notable, puisque par la mauvaise interpretation qu'on en a fait, à cause de l'ignorance du vieux langage, on a accusé d'adultere un Prince vertueux à sçavoir le Comte Floris, c'est touchant ces deux mots, *over spel*, c'est à dire par *passetemps*, en vieux langage, qu'on devoit expliquer joints en un seul mot, *overspel*, c'est à dire par *adultere* : et c'estoit ainsi qu'il falloit expliquer la Cronique ancienne d'où on a tiré sa vie⁸⁵. Maintenant cette maniere de parler a changé ; car on dit *door spel*, pour *overspel*. Le second exemple est en Vers pris d'une Cronologie Hollandoise ancienne, de l'an 609. où il est parlé de la statuë de Mercure⁸⁶.

Dœ zendehy (pipin) indenlanden sehiert [P27]

Vuillebræde die eerstebekeerde

De vriesen, ende t'oheloveleerde.

Tot vuestcappelen dat hyquam,

Dær hy ænbedende vernam.

Mercuriose over eenen God, etc.

93 Troisième exemple tiré d'une vieille Cronique Hollandoise⁸⁷.

En de hy bezechte het landtete.

C'est à dire :

Jus populo dicebat.

94 L'Anglois est passé par les mesmes vicissitudes ; en voicy un exemple : Ex. A' ρχαιονομια [Archaionomia], seu de legibus antiquis Anglorum, fol. I. c. 2. Ex legibus Inæ Regis anno Christi 712⁸⁸.

Cild binnam thrytt. gum nihta Sygeful wad gif hit swa ne sy. XXX. Scillinges gebete, giuuhit thonne sy, de ad butan vulluhte. Gebete he kit mid callum thamthe heage.

C'est à dire :

Infans intra 30. dies, postquam in lucem prodierit, baptizator. Id si non fiat, ter denis solidis culpa pensator; sin prius vitam cum morte commutaverit quàm sacro tingatur baptisimate, rebus suis omnibus mulctator.

- 95 Cet exemple est de l'Anglois Saxon, qui fut introduit en Angleterre après que les Saxons les eurent cruellement chassés. *Brerevood* en son livre des Langues et des Religions, dit avoir veu des Actes authentiques en Anglois du temps de Henry I. Roy d'Angleterre, dont il ne pouvoit presque rien entendre. Et on en void un pareil exemple [P28] dans la Cronique de *Holinshed*⁸⁹, d'un certain monument sur la fin du regne de Guillaume le Conquerant, en une Chartre par luy octroyée à la ville de Londres⁹⁰.
- 96 On void pareillement de l'ancien Gothique et du vieux Danois, bien differents de ceux de ce siecle, dans les inscriptions d'*Olaüs magnus*, et dans les fragmens Daniques qu'on a mis en lumieres depuis peu.
- 97 Je ne parle pas des fragmens Hetrusques d'*Inghiramius*, parce que *Leo Allatius* homme très-docte et intelligent, en a decouvert la supposition et l'imposture⁹¹. C'est une chose bien étrange qu'il se trouve des hommes capables de si noires impostures, que de vouloir imposer aux hommes des histoires forgées, comme si nous n'estions pas assez ignorans de nous-mesmes. C'est pourquoy je ne puis assez louer ceux qui en font la decouverte, et qui couvrent d'opprobre la renommée de ces imposteurs. Tel a esté le travail de M. Blondel, contre les Oracles Sybillins⁹².
- 98 Je ne m'amuseray pas à rapporter la liste des Livres supposez qui se trouvent, puis qu'on la peut voir dans *Leo Allatius* contre les fragmens Hetrusques, ni à parler du *Berosé* d'*Annius de Viterbe*, puisque *Charron* en a entrepris l'apologie au commencement de son *Hist[oire]* de France⁹³.
- 99 Le vieil Espagnol se trouve aussi changé et mélangé tantost de l'Arabe, à cause des Morisques qui y ont esté long-temps, tantost du Latin; à [P29] cause dequoy ils ont appellé l'Espagnol langue Romance, quoy qu'elle ne lui ressemble presque plus; d'où vient encore aujourd'huy en France le nom des Romains. Ainsi *Nithardus* appelle langue Latine, l'ancien François du temps de Louïs le Debonnaire, quoy qu'il n'en aproche pas plus que nostre François d'à present⁹⁴.
- 100 Or qu'il y ait des mots Espagnols qui viennent du Latin, celuy de *ermoso* et de *icho* le prouvent, et sur tout le premier, puisque l'un vient de *formosus*, et l'autre de *filius*, en suprimant la lettre *f*. Ce que nos Gascons ont emprunté d'eux, veu qu'ils le suprimant toujours, disans *hille*, *henne*, etc. pour *fille*, *femme*, mettans l'aspiration en son lieu.
- 101 Le grand *Bembo* nous fait voir en ses Proses⁹⁵, comme l'Italien est passé par ces changemens; et parce que le passage est très-beau, et qu'il va à la loüange de la Provence qui a commencé à faire fleurir la Poésie, et l'a communiquée à l'Italie avec sa langue, je mettray icy ses paroles :
- Ma si come la Thoscana lingua da quella stagioni à piglar riputatione incominciando crebbe in honore e in prezzo quanto sè veduto di giorno in giorno; così la Provenzale, à ita mancando e perdendo di secolo in secolo in tanto che hora non che Poëti si truovino, che scrivano Provenzalmente, ma la lingua medesima è poco meno che sparita e dileguata si della contrada. Percioche in granparte altramente parlano quelle genti e scrivono a questo di; che non facevano à quel tempo [P30]; ne senza molta cura e diligenza e fatica si possono hora benè intendere le loro antiche scritte.*
- 102 Ce mal a esté si general, que les Americains mesme ne l'ont pû éviter; car le Dictionnaire Canadois que Jacques Quartier celebre voyageur nous a autresfois donné, ne sert presque plus de rien maintenant à ceux qui y vont. Car pour dire les nombres 1.

2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. ils disoient *segada. tigneni. asché. honnacon. oniscon. indaic. ayaga. addegue. madellon* et *assen* : et maintenant ils disent *begou. nichou. nichtoa. rau. apateta. coutouachin. neuouachin. nestouachin. pescouadet. et metren*⁹⁶.

- 103 Or comme toutes ces Langues ont souffert ces changemens, nous ne devons pas trouver étrange que la nostre ait aussi ressenti de semblables atteintes.
- 104 Les anciens Gaulois sont descendus selon M. *Bochart*, de *Gomer* et de *Javun*, dont le premier a esté l'origine de ceux qui ont habité du costé de la Seine ; et le second, de ceux du costé de Marseille⁹⁷. Il fait voir amplement en son docte *Phaleg* l'origine des anciens noms des Villes et Fleuves des Gaules, les tirant du Syriaque et du Punique, et sur tout de l'Hebreu ; comme *Rhodanus* de l'Hebreu ou Phenicien *Rhodanin*, etc. À cause dequoy les Grecs venans à les habiter, appellerent la coste de Provence *Rhodanusia*, et les Gaulois *Rhodanenses*⁹⁸.
- 105 Or que le vieux Gaulois fût demy Hebreu, les mots suivans le confirment : *Akarai*, c'est à dire tardif [P31] ; d'où vient *ara*, c'est à dire lent ; et *Araris* Fleuve qui va fort lentement ; *alben*, c'est à dire blanc, d'où viennent les *Alpes*. Ainsi *essedi*, chariots anciens, viennent de *sedavo* ; et la *Crau*, lieu pierreux du bas Languedoc, de *crac*, c'est à dire roche ; d'où vient aussi le mot de *cracquer*. *Pateres*, Prestres d'Apollon, vient de *Patar*, c'est à dire Interprete Divin, parce qu'ils expliquoient les Songes. De *chebel*, vient aussi nostre mot *chable* ; de *siffra*, celuy de *chiffre* ; de *rodet, roder* ; de *valed*, serviteur. De *mesura*, mesure ; de *peti* ; petit ; de *badeb*, baudet ou stupide, selon *Vigenere* sur *Cesar*.
- 106 Or les Phœniciens ont occupé toute l'Espagne jusqu'aux Pyrenées, qu'ils passerent mesmes souventesfois, et par ainsi ont communiqué de leurs mots et de leurs mœurs à l'Espagne et à la France : et Hannibal ayant à passer de l'[E]spagne en Italie, traversa les Gaules et y laissa plusieurs marques de sa grandeur. On y void encore divers lieux qui ont retenu son nom jusques à ce jour, tels que sont le *saut d'Hannibal* au païs de Foix, le *scalæ Hannibalis* de *Tite-Live* : le puis d'où il tiroit l'argent près de Perpignan, *roc Hannibal* en Languedoc, et autres, comme M. *Durand Chapelain* de la Reine le fera bien-tost voir doctement en la docte *Diatribes* qu'il a dressée du passage de ce grand Capitaine par les Gaules⁹⁹. Il est aussi fort considerable que les Dieux des Phœniciens et des Gaulois ont esté semblables ; car l'Hercule des Gaulois estoit aussi un Dieu des [P32] Tyriens : *Hezus* qui estoit Mars, vient de *Haziz* ou d'ⲬⲓⲘⲉⲥ Dieu Syrien, de *hazis*, c'est à dire fort : *Theutates*, c'est à dire Mercure, de *theut*, qui en Egyptien signifie la mesme chose, selon *Platon* en son *Phædre* et en son *Philebe*¹⁰⁰ ; et *Ciceron*, de la nature des Dieux, livre 3¹⁰¹. *Ouvana*, c'est à dire Minerve, de *Ouga* Deesse Phenicienne, adorée à Thebes ; et *Neith*, c'est à dire Mercure, selon la pluspart des Autheurs : mais j'estime qu'ils se sont trompez, et que c'est Neptune, non seulement à cause que *Theut* estoit Mercure : mais par la conformité des noms de Neptune avec *Neith*, et à cause de la pierre dite *Neyton* dediée à ce Dieu de l'eau, qui se void au milieu du Lac de Genève, à cause dequoy on appelle aussi *Neytons* les Genevois, parce qu'ils sont près du Lac.
- 107 Le nom de Gaulois n'a esté donné à nostre Nation que par les Romains ; car ils s'appelloient *Celtes* ou *Galates* ; et *Celte* et *Gaulois* selon *Cesar*, sont la mesme chose, non de *gelt*, c'est à dire argent en langue Allemande, mais du nom de leur fondateur. Il faut aussi remarquer que ces Galates ne sont pas les mesmes que ceux d'Asie.
- 108 Après les Pheniciens sont venus les Grecs, qui aussi ont communiqué quelque chose de leur langue à la nostre ; car les Grecs Phocenses venus d'Achaïe, ayans planté plusieurs Colonies depuis Marseille jusqu'à Toulon, y semorent¹⁰² leur langage ; si bien qu'on

envoyoit les enfans de toute la France à leurs Escoles, comme autresfois à Athenes. Il reste encor le Chasteau de Fox, pour [P33] un memorial des Phocenses ; et les noms mesme de Marseille et de Nice, sont entierement Grecs.

- 109 Il y a mesme des Auteurs qui tiennent que les Druydes parloient Grec¹⁰³, et Ciceron a creu que mesme les Gaulois l'ont tous parlé¹⁰⁴ : mais cela ne peut estre, du moins du temps de Cesar, duquel il est dit qu'il écrivoit à ses Lieutenans des Gaules ses lettres en Grec, afin qu'elles ne fussent entenduës par ceux qui les auroient interceptées¹⁰⁵. Et le mesme Cesar quoy qu'il sceust le Grec, parle à *Divitiacus* Autunois par Trucheman¹⁰⁶ : et par ainsi le Grec n'estoit pas commun à toute la Gaule, mais seulement à ceux qui avoient la curiosité de l'apprendre. Ce n'est pas que cette Langue n'ait pû leur avoir esté familiere auparavant, veu que *Strabon* dit qu'ils écrivoient leurs Contracts en Grec, et qu'on assure que les premiers qui y ont presché, se sont servis de la langue Grecque¹⁰⁷.
- 110 D'autre part la phrase Grecque et la Françoise sont fort semblables, et une infinité de nos mots en derivent très sensiblement, comme l'ont remarqué *Henry Estienne* en son *Traité de la conformité des deux Langues*, *Tripault de Bardis*, *Bouillus*, *Perionius*, et *Picart*¹⁰⁸ en sa *Celtopædie*¹⁰⁹.
- 111 Ainsi les Marseillois furent appellez *trilingues* par *Varron*, à cause qu'ils parloient Grec, Latin, et Gaulois¹¹⁰ ; et possible c'est pour cette mesme raison que *Virgile* dit, *Tyriosque bilingues*. Ce que d'autres ont mal expliqué *gens à double cœur* : Ceux d'*Empurias* en Espagne, ont aussi esté [P34] appellez *bilingues* pour la mesme raison.
- 112 Mais si les Gaulois ont pris quelques mots des Grecs, les Grecs en ont pris autant d'eux ; car ἄλλος [*állos*] vient de *alla*, βυθὸς [*buthòs*] de *bod*, Καθεδρα [*kathedra*] de *cadier*, ταφατα [*taphata*] de *taffetas*, τζόχη [*tzókhé*] de *chose*, διος [*dios*] de *derw*, c'est à dire chesne, d'où estoient dits des Druydes, qui en adoroient le guy ; et ὑψηλος [*húpsêlos*] de *uxel*, c'est à dire eslevé ; et par ainsi ces Nations se sont mutuellement assistées et communiquées, et l'une n'a rien à reprocher à l'autre.
- 113 En suite les Francons ayans fait descente és Gaules y donnerent le nom de France, et y planterent un langage demy Allemand et demy Gaulois, qu'on appella *Theuthfranc*, *Franctheuth*, ou *langue Thyoise*, c'est à dire François-Allemand, tel qu'est ce mot de *Morgangheba*, c'est à dire don du matin, qui estoit le present que les maris faisoient à leurs femmes le lendemain de leurs nopces, selon *Pasquier*. Mais en voicy des fragmens plus considerables, quoy qu'un peu plus recents.
- 114 Oraison Dominicale en vieux François, ou *Theuthfranc*, tiré d'*Otfridus*¹¹¹.

Fater unser guato
*Bist druthin thu gimnato*¹¹²
In himilon io hoher
*Uduih*¹¹³ *si namo thiner.*
Biqueme uns thinaz richi
*Thaz haha*¹¹⁴ *himmilrichi.*
Thara uuir zua io gingen [P35]
Ioh emmizigen thingen.
*Si inuillo*¹¹⁵ *thin hiar nidare*
So erist ufan himmile
In erdu hilff uns hiare
So du engilon duist nuthare
Thia da galichun zuthi
*Gib huitu*¹¹⁶ *uns mit ginuthi.*
*Io sollon ouht heist mera*¹¹⁷
*Thunes selles lera*¹¹⁸.

Sculdbilaz unsallen
So unit¹¹⁹ ouch duan uuollen.
Sunta thia uuir thencken
So em. nizigen¹²⁰ uuirken
Ni firlaze unich thih¹²¹ uuara
In thes uuidaruu erten¹²² fara.
Thas uuir nimissigangen
Tharana ni bifallen.
Losi unsi¹²³ io thanani
Thas uuir sin thine thegna
Ioh mitgina don thinen
Then uuennon¹²⁴ bi miden.

115 *Autres Vers anciens d'Otfridus, contenans les louanges de la nation Françoise¹²⁵.*

Sie sint so same chuani,
Selb so thie Romani,
Au¹²⁶ tharf man thas ouch redinon
Thas Kriachi mes giuideron¹²⁷
Sie eigun in zi nuzzi.
Do samalicho unizzi.
In felde ioh in ualde, [P36]
So sint sie sama balde.
Richiduan ginuagi
Ioh sint ouhsili¹²⁸ chuani
Zi wa fane snelle
So sint thie thegamalle¹²⁹.
Sie buent mit gizingon
Ioh buarun io thes ginnon¹³⁰.
In guatemo lante
Bi thiu sint se un scante
Izist filu fezzit
Harto ist iz giuueizzit
Mit manigfulten ehtin
Nist iz bij¹³¹ unsen frehtin
Zinnuzze grebit man ouh thar
Erinti ruphar¹³²
Iohbi thia meina
Isinet¹³³ steina
Ouththara¹³⁴ zua fuagi
Silabar zi nuag¹³⁵i
Ioh lessent thar in lante
Gold in iro sante.
Si¹³⁶ sint fast ravate¹³⁷
Si managemo guate
Si managecu¹³⁸ nuzzi
Thaz duent in tro¹³⁹ wizzi, etc.

116 *Pasquier explique ces quatre premiers Vers où les François sont comparez aux Romains, en cette sorte,*

Ils sont aussi preux ou braves
Comme les mesmes Romains, [P37]
On ose bien aussi en dire cela,
Que les Grecs ne contrediront¹⁴⁰.

Voicy l'explication du reste.

Ils ont avec grand advantage,
Bon esprit et entendement,

Soit en plaine campagne ou és forests
 Ils sont par tout valeureux,
 Et leurs richesses leur suffisent,
 Ils se peuvent assez louer :
 Aux armes adroits et prompts
 Sont très-tous ces vaillants,
 Ils sont parmy l'abondance des eaux
 Et dés long-temps accoustumez à veiller
 Et dans une bonne terre ou Province,
 Et qui plus est, ils sont hors de reproche.
 Leur terre est une terre grasse
 Bien forte par sa situation.
 Abondante en bonnes viandes.
 Et sont entr'eux mesmes en repos.
 Touchant les richesses, on treuve aussi là
 De l'or, des metaux et du cuivre,
 Et tirent hors des mines
 Du fer et de la pierre de taille,
 Et outre tout cela
 Aussi de l'argent à suffisance ;
 Voire en leur terre
 Se trouve de l'or parmy le sable
 Ils sont bien encouragez
 À toute chose belle ou bonne, [P38]
 Et à plusieurs choses de profit,
 Ce qui leur donne bon esprit.

117 Description de l'Évangile, en vieux François¹⁴¹.

Gidam¹⁴² ist es mi¹⁴³ redina,
 Thaz sie sent gnate¹⁴⁴ thegana,
 Ouh Gote thiononte alle
 Ioh wuisduanesifolle¹⁴⁵.
 Nu uuil ih scriban unser heil,
 Evangeliono deil .
 So uuir nuhiarbigunnum,
 In frenkisga zungen.

C'est à dire :

J'ay finy ma harangue,
 O qu'ils sont gens de vertu,
 Tous bons serviteurs de Dieu,
 Et remplis de sapience.

Pasquier cite ces quatre derniers, et les explique ainsi :

Ores veux-je escrire nostre salut,
 De l'Évangile partie
 Que nous icy commençons
 En Françoise langue¹⁴⁶.

118 Autres pris de Pasquier, et de *Beatus Rhenanus, de rebus Germanicis*¹⁴⁷, qui sont la suite des precedents :

Hiar hores ioziguate
 Vuas Got imo gebiete
 In ferenkisga zungun
 Nu frunes si hes alle. [P39]
 So werso wola voole,
 Ioth¹⁴⁸ wer si hold in muaie
 Francothute¹⁴⁹.

C'est-à-dire :

*Icy escoutes en bonne part
Ce que Dieu nous commande,
Qu'icy nous vous chantions
En Françoise langue.
Or se resjouisse tout homme,
Qui au vers bien voudra,
Et qui le retient en un courage franc.*

119 Autre exemple.

Bithiu wanta manage zilotum ordinon saga thie in uns ginfulta sint rahhono, etc.

C'est à dire :

*Parce que de vray plusieurs se sont efforcez de renger la description des choses qui nous sont arrivées, etc.*¹⁵⁰

120 Il ne faut point douter après ces textes, que les François n'ayent usé de la langue Allemande. Et par ainsi *Rhenanus* a eu raison de dire : *Germanica Francos usos fuisse lingua, manifestè convincit liber ille insignis Evangeliorum Franco-Germanicè, quem in Bibliotheca divi Corbiniani invenimus, dictus, liber Evangeliorum in Theodiscam linguam versus, ex rhythmis constans*, qui est le livre duquel sont tirez les textes susdits¹⁵¹.

121 *Tillius lib. 2.* confirme la mesme chose, lors qu'il dit : *Francorum veterum idioma fuit Teutonicum. Gallia enim fuit trans Rhenum, et Germaniæ commercium [P40] habuerunt Galli*¹⁵². Sur cecy voyez le mot de *Mareschal*, celui de *Vassal*, etc. et l'Epistre 44. de *Lipse*, *Cent. 3. ad Belgas*¹⁵³.

122 *Fauchet* est de mesme advis, et tient la langue Theodeste, Thudesque ou Wallone, estre l'ancienne Françoise ; Surquoy il fait des remarques et derive le mot de *Gallia*, de *Wallia*¹⁵⁴. Ce qui pourroit este veritable, à cause que le double w a esté changé en g, comme je l'ay prouvé dans ce Dictionnaire, où j'en ay donné beaucoup d'exemples.

123 On tient mesme que les Vers historiques que Charlemagne avoit composez touchant la France et qu'il sçavoit par cœur, estoient en cette langue¹⁵⁵. Or en cela il imitoit les anciens Bardes Gaulois qui pratiquoient la mesme chose ; car toutes les Nations ont eu une Histoire en Vers, comme les Cayers sacrez nous en rendent témoignage, estant partie en Vers. Les Grecs en ont fait autant, parce qu'avant l'usage de l'écriture c'estoit un moyen de retenir l'Histoire facilement ; et de là est demeurée la coustume de faire des Chansons sur tous les accidents memorables : À cause dequoy *Homere* dit dans l'*Odyssée*, que les Dieux envoient de grands accidents aux hommes, afin qu'on en puisse faire des Chansons¹⁵⁶.

124 On void encore en cette langue Thudesque ou Thyoise, autrement Theuthfranque, le serment de Louïs le Pie dans *Nithardus*¹⁵⁷ : Comme aussi celui de Charles son frere et de leurs peuples [P41], lesquels je mettray icy, comme estans une des principales pieces qui nous restent de ce vieux langage : l'un est en langue meslée du François et Allemand qu'on parloit en un quartier de la France ; et l'autre qu'on parloit en l'autre, est meslé du Latin.

125 Serment de Louïs le Pie, en langage Romant.

*Pro Don amur, et pro Christian poblo et nostro comun salvament, d'ist di en avant in quant Don savir et podir, me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo, in adjudha et in cadhuna cosa, si cum per dreiti son frada salvar dist in o quid*¹⁵⁸ *il mi altresí fazet ; et ab Ladher*¹⁵⁹ *nul plaid nunquam prindrai qui, meon vol, dist meon fradre Karle in damno sit.*

C'est à dire, selon *Thysius*¹⁶⁰.

Pour l'amour de Dieu et pour le peuple Chrestien et nostre commun sauvement, de cette journée en avant en quant que Dieu savoir et pouvoir me donnera, ainsi je le salvèray mon frere Charle, et en aide et en chacune chose, ainsi comme bon par droit, etc.

- 126 Serment de son frere Charles en langue Thyoise, ou Deudisque.

In Godes minna indui thes Christianes Folches nid unser bedhevo geal tenisi fon these. No dage frammoz desso fran : so mir Got genuiz ei nibi madh surgibit so hald thtis an minam bruger scal inthi utha Zermigsono maduo indimit luheren in nothe in mit hing nege gango theminam willon imo ce scadhen nuerhen [P42]¹⁶¹.

- 127 Serment de l'un et de l'autre peuple. Et premierement le serment en langage Romant estoit tel¹⁶².

Si Ludhvvig sagramnem que¹⁶³ son fradre Karlo jurat, conservat, et Karlus meos sendre¹⁶⁴ in suo part un lo stanit¹⁶⁵, si io returnar non lint pois, ne io ne veuls cui¹⁶⁶ eo returnar int pois in nulla adjudha contra Lodhvvig num li iver.

- 128 Le mesme serment en langage Theuthfranc.

O Barkarlthen eid then exsineno bruodher ludhuwige gesvor geleistit, inde luduwigmin herrothen er imo gesvor sorbri ehit ob ihina nesaruuendenne mah, noh ih nohthers, nech hein thenibes iruuenden mag uuedhar Karle imo cefollus tine uuirdhit¹⁶⁷.

C'est à dire :

Si Louïs le serment, qu'il a son frere Charle juré conserve, et Charle mon seigneur de sa part ne le tient, si je detourner ly ne puis, ni je, ni nullui detourner lui ne puis, en nulle aide contre Louïs avec lui iray¹⁶⁸.

- 129 Mais quoy que nostre Langue ait pris beaucoup de mots de l'Allemand, elle luy en a aussi donné des siens en revanche : car le mot *Ambacht*, qui en Allemand signifie un Officier, et d'où vient le mot d'*Ambassadeur*, vient le mot d'ancien Gaulois *Ambartus*¹⁶⁹. *Carre*, c'est à dire chariot, vient de *carrum* : *marg*, c'est à dire mouëlle, vient de *marga* : *brucke*, c'est à dire un pont, du Gaulois *briga*, et ainsi de plusieurs autres. [P43]

- 130 Après les François vindrent les Romains, qui s'estant rendus maistres des Gaules, cinquante ans avant la venuë de Jesus-Christ, et ayant chassé les François¹⁷⁰ ou Allemands qui les avoient envahies, y introduisirent la langue Latine ; sur tout du costé esloigné du Rhin : car la Gaule parla du costé de l'Allemagne un François qui tenoit de l'Allemand, duquel nous avons donné des exemples cy-dessus : et de l'autre il tenoit du Romain, et ce langage fut le François elegant de la Cour, on l'appella Romant, comme je l'ay deduit curieusement sur ce mot de Romant. J'en ay aussi mis des exemples cy-devant. Et pour faire que leur langue Latine prist bien-tost racine, ils en establirent des Ecoles à Lion, à Tolose, à Autun, à Bordeaux, à Besançon, etc. et ordonnerent que les Actes publics se passeroient en Latin ; de sorte qu'ils y reussirent si bien, que le vray Gaulois s'est presque perdu, et que le François fut moitié Latin. Ainsi *moult* venoit de *multum* ; *goupil*, de *vulpes* ; *sagete*, de *sagitta* ; *Caresme*, de *Quadragesima*.

- 131 Et à cause de cela plusieurs ont pris pour Latin l'ancien François, et entr'autres il y a un Manuscrit Arabe qui au lieu de dire qu'un discours se raporte au Grec et au Latin, dit, au Grec et au François. On void assez de ce Latin barbare dans les Glossaires anciens ; et il n'y a mesme gueres de Livres de cent ou cent cinquante ans, qui n'ayent leur François demy Latin, tant pour les mots que [P44] pour la phrase. C'est pourquoy *Jules Cesar Scaliger* a eu raison de dire : *An ignoras linguam Gallicam, Italicam, Hispanicam, linguæ Latinæ abortum esse.*

- 132 Mais d'autre part les Romains prirent plusieurs mots des Gaulois. Et ainsi si nostre Langue a emprunté des autres, elle les a recompensées en mesme temps, et leur a rendu

la pareille : car le mot *aratrum* vient du Gaulois *arat* : *lividus* de *luid*, *mare* de *mor*, *terra* de *ter*, *nox* de *nos*, *vallum* de *wal*, *cuneus* de *ken*.

133 En suite des Romains, les Goths firent leur irruption, et envahirent l'Espagne, l'Italie et la France, et y laisserent par ce moyen des semences de leur Langue, et sur tout dans le Languedoc qui est ainsi dit, comme qui diroit *langue de Goth*, parce que les Rois des Goths avoient leur siege Royal dans la ville de Tolose Capitale de Languedoc. Il est vray qu'il a aussi esté appellé *langue d'oc*, parce qu'ils disoient *oc* pour *ouy* : et cela se recueille de plusieurs chartes, où on trouve ces paroles, *tant en Languedoc, qu'en Languedoil*, dequoy j'ay veu des exemples.

134 Après ceux-cy sont venus les Anglois qui ont occupé la Bretagne, et ont meslé leur Langue à la nostre, en telle sorte que le Breton qui reste encore est un ancien Anglois fort conforme à nostre vieux Gaulois, comme l'ont remarqué *Tacite*, *Mercator*, et la pluspart des Autheurs. Voicy l'Oraison Dominicale en cette Langue Bretonne ou Armorique [P45]¹⁷¹.

*Non tad pehuny sou en efaou*¹⁷²

Da, hanou bezet sanctifiet.

Denet aornomp da rovantelæz.

*Da col bezet græt en donar*¹⁷³ *eval maz eou en euf.*

*Ro dimp hiziouhon*¹⁷⁴ *bara pemdeziez.*

*Pardon dirap*¹⁷⁵ *hon pechedou, eval ma pardonomp da nep*

*Pegant ezomp offanczet*¹⁷⁶.

*Ha nas dilæsquet ahanomp*¹⁷⁷ *en temptation ; hoguen hon*

*Dilour dyouz drouc*¹⁷⁸.

Rac dit ez aparcbant an rovantelaz angloar, hac an Galhout dabiz auy quen. Amen.

135 D'autres ont creu, et peut-estre avec raison, que nostre Langue ne vient pas de l'Angloise ; mais au contraire, que l'Angloise vient de la Gauloise : comme aussi ce vray Gaulois ne vient point du Grec ni de l'Allemand, car le Gaulois estoit des premieres Langues du Monde, la Gaule ayant esté peuplée par Gomer. Je l'ay déjà prouvé cy-devant pour le Grec. Pour ce qui est de l'Allemand on le peut prouver aussi, en ce que *Tacite* dit que les Gothins en Moravie n'estoient pas Allemands, puis qu'ils parloient Gaulois ; et que Ariouiste Allemand s'estoit formé à parler Gaulois, pour avoir esté quatorze ans és Gaules¹⁷⁹, comme aussi en ce que *Caligula*, selon *Suetone*, forçoit les Gaulois à aprendre l'Allemand, afin de les faire passer pour Allemands à son triomphe¹⁸⁰. Par ainsi donc le Gaulois ne venoit pas de ces Langues, non plus que du Bretons ; ni le Breton ne vient pas non plus du Basque, comme on a creu, disant que lors [P46] qu'ils aborderent l'Angleterre, ils crierent *bret*, c'est à dire terre, d'où ils lui donnerent dit-on le nom de Bretagne.

136 Mais l'affinité de la langue Angloise avec la nostre, vient de ce qu'ancienement l'Angleterre estoit jointe par un Isthme avec la France, à sçavoir par le Boulenois, d'où elle a esté divisée du depuis ; de mesme que l'Isle de Vight, comme je l'ay dit ailleurs ; et que la Sicile qui a esté autresfois jointe à l'Italie, le Negrepont à la Grece, et la Barbarie à l'Espagne. Ce qui se prouve en ce que les mers sont fort peu profondes és endroits où estoient ces Isthmes, mais aux costez elles le sont beaucoup ; comme aussi en ce que le fonds y est de terre et non de sable, et que les couleurs de la terre des deux bords se raportent beaucoup. Et mesme le bourg de Vight ou With près de Calais, le semble confirmer, venant de l'Hebreu *gueth*, c'est à dire separation : comme celui de *rhezo* en Italie a pris son nom aussi de là, à cause de la separation de la Sicile. C'est pourquoy un Poëte ancien a dit, *Divisos orbe Britannos*¹⁸¹.

- 137 Ainsi à Aigues-Mortes on void que la Mer s'en est éloignée de demy lieuë, quoy qu'autresfois elle frapast ses murs. Ce qui fait voir qu'il est arrivé de grands changemens au Monde, et que les Mers occupent la place des Villes anciennes, comme on en void en Zelande : et au contraire, il y a eu des Villes là où autresfois y a eu des Mers et des Lacs, telle qu'est Millau en Rouërgue, qui a [P47] pris nom de *mille aquæ*, et où on void l'enceinte du Lac, et jusques où il montoit, marquée sur les rochers qui l'environnent, qui sont mesmes remplis de coquillage.
- 138 Je pourrois prouver cela par les Histoires de *Louïs Guyon*¹⁸² en ses Leçons, parlant d'un Navire qui fut trouvé avec les ossemens de 40. hommes, et diverses ancres, bien avant sous la terre, et bien loin de la Mer. Cela se confirme aussi par les coquillages et figures d'animaux marins petrifiez, qu'on trouve en diverses grottes et montagnes, et par les aneaux de fer qui se voyent en des roches inaccessibles, ausquelles on assure qu'on attachoit autrefois des Navires. Je m'estendrois davantage sur ce poinct, si je n'aprehendois d'estre prolix et de m'égarer trop de mon sujet. C'est pourquoy je le reserveray pour la dissertation particuliere que je desire de faire sur ce sujet, en laquelle je prouveray que ce Monde n'est plus le mesme qu'anciennement ; et que par ainsi c'est en vain qu'on demande le lieu du Paradis terrestre, et qu'on le veut situer en Turquie, comme si Dieu avoit mieux aimé y introduire les Infidelles que les Chrestiens.
- 139 Joignez à cette jonction de l'Angleterre avec la Gaule, qu'anciennement elle dependoit de la Gaule Celtique, et que c'estoit les Isles que *Pomponius Mela*¹⁸³ appelle *Cassiterides*, qu'il dit avoir abondé en plomb et estain, entendant sans doute les mines d'estein de Cornouaille (que le mot de [P48] *Cornu Gallia* semble confirmer avoir dépendu des Gaules) qu'Aristote a appelé τὸν κασσίτερον τὸν κελτικὸν [*ton kassiteron ton keltikon*]¹⁸⁴. Parquoy je ne doute point que quelque Colonie Françoise n'y ait esté, outre qu'on trouve qu'il y avoit des Druydes en Angleterre, et qu'il y a divers noms de Villes finissans en *dunum, magus, ritum, durum, briva*, etc. qui sont mots Gaulois, et semblables à plusieurs terminaisons de noms de villes de France. À quoy on peut ajoûter que les Gaulois et Anglois ont combattu dans de semblables chariots, ont usé de brayes ou chausses à la matelote, ont porté les cheveux longs et blonds, et que mesme ils ont eu de mesmes Rois. Et *Cambden* en sa *Britannia*, fait voir par beaucoup d'exemples la semblance des mots Gaulois et Bretons.
- 140 Nous avons aussi pris quelques mots de l'Espagnol : car *aber*, qui en Gaulois signifioit *havre*, et le mot de *lance*, en viennent, et celui de *vettonica*, qui est la betoine herbe Cephalique, qui a pris nom des *Vettons*, peuple d'Espagne.
- 141 Nous avons fait le mesme de l'Italien ; car les mots de *mesquin, eschever, losanger, heberger*, etc. en ont esté pris. Et après le mariage de la Reine Catherine de Medicis, le mot de *basté* fut mis en usage, comme maintenant celui de *conjoncture*, et celui de *caprice*, qui est à present tout à fait naturalisé, encore qu'il semblast alors fort étrange. Voyez le Dialogue d'*Henry Estienne*, du langage François Italianisé¹⁸⁵.
- 142 Ainsi le commerce de la Barbarie avec les [P49] Marseillois nous a aussi donné quelques termes, et entr'autres celui d'*algarade*, qui vient d'Alger, d'où les Pyrates viennent faire des courses sur la mer Méditerranée.
- 143 Et enfin le Languedocien et Provençal qui ne sont que des restes du vieux Gaulois et du langage Romain, d'où vient qu'on appelle Romant ce vieux langage demy Catelan et Provençal, a rendu François beaucoup de ses mots, tels que sont *escarrabillat*, et autres que *Pasquier* a remarquez¹⁸⁶. Cette langue Languedocienne et Provençale ont autresfois

esté le langage de Cour¹⁸⁷ ; et j'estime que c'est à cause que les plus fameux Poëtes appelez *Trouvadours* (dont j'ay parlé ailleurs) en sont sortis qui composoient les Romans, qui servent d'entretien aux Seigneurs et aux Dames de la Cour, que les Poëtes Italiens ont imitez, au raport de *Bembo* et de *Petrarque*, au triomphe de l'Amour, qui en fait un petit Eloge, en ces mots :

[F]ra¹⁸⁸ tutti, il primo Arnaldo Daniello
 Gran Mæstro d'Amor, cha la sua terra,
 Anchor fa honor col'dir polito et bello.
 Eran'vi quei, qu'amor si leve afferra,
 L'un Pietro è l'altro, el men famoso Arnaldo,
 E quei, che fur conquisi con piu guerra.
 I Dico l'uno, et l'altro Raimbaldo
 Che cantar pur Beatrice in Monteferrato :
 El Vecchio Pier' d'Alvernia con Ginaldo
 Folchetto, cha Marsiglia il nome ha dato
 Et à Genova tolto, et a l'estremo [P50]
 Cangio per miglior Patria habito et stato.
 Giaufré Rudel, ch'uso la vela el remo
 A cercar la sua morte ; et quell' Gulielmo
 Cher per cantar hal fior de suoi di scemo
 Amergio, Bernardo, Ugo, et Anselmo
 Et mille altri ne vidi ; à cui la lingua,
 Lancia, et spacia fu sempre, è scudo, è Elmo¹⁸⁹.

- 144 Ce sont les principaux Poëtes qui ont honoré l'Amour par leurs escrits après les Grecs et les Latins. On en peut voir la vie dans les livres qu'en ont fait *Nostradamus* et autres¹⁹⁰ : et on en void encore un rare volume à Tolose, dont j'ay cité beaucoup de fragmens dans le corps de cet Ouvrage¹⁹¹. Ces Poëtes s'estoient élevez et évertuez les uns à l'envy des autres, à cause que les Princes de ce país-là avoient beaucoup d'affection pour la Poesie, et recompensoient dignement les Poëtes : Ainsi l'a-t-on veuë fleurir sous François I. et derechef sous M. le Cardinal de Richelieu, pour la mesme raison. Mais il semble qu'elle est naturelle à la Provence et au Languedoc, puis qu'on y void encore de rares Poëtes, nonobstant le mépris qu'on en fait, et le peu d'apuy qu'ils trouvent chez les Grands.
- 145 Le haut Languedoc se peut glorifier d'avoir produit le Poëte *Goudouli* Advocat Tolosain, qui a si bien manié sa langue, qu'il a fait voir en son *Ramelet mondi*¹⁹², qu'elle ne cedit à aucune autre ni en mignardise, ni en expressions fortes. Et avant lui *Auger Gaillard*¹⁹³ Charron de Rabastiens, [P51] avoit aussi esté dans une estime extraordinaire, et tous les deux ont esté reconnus pour excellents Poëtes, cettuy-cy par le grand Henry IV, qui l'avoit honoré de ses presents, et *Goudouli* par feu Monseigneur le Prince de Condé. Ainsi la Gascogne en a beaucoup d'excellents, entre lesquels est un *Bertran Larade*¹⁹⁴, et *Du Bartas* mesme s'y est exercé quelquesfois, comme on peut voir en sa *Muse Gascone*¹⁹⁵. Le bas Languedoc a aussi son *Sage*¹⁹⁶ ; bref, tout ce país semble estre une pepiniere de Poëtes.
- 146 J'observeray encore icy, avant que passer à l'autre chef de cette Preface, trois choses de nostre Languedoc, qui me semblent dignes de consideration, et qui font voir comme on y conserve encore quelques marques des Coustumes anciennes.
- 147 La premiere est, que comme on avoit anciennement accoustumé d'instituer des Jeux à l'honneur des Hommes illustres, et de reciter des Vers à leur loüange à certain jour de chaque année, afin de perpetuer leur memoire, on pratique encore cela en quelques villes de Languedoc : car à un lieu appellé *Peyregous*, à deux lieuës de Castres

d'Albigeois, les paisans font une representation du Roy Jacques qui estoit un Comte de Castres de la maison de Bourbon. Et à la *Bruguere* autre lieu qui n'en est pas du tout si éloigné, on represente l'histoire d'un Sultan et d'un Empereur. Ces coustumes sont fort anciennes, et comme à l'imitation [P52] des Jeux instituez à l'honneur d'Hercule, d'Enée, etc.

148 En second lieu. Pour marque que les anciennes coustumes durent dans les lieux reculez de la Cour, et sur tout dans les Montagnes, il y a aussi au haut Languedoc des villages à l'environ de Castres, où les hommes n'ont autre nom que celui de leur Baptesme. De sorte que lors qu'ils veulent designer quelqu'un, il faut qu'ils disent *Pierre de Guillaume, de Bernard*, etc. et qu'ils recitent leur Genealogie. Ce qui semble rester des Grecs et des Hebreux ; car les Grecs appelloient les fils du nom de leurs peres. Ainsi Ulysse est dit *Laërtiades*, Diomedes, *Tydides*, etc. Et mesme les Comtes de Barcelone et autres s'appelloient ainsi ; car on disoit *Ramond Bernard* Comte de Barcelone ; parce que le pere de Bernard s'appelloit Ramond.

149 Et pour une derniere marque de la conservation des anciennes coustumes en Albigeois, les paisans se servent encore d'une espece de hieroglyphiques ; en sorte qu'ils font des Almanachs sur un morceau de bois qui n'est pas si grand qu'une carte à jouer, où sont marquez tous les mois et jours de l'année avec les Festes, et autres choses notables par un artifice singulier. Ce qui marque que ce país a eu des connoissances, des sciences et autres belles choses depuis un temps immemorial, retenant cela des Egyptiens ou autres qu'ils avoient imitez.

150 Il reste à remarquer en general que la langue [P53] Françoise a fort affecté le *laconisme* ou abreviation des mots, comme on le peut prouver par divers exemples : et c'est ce qui a causé beaucoup de changement à la Langue de laquelle ils empruntent les termes ; comme pour *perdere*, on dit *perdre*, pour *pu dicella*, *pucelle*, pour *Quadragesima*, *Quaresme*, et enfin *Caresme*, pour *faon*, *fan*, pour *paon*, *pan*, pour *origine*, *orine*, pour *heritier*, *hoir*, pour *puante*, *pute*, pour *parentage*, *parage*, pour *grandement*, *gramment*, pour *noireté*, c'est à dire noirceur, *nereté*, pour *homme*, *hom*, pour *comparoissant*, *comparant*, pour *penitencier*, *penancier*, pour *fortement*, *formant*, pour *verité*, *verté*, selon le [R]omant d'*Alexandre*¹⁹⁷.

La verté de l'Estoir si com li Rois la fist.

Et pour *amenera*, *amerra*. Ainsi Marot dit és Ps¹⁹⁸.

Justice à son point amerra.

151 Outre cela on abregeoit les mots en les écrivant, ce qui en a formé de nouveaux, et une partie des susdits se sont insinuez ainsi parmi eux, et entr'autres celui de *Quaresme*, qu'on écrivoit *Qresme*, sous-entendant le reste de *Quadragesime*. Ainsi on écrivoit *qrel* pour *quarrel*, *mlt* pour *moult*, *Chr* pour *Chevalier*, *rendirent* pour *respondirent*, etc.

152 Les manieres de prononcer differentes en ont aussi fait naistre beaucoup, comme celui de *pigeon*, qui vient de *pipion*, du Latin *pipio*, l'ayant écrit premierement ainsi *pip jon* ; et adoucissant le *p*, il reste *pijon* ; qu'on a changé depuis en *pigeon*, et ainsi des autres [P54].

153 Pour la fin il faut faire quelques remarques sur la langue des anciens François, et par mesme moyen sur leur rime. Ce langage Romant venant du Latin, l'imita aussi en beaucoup de choses, et entr'autres à ne mettre pas les articles, et à finir divers genitifs en *s* : comme pour dire le livre de Cesar, ils eussent dit, *le livre Cesars*, prenans cela du Latin *liber Cesaris*. De cette imitation du Latin est venu aussi qu'il y a beaucoup de noms propres en *i*, à cause qu'ils estoient nommez du nom de leur famille, comme *Abel Roberti*, *Leonardus Fioravanti*, *Manzini*, et sur tout en Italie, et mesme en France, parce qu'ils estoient nommez dans les Contracts Latins en ce cas là, et cela est resté encore.

Ainsi les Apotiquaires nomment souvent leurs drogues et herbes au genitif, à cause que les Medecins les mettent ordinairement ainsi dans leurs ordonnances.

- 154 Outre cela il faut remarquer que les anciens François finissoient en *erre* et *esse*, plusieurs mots que nous finissons en *eur* et *euse* : car ils disoient *semerre*, *gaignierre*, *lerre*, *trichierre*, *sauverre*, *vainquierre*, *luitierre*, *vengierre*, *pechierre*, *conoissierre*, *decevierre*, pour *semueur*, *gagueur*, *larron*, *trompeur*, *sauveur*, *vainqueur*, *luiteur*, *vengeur*, *pecheur*, *conoisseur* et *deceveur*. Et disoient *accuseresse*, *aideresse*, *tanceresse*, *trouveresse*, *lecheresse*, *mangeresse*, *repenteresse*, *demonstreresse*, pour *tanceuse*, *trouveuse*, *friande*, *mangeuse*, *repentante*, *demonstreuse* : Dequoy voicy un exemple considerable de *Jean de Mehun*, en son Testament [P55]¹⁹⁹.

*Si cette escriture ne ment,
Laquelle n'est pas menteresse,
Tu le queis soigneusement,
Tant que tu en fus trouveresse.*

Item.

*Li fors Rois li bons Justicierres.
Ou de Minos li drituriers Jugierre*²⁰⁰.

- 155 Par fois ils terminoient leurs mots en *oisse*, et disoient *aideroisse*, *conforteroisse*, etc.
- 156 Ils adjoustoient un *x* à tous nos mots en *eau*, quoy qu'ils parlissent au singulier, disans *biaux*, *oisiaux*, *toniaux*, *aniaux*, et par fois disoient *biāx*, *oisiax*, etc. et au contraire ostoient la lettre *s* des pluriels, disans *li autre*, pour *les autres*, *li enchantement*, pour *les enchantemens*.
- 157 Ils finissoient en *ex* les noms en *ieu*, disans *Diex* et *liex*, pour *Dieu* et *lieu*.
- 158 Ils changeoient aussi souvent en *x*, les noms en *l*, disans *mortiox*, *quiox*, *tiex* et *fox*, pour *mortel*, *quel*, *tel* et *fol*.
- 159 Ils disoient aussi *soye* et *moye*, pour *sienne* et *mienne*, *sor* pour *sur*, *ot* pour *eut*, *pot* pour *peut*, *seaut* pour *seut*, *veaut* pour *veut*, *fui* et *bui*, pour *je fus* et *je beus*.
- 160 Ils mettoient des *h* après le *c*, là où nous n'en mettons point ; et au contraire les ostoient des lieux où nous les mettons, disans *cha*, *embracher*, *merchy*, *conchut*, *puche*, *cheler*, *piecha*, pour *ça*, *embrasser*, *mercy*, *conceut*, *puce*, *celer*, *pieça* ; et au contraire *reproce*, *Ducesse*, *france*, *blance*, pour *reproche*, *Duchesse*, *franche* et *blanche* : pour *sentir*, ils [P56] disoient *sentu*, pour *croyez* et *voyez*, *créez* et *véez* : pour *son ame*, *ton ame* ou *mon ame*, *son image*, *ton angoisse*, etc. *s'ame*, *t'ame*, *m'ame*, *s'image*, *t'image*, *s'angoisse*, *j'ancelle*, *m'ancelle*, *s'ancelle*, c'est à dire *servante* ; *s'ostesse*, c'est à dire *son hostesse*, *m'espée*, etc.
- 161 Pour les mots en *eux*, ils les mettoient en *ous*, disans *pious*, *dous*, *Religious*, pour *pieux*, *deux* et *Religieux* ; et au contraire ostoient les *u* de plusieurs mots pour les prononcer en *o*, disans *porce* et *poir*, pour *pource* et *pouvoir* : *molt*, *cort* et *corage*, pour *moult*, *court* et *courage*.
- 162 En après ils mettoient en *el*, tous nos mots en *eau*, disans *cervel*, *mantel*, *corbel*, *chamel*, *veel*, *chevrel*, *morcel*, *pel*, *moncel*, *vaissel*, *fournel*, *bel*, *fourrel*, *chapel* et *tumbel*.
- 163 Ils terminoient beaucoup de mots en *on*, comme *mesprison*, *achoisson*, *delivreson*, pour *mespris*, *occasion* et *delivrance* : mais ce qui est considerable, ils avoient des mots dont nous manquons, comme *desraison*, etc. pour *dirent*, *mirent* et *occirent*, on disoit *distrent*, *mistrent* et *occistrent* : pour *me remplit*, *m'emple*. R[oman] de la Rose.

Sainte [V]Jenus de grace m'emple :²⁰¹

- 164 Pour *j'espere, j'espoir* ; pour *meurit, meure* : et disoient *ensoigne* pour *enseigne, pointure* pour *peinture, teche* pour *tache, flabe* pour *fable, plaigne* pour *plaine*, et changeoit l'o Latin en u, disans *cuel* pour *col, cuer* pour *cor*, et adjoustoient un u en *repos* et *propos*, disans *repous* et *propous*.
- 165 Quant aux mots que nous avons qui finissent [P57] en *eine*, ils le prononçoient en *oine*, disans *voine* pour *veine, ensoigne* pour *enseigne, vœr* et *chœr*, pour *voir* et *cheoir, tienge* pour *tienne, l'eneur* pour *l'honneur, henorer* pour *honorer, roison* pour *raison*. Le c a aussi esté employé pour le q ; car on écrivoit *coy* pour *quoy, quer* pour *car*, et *cune* pour *qu'une* : et au contraire, le q a esté mis souvent pour le c.
- 166 On usoit aussi d'apostrophes et abreviations comme *Terence*, disant *qu'em* pour *qui me*²⁰².
- 167 En outre on disoit *asseur* pour *assuré, accuseur* pour *accusateur*, et mettoit en or la pluspart des mots que nous avons en *eur*, comme *trouveor* et *chanteor*, pour *trouveur* et *chanteur, jougleor* pour *jougleur*.
- 168 Il ne faut pas oublier aussi à remarquer qu'on sous-entendoit souvent la particule *de*, et disoit *le fils yvain* pour *d'yvain*. Cela se void dans *Perceval*, lors qu'il dit :
*Comment par le barat son pere*²⁰³ .
 Ainsi on disoit la Bible Guyot, le Testament Pathelin : et on dit encore les quatre fils Aymon, l'Hostel-Dieu. Ainsi Pathelin, dit,
*Je mourray de la mort Roland*²⁰⁴.
 Et Villon.
Que li bon Rois me delivra
*De la dure prison Mehun*²⁰⁵.
- 169 Ils avoient encore une construction estrange pour le mot *sinon* : car ils le separoient en *se* et en *non*, et les esloignoient l'un de l'autre.
- 170 On ostoit la lettre *r* de plusieurs mots : car on [P58] disoit *abre* pour *arbre, mabre* pour *marbre, quater* et *paler*, pour *quartier* et *parler*.
- 171 Enfin on disoit *extime* pour *estime, Dux* pour *Duc, salus* pour *salut*, et *capel* pour *capet* : mais à cause de la grande ressemblance du *t* ancien avec le *c*, on a appelé le Roy Huë *Capet*, quoy qu'il s'appellast *Cappel*, comme j'ay veu en divers Manuscrits anciens. De mesme qu'on a mis *Severacus* pour *Severatus* Evesque de la ville de Castres en Albigeois. Je le prouveray par ce passage de *Villon*, en son Testament.
Se fusse des hoirs Hue Capel
Qui fut extrait de boucherie,
On m'eut parmy ce drapel,
*Fait boire de l'escorcherie*²⁰⁶.
- 172 On disoit *jours* pour *jour, uns autres* pour *un autre*, et les *s* finaux estoient changez en *t* : car on disoit *nuis* pour *nuit, pons* pour *pont*, etc. selon ce Vers de *Perceval*.
*Li pons estoit et fors et haus*²⁰⁷.
- 173 Quant à la prononciation de rime, on prononçoit *nage* pour *neige* ; faisant rimer *neige* à *corsage* Pathelin.
Vous lui ressemblez de corsage,
*Comme qui vous eut fait de naige*²⁰⁸.
- 174 On faisoit aussi rimer *campagne* avec *ateigne, rame* avec *aime*, le prononçant *ame, briève* avec *reçoive, heste*, c'est à dire *haste*, avec *requeste, taches* avec *flesches, chandelles* avec *estailles, griesve* avec *estrive, esmay* avec *moy*. Et *Marot* fait rimer *sanctuaire* avec *gloire*²⁰⁹ [P59].

- 175 Il y auroit une infinité de ces Remarques à faire : mais comme cela seroit ennuyant et de peu de fruit, je me contenteray de ce que j'en viens de remarquer, laissant à chacun à en remarquer davantage en la lecture des anciens Livres.
- 176 Les restes de cet ancien François sont demeurez partie en Bretagne, et partie en Languedoc et Provence, et j'en ay fait voir les conformitez en une infinité d'endroits de cet Ouvrage ; et la Provence l'a enfin communiqué à l'Italie par son voisinage, par l'admiration de ses Poëtes, appelez *Trouvadours*. C'est le sentiment de *Petrarque* et *Bembe* en ses Proses²¹⁰.
- 177 Ainsi nostre Langue est tirée non seulement de l'Hebraïque, Latine, Allemande, Gothique, Lombarde, Espagnole, Angloise et Anglosaxone, comme l'a creu *Pasquier*, mais de plusieurs autres, et non particulièrement d'une de celles que nous venons de nommer : et cette corruption n'est venue que par degrez ; car le plus ancien Gaulois ne fut meslé que de l'Hebreu, après il fut meslé au Grec, puis à l'Allemand, après au Latin, et ainsi peu à peu à toutes les autres Langues ; de sorte que celui que nous parlons à present, est le plus impur et le plus meslé de tous.
- 178 Mais quoy que j'avoue que nostre Langue participe de toutes les autres, je ne pretends pas pourtant que les autres en retirent de l'avantage, veu qu'elles en ont receu autant d'elle, qu'elles lui en ont communiqué, comme je l'ay prouvé cy-[P60] devant par divers exemples.
- 179 Voilà quels changemens a eu nostre Langue depuis que la police des anciens Gaulois nos ancestres a souffert quelque bresche ; car auparavant ils vivoient en une merveilleuse union, quoy qu'ils fussent plus de soixante petits Roitelets, et ce par le moyen de leurs Dietes generales. Mais disons quelque chose à leur loüange. C'estoient des personnes non adonnées aux vices et voluptez, defendans mesme aux Marchands de leur apporter du vin et autres choses delicieuses, de peur de s'effeminer, à cause que la Guerre estoit leur principal talent, qu'ils pratiquoient avec tant d'honneur, qu'ils n'estimoient rien la victoire acquise par stratagéme. Aussi estendirent-ils bien loin leurs conquestes, à sçavoir en Italie, en Grece, et jusqu'au fonds de la petite Asie ; et s'y acquirent tant de reputation que les Rois d'Orient ne subsisterent que par leur vertu, par leur vigilance, et par leur grandeur de courage, qui fut si grande, que trente hommes en bâtirent deux mil és guerres qu'ils eurent en Afrique contre les Parthes, qui avoient esté estimez jusques alors invincibles. Et les Romains qui estoient si attachez à ne violer leurs loix, les rompoient bien souvent pour le sujet de leurs guerres dans les Gaules, et avoient un tresor auquel ils ne touchoient jamais que pour cette seule occasion, n'estant destiné qu'à cela. Et non seulement nous pouvons nous glorifier de la vaillance de nos devanciers, mais aussi [P61] de leur grande fidelité et pieté. On l'apprend par leurs Solduriers, et par ce grand tresor qui estoit en un Temple de Tolose appellé aujourd'huy Saint Sernin, où il y avoit plus de cent millions d'or ou d'argent à l'abandon, qui n'estoit enfermé ni gardé de personne ; parce qu'ils estimoient qu'il porteroit un mal-heur infini à son possesseur, comme le cheval Seian, ou le gibet de Montfaucon. Enfin leur obeïssance se prouve par ce profond respect qu'ils rendoient à leurs Druydes, qui estoient si absolus qu'ils pouvoient leur faire mettre les armes bas à leur premiere parole. Voilà quelle a esté la vertu de nos Ancestres, de laquelle j'ay voulu toucher quelque chose, afin qu'elle soit en reproche à ce Siecle plein de fourberie et de vice.
- 180 Venons maintenant aux utilitez de cet Ouvrage. Plusieurs s'imagineront tout à coup que c'est une piece de neant, et un travail fort inutile, ou du moins de bien petite consideration : mais je m'asseure que ce ne seront pas des personnes de haut sçavoir, et

que ceux qui n'en verront pas d'abord l'importance, changeront d'avis après avoir leu ce discours.

- 181 Car ce Dictionnaire sera utile en premier lieu à l'explication des anciens Manuscrits qui font la plus rare et la meilleure partie des Bibliothèques de renom, et où il y a une infinité de belles choses, soit pour la Theologie, soit pour la Medecine, soit pour le Droit, les Loix et les Coustumes [P62] anciennes, soit pour l'Histoire, soit enfin pour mille autres sujets importants au public : comme pour des Monnoyes, des Ceremonies, des Charges, pour la Poesie, etc. Et on les laisse manger aux teignes à faute de les entendre.
- 182 En second lieu : On aura par ce moyen le contentement de voir les changements que les mots de nostre Langue ont eus, voyant quels ils estoient avant Jesus-Christ, et en chaque Siecle après lui : Par où on aperçoit la vraye origine de la pluspart des mots, quelles Langues ont emprunté de la nostre, ou de quelles la nostre a pris son origine, et pourquoy certaines villes, montagnes, rivieres, etc. et mesme les hommes, ont eu le nom dont on les designe. Ce qui donne mille belles lumieres à l'Histoire, à la Geographie, et mesme au reste des Arts et des Sciences.
- 183 En troisième lieu : Il peut servir à entendre les Actes anciens, dont l'ignorance cause bien souvent des procès, comme je l'ay remarqué du denier d'or, sur le mot *denier* dans ce Dictionnaire.
- 184 IV. Son utilité ne sera pas petite à entendre les anciennes Inscriptions, Epitaphes, et autres Monumens de l'antiquité.
- 185 V. Pour connoistre le stile de chaque Siecle, et par ce moyen son caractere, et pour tirer de là de notables consequences, qui serviront à découvrir les faussetez des Actes, ou suppositions des Manuscrits et Inscriptions.
- 186 VI. Pour connoistre quelles ont esté les irruptions [P63] et descentes de divers peuples dans les Gaules, tirant argument de cela par les mots qu'ils nous ont communiquez, ou qu'ils ont donnés à quelque ville, montagne ou autre chose.
- 187 VII. Pour s'instruire en mille choses utiles à l'intelligence des Arts et des Sciences, pour entendre les Armoiries et leurs termes, les anciennes Machines de guerre, les Privileges, les Chartres, etc. et en retirer de belles remarques qu'on peut habiller à la mode, le faisant parler plus intelligiblement, et faire ainsi part au public des perles qui sont cachées dans ce fumier : comme le faisoit *Virgile* de celui du Poëte *Ennius*²¹¹ : et comme *Pasquier*²¹², *Fauchet*²¹³, *Galand* et autres ont fait, en ayans utilement enrichi leurs Ouvrages.
- 188 VIII. Les noms des plantes que j'ay expliquez, ne donneront pas peu de jour à découvrir les proprietéz que les Anciens attribuoient à certaines herbes que nous avons ignorées.
- 189 IX. De plus, le recueil de ces mots n'illustre pas peu l'Histoire des Gaules, montrant comme au doigt, les origines de ses peuples, et en quels lieux ils ont porté leurs Colonies.
- 190 X. Il sera aussi extrêmement utile à ceux qui voudront composer des Vers Burlesques, puis qu'ils y trouveront des mots très-propres à leur dessein.
- 191 XI. Enfin on peut aussi trouver du divertissement à composer des Ouvrages de raillerie en ce vieux langage de nos peres, ainsi que l'a fait M. [P64] *Voiture* avec ses amis, dont on void les lettres en ce vieux langage, imprimées dans ses *Œuvres*²¹⁴. J'en ay aussi

- composé quelques Vers pour un de mes Amis, que j'ay mise au fonds de ce Livre²¹⁵, quoy qu'elle soit faite avec assez de precipitation, et en fort peu d'heures.
- 192 Je pourrois encore dire que cet Ouvrage est extrêmement utile, en ce qu'il y a mille choses considerables sur toutes sortes de sujets : mais comme c'estoit un Livre de peu de divertissement, et qui auroit peu attirer les hommes à sa lecture, je l'ay voulu enrichir de plusieurs digressions curieuses et utiles, et de diverses origines des mots et antiquitez considerables.
- 193 Les Sçavans et plus clair-voyans que moy en tireront encore d'autres utilitez que je n'ay pas preveuës, comme on void que *Lypse*, *Torrentius* sur *Suetone*²¹⁶, *Lacerda* sur *Virgile*²¹⁷, *Lazius*²¹⁸ et autres infinis Sçavans, tirent des merveilleuses remarques des fragments, des inscriptions, et des vieilles monnoyes, medailles et graveures que d'autres méprisent, croyans avoir beaucoup meilleur sens que ceux qui en font estat avec raison.
- 194 Il est temps maintenant que je réponde aux objections que les Critiques me pourront faire. Si on trouve que mes citations soient par fois trop courtes, je l'ay fait pour affecter la briéveté : mais si cet Ouvrage est bien receu, je pourray les mettre plus au long dans l'augmentation que j'en feray. [P65]
- 195 Si on m'oppose que j'ay mis quelques textes anciens qui n'expliquent pas toûjours le mot pour lequel ils sont citez. Je répons que je ne les ay pas aussi mis afin qu'ils expliquassent toûjours la chose (car on n'en trouve pas toûjours qui l'explique) mais seulement pour faire voir que je ne les invente pas, puis qu'ils sont contenus dans les anciens textes que je cite.
- 196 Si on objecte encore qu'il y a des mots qui ne sont pas anciens, et qui sont seulement Provinciaux. Je répons que je les ay mis à cause qu'estans difficiles à entendre en certains lieux où ils ne sont pas en usage, il estoit necessaire de les connoistre, pour pouvoir comprendre les bons Livres qui se trouvent écrits en ces idiomes.
- 197 D'autre part on me dira que j'ay fait des digressions trop grandes et hors de mon sujet. À quoy je répons, que pour donner au public des choses rares et peu connus, j'ay bien voulu imiter en cela quelques hommes sçavans : De sorte que si j'ay failli en cela, j'ay failli avecques eux, pour le profit du Lecteur, et pour ne le priver de diverses choses curieuses dont je desirois de lui donner la connoissance.
- 198 On dira aussi que je n'ay pas toûjours cotté l'endroit des Autheurs. Mais sur ce poinct il m'est facile de satisfaire le Lecteur, en lui disant que la pluspart de ces anciens Manuscrits ne cottent ni les chapitres ni les pages ; et que *Pasquier*, *Fauchet*, *Galand*, et *M. Ménage* en ont usé ainsi, les [P66] raportant sans marquer les endroits. Je l'ay pourtant fait autant qu'il m'a esté possible.
- 199 Quelque Censeur ignorant et méprisant sa Langue, me dira encore que j'y ay meslé trop de mots Languedociens ; mais qu'il sçache que j'estime que ce sont les restes du vieux François, duquel je traite : et que bien loin de trouver sa censure bonne, j'ay fait tout un Dictionnaire de cette Langue, que j'estime très-utile non seulement pour expliquer les beaux Poëtes qui s'en sont servis, mais pour beaucoup d'autres choses très-remarquables.
- 200 Si on trouve qu'il y a quelques mots sans explication, c'est à cause que je ne les ay pas bien entendus ; et ay mieux aimé le confesser avec *M. Scaliger* et *M. Ménage*, qui ont dit franchement *Je ne le sçay pas*²¹⁹, que de chercher une explication ridicule. J'ay voulu pourtant les mettre afin que quelqu'autre les comprenne, par la citation que j'en ay fait. En voicy encore quelques-uns que *Charron* en son *Histoire Universelle* dit n'avoir pû

entendre : *Ouieo, uuiere, scalte, uoisentet, entencet, la her, acrote, euue, witens, fraules et ensaucier*, tirez partie du Livre des Chatelains de l'Isle, de *Floris Vanderhær*²²⁰ : et partie d'une Bulle d'Alberon Evesque de Mets²²¹ de l'an 940. dont voicy un passage : *Bonvis sergens et feaules enjoie ti ; car pour cen que tu as esteis feaules sus petites choses, je t'aususeray sus grands choses, entre en la joye de ton Signour*²²². C'est à dire : *Or ça bon serviteur et fidelle, parce que tu as esté fidelle [P67] sur peu de chose : Je te constituëray sur beaucoup, entre en la joye de ton Seigneur.*

- 201 On dira enfin que j'ay mis quelques mots qui n'avoient pas besoin d'explication, et estoient assez faciles à entendre. Je répons que je les ay mis à cause qu'ils estoient un peu differents, et qu'il est bon de remarquer cette difference pour l'origine et pour plusieurs autres considerations, et pour rendre ce Dictionnaire plus complet ; outre que s'ils sont connus à ceux d'une Province, ils paroissent barbares à ceux d'une autre.
- 202 Voilà ce que j'ay jugé qu'il estoit necessaire que je raportasse en cette Preface.
- 203 Il ne me reste qu'à rendre une petite reconnoissance à ceux qui m'ont favorisé de l'agreable prest de leurs Livres, ou de leurs bons advis, raportant icy leurs noms par l'ordre de l'alphabet, afin que personne ne soit privé de ce qui luy est deu.
- 204 M. Borel Ambassadeur des Estats de Hollande, pour la France. M. Chapelain. M. Charpentier Advocat. M. Chesneau Medecin de Marseille. M. Conrart Conseiller et Secretaire du Roy. M. Conrart le jeune, aussi Secretaire du Roy. M. Daillé. M. de P. M. Dalegre Advocat en la Chambre de l'Edict seante à Castres. M. Dumas de Castres Advocat au Conseil. M. Dupuy Sieur de S. Sauveur, Bibliotheq[uaire] du Roy. M. Durant Chapelain de la Reine. M. Michel le Faucheur. M. de P. M. Gaches. M. de P. M. Gafarel. M. Aimé de [P68] Gaignieres Intendant de Madame la Duchesse de Lorraine. M. Gassendi. M. Justel Conseiller et Secretaire du Roy. M. Henry Lionnois, bourgeois de Paris. M. de Maroles Abbé de Villeloin. M. Claude Martin Docteur en Medecine. M. de Masnau Conseiller du Roy en la grand' Chambre du Parlement de Tolose. M. Menage. M. Moreau Professeur en Medecine à Paris. M. de la Mothe le Vayer, Gouverneur de Mons[eigneur] le Duc d'Anjou. M. Patin Professeur en Med[ecine] à Paris. M. Pelisson Fontanier Conseiller et Secret[aire] du Roy. M. Renard de Limoges Estudiant en Theologie. M^{re} Barth. Robin Abbé de Sorese. M. Sauvalle.
- 205 Si je remarque que ce travail soit agreable au public, je continuëray à l'augmenter et à en faire des recherches plus exactes.
- 206 Cettuy-cy quoy que petit, n'a pas laissé de donner assez de peine à cause du grand nombre d'Autheurs qui y sont citez, comme on peut voir par la Table que j'en ay faite, qui peut estre dite la Bibliotheq[ue] des anciens R. MS. et autres²²³ : Ausquels j'ay marqué le temps qu'ils ont esté faits, lors que j'en ay pû avoir la connoissance, afin que par leur diversité on puisse voir les differentes alterations que la Langue a souffertes de Siecle en Siecle, et mesmes connoistre en quel temps a esté fait un Livre duquel on ignore le Siecle et l'Autheur, et ce par la conformité de son langage, comme on le connoist par la sorte du caractere²²⁴.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie de *corpus*

Éditions anciennes

BOREL, Pierre, *Tresor de recherches et antiquitez gauloises et françoises. Reduites en ordre alphabetique et enrichies de beaucoup d'Origines, Epitaphes, et autres choses rares et curieuses, comme aussi de beaucoup de mots de la Langue Thyoise ou Theuthfranque*, Augustin Courbé, Paris, 1655. AUT, Wien, Österreichische Bibliothek [BE.4.Q.14]. FRA, Aix-en-Provence, Méjanes [8° 4056]. FRA, Albi, BM [Res. Roch. 06886 Fonds Rochegude]. FRA, Amiens, BM [LESC 2714 B Lescalopier]. FRA, Anger, BM [254 Belles Lettres 1]. FRA, Auxerre, BM [BY 118 c.1 et c.2]. FRA, Bourg en Bresse, Médiathèque [FA 120435 Fonds ancien]. FRA, Caen, BM [RES B 1054 Fonds ancien]. FRA, Cherbourg-Octeville, BM [5750 in 4Ê Fonds ancien 2]. FRA, Le Mans, Médiathèque Aragon [BL 4* 534 Fonds anciens]. FRA, Lille ,3 BM [MC 2-48]. FRA, Macon, BM [1094 Havard]. FRA, Montpellier, BM [50899 Fonds ancien]. FRA, Nancy, BM [260825 Fonds ancien]. FRA, Nantes BM 23216 Fonds ancien. FRA, Paris, BnF, Tolbiac [X 2456]. FRA, Paris, BnF, Tolbiac [FB-22527]. FRA, Paris, BnF, Tolbiac [RES-X-925]. FRA, Paris, BnF, Tolbiac [RES-X-926]. FRA, Paris, BnF, Arsenal [4-BL-501]. FRA, Paris, BnF, Arsenal [4-BL-502]. FRA, Paris, BnF, Arsenal [4-BL-503]. FRA, Paris, Sainte Geneviève [4 X 408 INV 294 RES]. FRA, Paris, BIUM, [7967]. FRA, Paris, BIUS [Pharmacie, RES, 18942]. FRA, Paris, CNAM [4 Ji 4]. FRA, Rennes2, Bu Centrale [38841]. FRA, Rennes, BMVR [51445 Fonds ancien]. FRA, Toulouse 1, Bu Arsenal [Res Mn 7378]. FRA, Toulouse 1, Bu Arsenal [Res 29953]. FRA, Troyes, BM [d.g.15282 Desguerros]. GBR, Cambridge Trinity College, Lower Library [IV.10.107]. GBR, London, British Library [827.k.8]. GBR, London, British Library [827.k.26]. GBR, London, British Library [70.b.1]. GBR, London, British Library [G.17335]. GBR, Oxford, Bodleian Library [B 1.18 Linc]. ITA, Roma, Biblioteca Nazionale Centrale [6. 3.L.11]. ITA, Milano, Archivio Storico Civico e Bibl. Trivulziana [Mor.E.79].

Éditions modernes

En 1750, le *Tresor* fut publié à la suite du *Dictionnaire étymologique de la langue française* de Gilles Ménage, paginé à part au tome II, sous le titre : *Dictionnaire des termes du vieux français ou Trésor des recherches et antiquités gauloises et françoises, augmenté de tout ce qui s'est trouvé de plus dans les dictionnaires de Nicot, Monet et plusieurs autres*, Paris, Briasson, Paris. FRA, Paris, BnF, Tolbiac [X 505]. Consultable sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50465p.r=.langFR>.

En 1882, le philologue Léopold Favre en propose une nouvelle édition avec d'importantes interventions, plus ou moins heureuses, de sa part : *Dictionnaire des termes du vieux français ou Trésor des recherches et antiquités gauloises et françoises augmenté de tout ce qui s'est trouvé de plus dans les Dictionnaires de Nicot, Monet et plusieurs autres nouv. Éd, avec addition de mots anciens omis par Borel suivie des patois de la France, recueil de chants, noëls, fables, dictons, dialogues, fragments de poèmes composés en principaux dialectes de la France, précédé d'une étude sur l'origine des patois, sur les langues d'oil et d'oc et sur leurs limites*, par L. Favre, Niort, 1882 deux tomes. FRA, Paris, BnF, Tolbiac [8-X 2073 (1) et (2)].

Études critiques et ouvrages de référence

Études sur les dictionnaires

BRAY, L., « La lexicographie française des origines à Littré », F. J. HAUSMANN, O. REICHMANN, H. ERNST et al., *Wörterbücher : Ein internationale Handbuch zur Lexicographie / Dictionnaires : Encyclopédie internationale de lexicographie*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, 1989-1991 (t. I, 1989 ; t. II, 1990 ; t. III, 1991), p. 1788-1818.

BRUNOT, Ferdinand, *Histoire de la Langue française des origines à nos jours*, t. 3, première partie, Colin, Paris, 1966.

Dictionnaire du Moyen Français, Nancy, ATILF, site internet : <http://www.atilf.fr/dmf>

FEW : *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Tübingen, Zbinden, Basel, J.C.B. Mohr, 1952-2002, 25 volumes.

GODEFROY, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, Vieweg, 1880-1902, 10 volumes.

MATORÉ, Georges, *Histoire des dictionnaires français*, Larousse, Paris, 1968.

PRUVOST, Jean, *Dictionnaires et nouvelles technologies*, Paris, PUF, 2000.

PRUVOST, Jean (dir.), *Les Dictionnaires de langue française, Dictionnaires d'apprentissage, Dictionnaires spécialisés de la langue, Dictionnaires de spécialité*, Paris, Champion, 2001.

PRUVOST, Jean, *Les dictionnaires de langue française*, Paris, PUF, 2002.

PRUVOST, Jean, *Les dictionnaires français : outils d'une langue et d'une culture*, Paris, Ophrys, 2007.

REY, Alain, *De l'artisanat des dictionnaires à une science du mot. Images et modèles*, Paris, Armand Colin, 2008.

QUEMADA, Bernard, *Les dictionnaires du français moderne. 1539-1863*, Didier, Paris, 1967.

WOOLDRIDGE, Terence R., *Les débuts de la lexicographie française: Estienne, Nicot et le « Thresor de la langue francoyse » (1606)*, Toronto, University of Toronto Press, 1980 Réédition électronique : Edicta, 1997 ; Toronto, Le Net des Études françaises, 2010 :
[<http://homes.chass.utoronto.ca/~wulftric/edicta/wooldridge/>]
[http://www.etudes-francaises.net/dossiers/wooldridge_debuts/]

Études sur Pierre Borel et le *Tresor*

AMATUZZI, Antonella, « I "mots migrants" nel *Tresor de Recherches et Antiquitez gauloises et françoises* di Pierre Borel (1655) », *Synergies Italie* 4, 2008, p. 33-43. <http://gerflint.fr/Base/Italie4/amatuzzi.pdf>

AMATUZZI, Antonella, « L'ancien et le moyen français au siècle classique : le *Tresor de Recherches et Antiquitez Gauloises et Françoises* de Pierre Borel (1655) », *Proceedings of the XIV Euralex International Congress*, Fryske Akademy, Ljouwert 2010, section 6, « Historical and Scholarly Lexicography and Etymology », p. 197.

AMATUZZI, Antonella, « L'apport de Nicot et Ménage au *Tresor de Recherches et Antiquitez gauloises et françoises* de Pierre Borel » *Adventuring in Dictionaries. New Studies in the History of Lexicography*, éd. John Considine, Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2010, p. 45-57.

AMATUZZI, Antonella, « Le vocabulaire scientifique et technique dans le *Tresor de Recherches et Antiquitez gauloises et françoises* de Borel (1655) : l'ancien et le moyen français de spécialité », *D'hier à aujourd'hui, Réception du lexique français de spécialité*, Actes du Congrès international de Palerme, 21-23 juin 2007 : Lexicologie et lexicographie des langues de spécialité (textes réunis par Jacqueline Lillo), Milano, Polimetrica, 2011, p. 71-86.

CARRE, Marie-Rose, « A Man Between Two Worlds : Pierre Borel and His *Discours nouveau prouvant la pluralité des mondes* of 1657 », *Isis*, LXV, 1974, 228, p. 322-335.

CAVAILLÉ, Jean-Pierre « Pierre Borel (1620?-1671). Médecin et polygraphe castrais. Un curieux et ses mondes », *Revue du Tarn*, 1992, 3^e série, n° 146, p. 243-281.

CHABBERT, Pierre, « Pierre Borel (1620 ?-1671) », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, XXI, 1968, 4, p. 303-343. Consultable sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhs_0048-7996_1968_num_21_4_2567

FOUCAULT, Didier, « Pierre Borel (1620 ? 1671). Un médecin provincial dans la révolution scientifique du grand siècle », *Cahiers du Centre d'Étude et d'Histoire de la Médecine de Toulouse*, n° 7, 1999. Consultable sur : http://cehm.toulouse.free.fr/edition/detail_bull.php?bulletin=C7

GÉGOU, Fabienne, « Un dictionnaire d'ancien français au XVII^e siècle : le *Trésor de Recherches* de Pierre Borel », *CAIEF*, 35, 1985, p. 23-39.

GEMMINGEN, Barbara von, « Pierre Borel et son *Trésor de Recherches et Antiquitez gauloises et françoises* (1655) », dans LEROY-TURCAN Isabelle et WOOLDRIDGE Terence R. (éds) *Gilles Ménage (1613-1692) grammairien et lexicographe. Le rayonnement de son œuvre linguistique*. Actes du colloque international tenu à l'occasion du tricentenaire du *Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue françoise* (1694), Université Jean Moulin Lyon III, 17-19 mars 1994, SIEHLDA, Lyon, 1995, p. 59-71. Édition électronique : <http://chass.utoronto.ca/~wulfric/siehllda/actesmen/index.html>

JOLIBOIS, Émile, « Pierre Borel », *Revue historique, scientifique et littéraire du Département du Tarn*, III, 1881, p. 132-33 et 166.

PUECH-MILHAU, M. L., « Pierre Borel », *Revue du Tarn*, V, 1936, p. 278-280.

NOTES

1. Pour une analyse de cet ouvrage, voir T. R. Wooldridge, *Les Débuts de la lexicographie française. Etienne, Nicot et le Thresor de la langue françoise (1606)*, Toronto, University of Toronto Press, 1977. Réédition électronique : Edicta, 1997 ; Toronto, Le Net des Études françaises, 2010 : <http://homes.chass.utoronto.ca/~wulfric/edicta/wooldridge/> et http://www.etudes-francaises.net/dossiers/wooldridge_debuts/. Nicot travailla à la réédition de 1573 du *Dictionnaire françois-latin* d'Estienne préparée par Jacques Dupuys et prépara ensuite l'édition du *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne*, qui connaît une publication posthume en 1606 (Paris, David Douceur).

2. G. Matoré, *Histoire des dictionnaires français*, Paris, Larousse, 1968, p. 60.

3. Le plus célèbre d'entre eux restant sans aucun doute le *Dictionarium* ou *Dictionnaire polyglotte* de l'érudit italien Ambrogio Calepino (v. 1440-1510). Cet ouvrage, d'abord consacré, en 1502, aux seules langues latine, italienne et française comptera, dans ses dernières éditions plus de dix langues mises en parallèle.

4. *Statuts et réglemens de l'Académie françoise* (22 février 1635), article 24 : « La principale fonction de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les

sciences ». Dans l'édition que l'Académie française a donnée de ce texte en 1995, cet article est détaché en gras et une note de bas de page précise : « Article essentiel qui formule la raison d'être de l'Académie, lui prescrit sa mission et fonde son autorité. » http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/statuts_af.pdf

5. César-Pierre Richelet (1626-1698) publie en 1680 le *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses* (Genève, Jean Herman Widerhold, 1680), dictionnaire destiné à « l'honnête homme ». Il s'agit d'un dictionnaire descriptif du bel usage, avec des exemples choisis dans l'œuvre des auteurs les plus importants de l'époque (Boileau, Molière, Pascal, Vaugelas). Sur cet ouvrage, l'on pourra consulter G. Petrequin, *Le Dictionnaire François de P. Richelet (Genève, 1679/1680), Étude de métalexigraphie historique*, Louvain/Paris, Peeters, 2009.

6. Antoine Furetière (1620-1688) est l'auteur du *Dictionnaire Universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes de toutes les Sciences et des Arts* (La Haye, A. et R. Leers, 1690) qui préfigure les dictionnaires encyclopédiques en incluant des mots scientifiques, techniques et en étant davantage centré sur les idées et les choses décrites par les mots plutôt que sur leur usage dans la langue.

7. Avec le *Dictionnaire de l'Académie française* (Paris, Coignard, 1694) se réalise enfin le projet le dictionnaire institutionnel voulu par Richelieu dès la création de l'illustre Compagnie en 1635. La France devait ainsi se doter d'un outil qui illustre sa langue nationale, à l'image de ce qu'avaient fait l'Espagne avec le *Tesoro de la lengua castellana o española* de Sebastian de Covarrubias (Madrid, Luis Sanchez, 1611) et l'Italie avec le *Vocabolario degli Accademici della Crusca* (Venezia, Giovanni Alberti, 1612).

8. Furetière le cite par exemple dans les entrées *bot*, *cadastre*, *coq*, *flan*, *parpaillot*, *talisman* ; Richelet dans l'entrée *talisman* ; Thomas Corneille dans *bourrée*, *bramer* et *coqueluche* (*Le Dictionnaire des arts et des sciences*, Veuve de J. B. Coignard, Paris, 1694) ; Féraud dans *gouge* (*Dictionnaire critique de la langue française*, Mossy, Marseille, 1787-1788).

9. B. Von Gemmingen, « Pierre Borel et son *Trésor de Recherches et Antiquitez gauloises et françoises* (1655) » in : I. Leroy-Turcan et T. R. Wooldridge (éds), *Gilles Ménage (1613-1692) grammairien et lexicographe. Le rayonnement de son œuvre linguistique*, Actes du colloque international tenu à l'occasion du tricentenaire du *Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue française* (1694), Université Jean Moulin Lyon III, 17-19 mars 1994, Lyon, SIEHLDA, p. 59-71. La citation est à la p. 59. Édition électronique : <http://chass.utoronto.ca/~wulfric/siehlada/actesmen/index.html>

10. La première édition de cet ouvrage, qui fonde les études étymologiques, remonte à 1650. Il sera largement remanié et republié en 1694 avec le titre de *Dictionnaire étymologique ou origines de la langue française*. Voir I. Leroy-Turcan et T. R. Wooldridge (éds), *Gilles Ménage (1613-1692) grammairien et lexicographe. Le rayonnement de son œuvre linguistique*, éd. citée.

11. F. Gégou, « Un dictionnaire d'ancien français au XVII^e siècle : le "Trésor de Recherches" de Pierre Borel », *CAIEF*, 35, 1983, p. 23-39, la citation est à la p. 25.

12. F. Brunot, *Histoire de la Langue française des origines à nos jours*, t. 3, première partie, Paris, Colin, 1966, p. 189.

13. Il remarque, entre autres que « Les mots se changent aussi par syncope, par aphærese, apocope, apostrophe, diærese, transposition, prothese, epenthese, paragoge, et autres figures de Rhetorique » [P10].

14. Cicéron, *De Natura deorum*, II, 148.

15. Il s'agit en fait de Lucain, *M. Annæi Lucani Belli civilis*, 3, 222-224 : « Memphis ne savait pas encore tisser le papyrus des fleuves et sur les pierres seulement oiseaux, bêtes sauvages et tous les êtres sculptés conservaient le langage magique. » (Lucain, *La Guerre civile*, tome I, éd. et trad. A. Bourgery, Paris, Les Belles Lettres, 1962, 3^e éd.).

16. Nous ajoutons ici les italiques. Il s'agit de l'érudit allemand Athanasius Kircher (1602-1680), dans son étude *Athanasii Kircheri Œdipi ægyptiaci tomus III Theatrum Hieroglyphicum* : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1180769/f2.image.r=kircher+oedipus.langFR>

17. Cette tablette, qui servit à Kircher pour son interprétation des hiéroglyphes, est conservée au Museo delle Antichità egizie di Torino (Italie) : http://www.museoegizio.org/pages/isiaca_en.jsp
18. Horapollon (V^e s.), *De Hieroglyphicis notis*. Pour une traduction française : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k71415s>
19. Chérémon d'Alexandrie (forme courante française / Chæremon Alexandrinus forme internationale latine, I^{er} s. ap. J.-C.) chef de l'école des grammairiens à Alexandrie, philosophe stoïcien (précepteur de Néron), scribe (hiérogrammate) dans la hiérarchie religieuse égyptienne. Auteur d'un livre intitulé *Hieroglyphica*, sur les hiéroglyphes qui influença Horapollon, lui-même auteur d'un *Hieroglyphica* (V^e siècle).
20. Pierio Valeriano, Giovan Pietro (1477-1560), humaniste italien. Ioannes Pierus Valerianus, *Hieroglyphica*, Lyon, Paul Frelon, 1602 : <http://visualiseur.bnf.fr/Visualiseur?O=NUMM-58039&M=notice>
21. Juvénal, *Satires*, I, 13.
22. L'expression citée est empruntée au commentaire de Servius sur l'*Énéide* de Virgile, VII, v. 177 : « *Antiqua ex cedro, Italusque, paterque Sabinus,* » Commentaire « *EX CEDRO. Quod lignum non facile consumitur vetustate. Hoc genus ligni tinea nescit : corruptionemque ex antiquitate non sentit. Unde est cedria quæ chartam reservat. Hinc est illud, Et cedro digna locuti. Aut Cedria peruncte, quoniam ligna custodita conservat.* », P. Virgilii Maronis Opera. Mauri Servii Honorati grammatici in eadem commentarii, Paris Robert Estienne, 1532, p. 461. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6117273g/f429.image.r=P%20Servii%20Maronis%20opera.langFR>
23. Martianus Mineus Felix Capella (V^e s.), auteur d'une encyclopédie allégorique sur le *trivium* et le *quadrivium* : *De nuptiis Philologiæ et Mercurii (Des Noces de Philologie et de Mercure)*, début du livre III grammaire (concernant les lettres).
24. Nous ajoutons les italiques. Athanasii Kircheri *Ædipi ægyptiaci tomus III Theatrum Hieroglyphicum*, Rome, Vitalis Mascardi, 1654, « Diatribe II. Prælusoria. De Alphabeto mystico Ægyptiorum et lingua Copta », p. 42. « *plerasque ex sacrorum animalium forma* ». Kircher cite sur ce point Eusèbe : « *Ægyptus primos suos characteres ex figura desumpsit animalium.* » Voir également Tacite, *Annales*, XI, 14 : « *Primi per figuras animalium Ægypti sensus mentis effingebant (ea antiquissima monumenta memoriæ humanæ impressa saxis cernuntur), et litterarum semet inuentores perhibent ;* » [trad. : Les premiers, les Égyptiens se servaient de figures d'animaux pour représenter les idées. Ces monuments, les plus anciens de l'histoire humaine, se voient encore, gravés sur la pierre. Les Égyptiens se disent les inventeurs de l'écriture.]. Tacite, *Annales*, livres IV-XII, éd. et trad. H. Goelzer, Paris, Les Belles Lettres, 1959.
25. Lodovici Caelii Rhodigini *lectionum antiquarum libri XXX*, Bâle, Ricchieri Lodovico, 1542, *liber quartus*, cap. III, p. 116. Numérisé par e-rara : <http://dx.doi.org/10.3931/e-rara-5149>. Dans l'édition de 1542 consultée, le texte est le suivant : « *Quid illa scribendi majestas, quæ tantarum rerum scientiam nobis comparat, uetustatem propagat, nil finit interire, et quod omnia conterit, tempus nostris cogitur manibus succumbere ? quid hoc magnificentius ? quid æquè mirandum ? id esse homini datum, in quod ne mortis quidem auida rapacitas jus ullum habeat ? Quid tot, tantarumque legum contexta uolumina, quam demum civilioris uitæ præferunt eminentiam ? Quid dictorum conuentorumque publicis tabulis comprehensa fides aduersus ingeniorum prauitatem ? Ausim dicere, se junctis manibus, fuisse non inermes modo nos futuros, sed uel brutis infeliciores.* »
26. Eusèbe de Césarée, *Préparation évangélique*, I, 10.
27. Nous ajoutons les italiques.
28. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, VII, 56 : « *Litteras semper arbitror Assyriis fuisse, [...] utrique in Græciam attulisse e Phœnice Cadmum sedecim numero, quibus Troiano bello Palameden adiecisse quattuor hac figura ΗΥΦΧ* » ; trad. : « À mon avis, l'alphabet a existé depuis toujours chez les Assyriens ; [...] il aurait été introduit en Grèce de Phénicie par Cadmus, quand il ne comprenait que seize lettres auxquelles Palamède ajouta, au temps de la guerre de Troie, quatre autres de la forme suivante ΗΥΦΧ » (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre VII, éd. et trad. R. Schilling, Paris, Les Belles

Lettres, 1977), commenté par Hermolao Barbaro, *Castigationes Plinianæ*, « *Ex libro septimo* », « *ex eodem .lvi.* » : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k58246s/f124.image>

29. Nous ajoutons les italiques. Borel se réfère à Pietro Riccio Crinito, *De Honesta Disciplina*, Lyon, Antoine Gryphe, 1575, livre XVII, ch. I, p. 423. Ces vers sont souvent repris : ils sont par exemple également cités dans *Les Bigarrures et Touches du Seigneurs des Accords*, Paris, Jean Richer, 1603, Premier livre, « De l'invention et utilité des lettres », chapitre 1, f. 4 r° ; l'auteur cite ces vers trouvés « en la Bibliothéque Septimane » et en propose la traduction suivante : « Moÿse fut authœur des lettres Hebraïques, / Et les Phœniciens trouverent les Attiques : / Nicostrate forma la lettre Italienne, / Abraham la Chaldée, aussi la Syrienne, / Isis celle d'Egypte, et à la fin Uvaphile, / Trouva parmy les Goths sa lettre difficile. » ou par Bonaventura Vulcanius, *De Literis et Lingua Getarum, sive Gothorum*, Lyon, Plantin officine, 1597, f. 3 r°. Cécile Treffort qui cite ces mêmes vers renvoie pour sa part à Eugène de Tolède (XXXIX – *De inventoribus litterarum*), « *De inventoribus litterarum: the History of Writing as Seen by Carolingian Scholars* », *Summa*, n° 1 (Spring 2013), p. 43-58, p. 53 et note 23.

30. Montaigne, *Essais*, II, 12, citant Lucrèce, *De rerum natura*, II, 1077-1078. L'édition A. Ernout propose « *Huc accedit ut* » au lieu de « *Cum* » et donne la traduction suivante : « À cela s'ajoute que, dans la somme des choses, il n'y en a pas qui soit isolée, qui naisse unique, qui grandisse unique et seule en son genre : » (Lucrèce, *De la Nature*, tome I, éd. et trad. Alfred Ernout, 6^e éd. revue et corrigée par C. Rambaux, Paris, Les Belles Lettres, 1990).

31. Ménage, *Requête des Dictionnaires à Messieurs de l'Académie françoise*, dans *Menagiana ou Les Bons Mots et remarques critiques, historiques, morales et d'erudition, de Monsieur Menage, recueillies par ses Amis, tome quatrième, nouvelle édition*, Paris, Vve Delaulne, 1729, p. 269.

32. Julien Tabouet, *De Quadruplicis monarchiæ primis autoribus et magistratibus, in miscellaneo divini et humani juris corpore dispersis, Ephemerides historiciæ* (éd. Lyon, T. Paganum, 1559 : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k52527w>)

33. Juges, 12, 6 : « alors ils lui disaient : "Eh bien, dis Shibbolet ! " Il disait : "Sibbolet" car il n'arrivait pas à prononcer ainsi. » (*La Bible de Jérusalem*, Paris, Paris, Desclée de Brouwer, 1990).

34. Exode 17, 15. *Jehova-Nissy* signifie « Dieu est ma bannière » (*vexillum meum*).

35. Du latin *septuaginta*, la septante est le nom donné à une version grecque de l'Ancien Testament qui aurait été composée par soixante-douze traducteurs (six de chacune des douze grandes tribus).

36. Samuel Bochart, *Samuelis Bocharti Opera omnia, hoc est Phaleg, Canaan, et Hierozoicon*, Leyde, Cornelis Boutesteyn et Jordanum Luchtmans, 1692 (3^e édition), *Geographiæ sacræ pars posterior Canaan seu De Coloniis et sermone Phœnicum*, livre II : « *De lingua Phœnicia et Punica* », ch. 1 : « *Phœnicium sermonem et Punicum Hebreo fuisse affinem* », p. 699-704.

37. Edward Berewood, *Enquiries touching the diversity of Languages and Religions, through the Chief Parts of the World*, London, S. M., J. M., H. H., 1674 (1^{ère} éd., posthume : London, John Bill, 1614). Et pour une traduction française (à laquelle nous référerons) : *Recherches curieuses sur la diversité des langues et religions par toutes les principales parties du Monde, par Ed. Brerevood, Professeur à Londres, Et mises en François par I. de la Montagne*, Paris, Olivier de Varennes, 1640, p. 92-103 ; p. 95 pour l'équivalence entre *Phœnicien* en grec et *Pænos* ou *Punicos* en latin ; p. 99 pour la conclusion : « Il est donc certain que le naturel langage Punique estoit le Canaaneen : ». Les deux exemples qui suivent de Marc et de Mathieu sont également emprunté à Edward Brerewood (1565-1613), p. 96.

38. « Cette femme était grecque, syrophénicienne de naissance, et elle le pria d'expulser le démon hors de sa fille. » (*La Bible de Jérusalem*, Paris, Paris, Desclée de Brouwer, 1990, Marc 7, 26).

39. *Ibid.*, Mathieu, 15, 22 : « Et voici qu'une femme cananéenne, étant sortie de ce territoire, criait en disant : "Aie pitié de moi, Seigneur, fils de David : ma fille est fort malemenée par un démon." »

40. Emprunt toujours à Brerewood, *op. cit.*, p. 96.

41. Tout ce paragraphe est emprunté à Brerewood, p. 96-97, commentaire en colonne de droite (correspondant au commentaire en italiques p. 65 dans l'édition anglaise susmentionnée).
42. Bochart consacre à ce texte son chapitre 6 : « *Punica ex Plauto* », *op. cit.*, p. 720-725 (pour la référence complète, se reporter *supra* n. 36).
43. Plaute, *Pænulus*, acte V, sc. 1, tirade de Hannon (selon la division actuelle). Mentionné par Brerewood en manchette (édition anglaise citée, p. 69).
44. Toujours selon Brerewood, éd. citée, p. 100-101, qui renvoie saint Augustin, sermon 35 *De verbo Domini in Evangelium secundum Lucam*. Les mots puniques empruntés à saint Augustin que cite ici Borel sont signalés en notes dans la colonne de droite (en italiques dans l'éd. anglaise citée, p. 68). Bochart signale également ce sermon, I, p. 704.
45. Ce vers du poète comique Cratinus est cité entre autres par le grammairien Ælius Dionysius. Selon Erasme, la lettre η se prononce [ε] (*De recta latini græcique sermonis pronuntiatione*, Des. Erasmi Roterodami dialogus, Paris, Robert Estienne, 1547, p. 62, princeps 1528), mais d'autres penchent en faveur de [i] ou d'un son diphtongué [εi]. Cratinus est souvent cité à l'appui de la première thèse.
46. *Lexicon* de Suidas édité par Æmilius Portus : *Suidas, nunc primum integer latinitate donatus*, Coloniae Allobrogum, apud heredes P. de La Rovière, 1630. Voici la traduction latine de Portus en vis-à-vis du texte grec que cite Borel : « *Bé, vel Bée. Particula, quæ vocem ouium imitatur. Ouium balatus. Attici vero dicunt βῆ, non autem βα. Cratinus Dionysalexandro. Ille vero stultus ut ouis bé, bé dicent vadit.* »
47. Pour φωνῆς. Cratinus est un poète comique cité par Horace, fragment 41.
48. Ausone, *Technopægnion*, « *De litteris monosyllabis græcis ac latinis* ».
49. Martial, *Épigrammes*, 142, v. 2.
50. Perse, *Satire*, IV, v. 13.
51. Terentianus Maurus, *De litteris, syllabis, pedibus et metris*, s.l. [Genève], ex officina Sanctandreaana [Marius Victorinus], 1584, p. 19. Avant Borel, cette citation est rapportée par Gerardus Joannes Vossius (1577-1649), *De Arte Grammatica libri septem*, Amsterdam, G. Blæu, 1635, p. 53.
52. Peut-être acte I, scène 2 quand Ménechme fait sentir son manteau à Labrosse.
53. Aristophane, *Ploutos*, v. 895-896 (dans Aristophane, tome V : *L'Assemblée des femmes - Ploutos*, éd. V. Coulon, trad. H. Van Daele, Paris, Les Belles Lettres, 1963 : « *ΥΥ ΥΥ ΥΥ ΥΥ ΥΥ / ΚΑ. Κακόδαιμον, ὄσφραίνει τί. ΔΙ. τοῦ ψύχους γ' ἴσως* »).
54. Lucrèce, *De natura rerum*, III, v. 131 : « *Quapropter quoniam est animi natura reperta / atque animæ quasi pars hominis, redde harmoniai / nomen* » (Lucrèce, *De la Nature*, tome I, éd. et trad. A. Ernout, 6^e éd. revue et corrigée par C. Rambaux, Paris, Les Belles Lettres, 1990, v. 130-132).
55. Virgile, *Énéide*, III, v. 354.
56. Il semble qu'il faille plutôt comprendre « comme s'il y avait fero » : en Languedoc, l'on prononce *faïre* et partout ailleurs en France *ferè* (comme *fero*).
57. Cicéron, *Correspondance*, tome XI, éd. et trad. Jean Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, 1996, DCCCCXLIII (*Fam. IX, 22*) : « *Cum loquimur "terni", nihil flagiti dicimus ; at cum "bini", obscenum est ? "Græcis quidem" inquires.* » [trad. : « Quand nous parlons d'un "trio", nous ne proférons aucune turpitude ; en revanche, quand nous parlons d'une "paire" (*bini*), c'est obscène ? "Pour des Grecs, oui", diras-tu » βινει, prononcé *bini*, signifie « il fait l'amour ». La référence de Borel est de seconde main et passe par l'explication d'Érasme, *De recta latini græcique sermonis pronuntiatione* (Paris, Robert Estienne, 1547), p. 97 : « *U[rs] M. Tullius in epistola quadam ad Poetum, ut demonstret eandem uocem apud alios obscenam esse, quæ apud alios sit uerecunda : nec in uerbo turpitudinem esse, sed in sensu loquentis, producit bini, et βίves quæ Latinis sit pudica, Græcis obscæna.* »
58. Joannes Scapula, *Lexicon græcolatinum novum, in quo ex primitivorum et simplicium fontibus derivata atque composita, ordine non minus naturali quam alphabetico, breviter et dilucide deducuntur,*

Joannis Scapulae opera et studio, Bâle, ex officina Hervagiana, Eusebius Episcopus, 1580. Nous n'avons toutefois pas été en mesure d'identifier cette allusion de manière plus précise.

59. Jean Alègre est un érudit de Castres qui a été de ceux qui ont mis leurs « trésors » à la disposition de Borel pour son cabinet de curiosités dont il publie le catalogue (réédité dans *Les Antiquitez, raretez, plantes, minéraux et autres choses considérables de la Ville et Comté de Castres d'Albigeois*, Castres, A. Colomiez, 1649, p. 132 sq. « Catalogue des choses rares qui sont dans le Cabinet de Maistre Pierre Borel Medecin de Castres au haut Languedoc. Edition 2. augmentée de beaucoup. ») Jean Alègre possédait lui-même un cabinet à Castres (Borel le cite dans ce même ouvrage p. 126 dans la liste, en annexe des principaux « cabinets curieux » d'Europe).

60. Lucien de la traduction de N. Perrot, S^r d'Ablancourt. *Avec des Remarques sur la Traduction. Nouvelle Edition revûe et corrigée*, tome III, Paris, la Compagnie des Libraires, 1707 (nouvelle édition revue et corrigée), p. 94-95.

61. Strabon, *Géographie*, livre IV, chapitre I, 4 : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/strabon/livre41.htm>; Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, livre I, 13. Ces deux références indiquent seulement la fondation de Marseille par les Phocéens. Pour l'origine des Phocéens, voir par exemple Pausanias, *Description de la Grèce*, livre VII, 3, 10 : « les Phocéens sont originaires de la région située au pied du Parnasse, que l'on appelle encore de notre temps la Phocide », éd. et trad., M. Casevitz et Y. Lafond, Paris, Les Belles Lettres, 1999.

62. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre III, VII (47) : « *Igitur ab amne Varo Nicæa a Massiliensibus conditum* » ; trad. : « Donc, en partant du fleuve Var, on trouve Nice qui est une fondation de Marseille, » (éd. et trad. H. Zehnacker, Paris, Les Belles Lettres, 1998).

63. Le *Codex Bezae Cantabrigiensis* (sigle D 05) est un exemplaire du Nouveau Testament en grec et latin, datant de la fin du IV^e siècle ou du début du V^e siècle de notre ère. Conservé au couvent Saint-Irénée de Lyon, il est cité dans la première édition du Nouveau Testament en grec de Robert Estienne (1552). Lors du sac de Lyon (1562), durant les guerres de religion, il parvient aux mains de Théodore de Bèze qui en fait don à la bibliothèque de Cambridge en 1581, d'où son nom. Il s'y trouve encore aujourd'hui sous la cote [MS Nn.2.41], numérisation : <http://cudl.lib.cam.ac.uk/view/MS-NN-00002-00041/1>

64. Quintilien, *Institution oratoire*, I, 6, § 39-42. Borel n'en supprime qu'un court passage, signalé par « etc. » : « *[antegerio] et exanclare et prosapia et [Saliorum]* » (éd. J. Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 1975). Nous corrigeons *Lurchabundum* en *Lurchinabundum* et *collas* en *collos*. L'argument est emprunté à Brerewood, dont tout le développement qui va suivre est inspiré : Brerewood, *Recherches curieuses sur la diversité des langues et religions*, éd. citée, chapitre VI : « Objections touchant l'estenduë de la Langue Latine, et le commencement des susdits langages, avec leurs solutions », p. 69-70 : « Car Quintilien rapporte que les vers des *Saliens* qu'on disoit avoir esté composez par Numa, pouvoient à peine estre entendus de leur Prestres, sur la fin de la Republique, à cause de la perfection du langage. » La manchette précise les références (« *Inst. Orator.* l. 1, c. 6. »). Borel amplifie le développement de Brerewood en citant le texte.

65. Cicéron, *De Oratore*, III, LI (197) : « *quorum illa summa uis carminibus est aptior et cantibus, non neglecta, ut mihi uidetur, a Numa rege doctissimo maioribusque nostris, ut epularum sollemnium fides ac tibiæ Saliorumque uersus indicant*, » (Cicéron, *De l'Orateur*, livre troisième, éd. et trad. H. Bornecque et E. Courbaud, Paris, Les Belles Lettres, 1961, trad. : « Leur pouvoir [aux rythmes et aux sons], plus étroitement attaché aux vers et aux chants, n'a été négligé, il me semble, ni par Numa, ce roi si cultivé, ni par nos ancêtres, comme en témoignent les lyres et les flûtes des banquets solennels, ainsi que les vers des *Saliens* »).

66. Plutarque, *Vies*, Numa, 13 (entièrement consacré aux *Saliens*). Borel paraphrase ici un passage de 13.7 : « Le nom de *Saliens* ne vient pas, comme quelques-uns l'imaginent, d'un homme de Samothrace ou de Mantinée, appelé *Salios*, qui avait le premier enseigné la danse en armes, mais plutôt de leur danse même qu'ils exécutent en sautant (*ἀλτιχίς*), lorsqu'ils parcourent la ville

avec les boucliers sacrés. » (éd. et trad. R. Flacelière, E. Chambry, M. Juneaux, Paris, Les Belles Lettres, 1993).

67. Catulle, *Ad Coloniaiam*, Catulle, *Poésies*, éd. et trad. G. Lafaye, Paris, Les Belles Lettres, 1964, 17, v. 5-6 : « *Sic tibi bonus ex tua pons libidine fiat, / In quo uel Salisubtilis sacra suscipiantur* » [trad. : puisse-t-il être, au gré de tes désirs, remplacé par un pont assez solide pour que les Saliens eux-mêmes y exécutent leurs bonds sacrés].

68. Horace, *Odes*, livre I, ode 37, v. 2-4.

69. Pompeius Festus, *In dictium latine loqui*, entrée « *redantruare* ». Voir Pompeius Festus, *De la signification des mots, traduit pour la première fois en français par M. A. Savagner*, deuxième partie, Paris, C. L. F. Panckoucke éditeur, 1846, p. 482, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k236582/f100.image> : « *REDANTRUARE dicitur in Saliorum exultationibus, quum præsul ampiruavit, quod est, motus edidit, ei referuntur invicem idem motus. Lucilius : "Præsul ut ampiruet, inde vulgus redamplavit at."* » [On emploie ce terme dans les danses des Saliens, parce que, lorsque leur chef a fait une pirouette, c'est-à-dire lorsqu'il a fait certains mouvements, on lui répond par les mêmes mouvements. Lucilius dit : "*Præsul ut amptruat inde : ita vulgus redamptruat ollim*" [n. 3 : Si le prêtre principal danse de là, le vulgaire lui répond par les mêmes mouvements.] ».

70. Lodovici Cælii Rhodigini *lectionum antiquarum libri XXX*, Bâle, Ricchieri Lodovico, 1542, livre XXIII, ch. xxxi, p. 908-909. Numérisé par e-rara : <http://dx.doi.org/10.3931/e-rara-5149>.

71. Étienne Pasquier, *Les Recherches de la France*, Paris, Guillaume de Luyne, 1665, livre I, ch. 6, p. 19b. (éd. dir. par M.-M. Fragonard et F. Roudaut, Paris, Honoré Champion, 1996, p. 283).

72. Conrad de Lichtenaw, abbé d'Usperg(e), est l'auteur d'une chronique qui se termine en 1229, dite la Chronique d'Usperge. Conrad n'en serait toutefois pas le seul auteur et elle aurait également été tout ou partie rédigée par Burchard d'Ursperg(e), également abbé. Cette chronique a été éditée au XVI^e siècle (*Chronicon Abbatis Urspergensis A Nino Rege Assyriorum Magno : Usque Ad Fridericum II. Romanorum Imperatorem*, Augsburg, Miller, 1515), mais également reprise et poursuivie (de 1229 à 1537) par les soins de Kaspar Hedio (éditeur et auteur des *paraleipomena*, avec une préface de Melanchton) : *Chronicon abbatis Urspergensis, a Nino rege Assyriorum magno, usque ad Fridericum II. Romanorum imperatorem ex optimis autoribus, Iosepho, Eusebio, Orosio, Historia tripartita, Eutropio, Procopio, Beda, Iornande, Historia rerum Gothicarum, Witichindo, Eginhardo, et plerisque alijs, (e quibus ho grapsados sua collegit) per studiosum historiarum, virum candidum, magna diligentia recognitum, & innumeris mendis repurgatum ; paraleipomena rerum memorabilium, a Friderico II usque ad Carolum V. Augustum, hoc est, ab anno Domini 1230 usque ad annum 1537 ex probatoribus qui habentur scriptoribus in arctum coacta, et historiae abbatis Urspergensis per eundem studiosum annexa*, Argentorati, Mylius, 1537.

73. Emprunté à Étienne Pasquier. *Recherches de la France*, livre I, ch. 18 (éd. citées p. 129 / p. 497-498). Pasquier signale les différentes origines du mot en débattant des différentes hypothèses de Claude de Seyssel, Ferarius Montanus et l'abbé d'Usperge. La note 602 de la page 498 de l'édition H. Champion précise que le traité intitulé *La Loy salicque, premiere loy des françois*, a été longtemps attribuée par erreur à Seyssel, comme ici encore chez Pasquier. Pour Ferrarius Montanus, les éditeurs scientifiques renvoient dans la note 603 à *Ad titulum pandectarum de regulis juris commentarius*, Lyon, 1537 et *Adnotationes in IIII. Institutionum Justiniani libros*, Lyon, 1532, p. 13 : « *Eadem ratione crediderim Pharamumum : quem majores nostri Salicum cognominarunt* ».

74. Borel reprend sa paraphrase de Brerewood avec l'amplification sur les Saliens, *op. cit.*, ch. VI, p. 70 : « Les loix aussi des Roys Romains et des *Decemuirs*, (nommées les loix des douze tables) recueillies et mises en lumiere par *Fulvius Ursinus*, si on les compare avec le *Latin* des derniers temps, ne tesmoignent pas moins evidemment la grande alteration de ce langage. » La manchette identifie la référence à *Fulvius Ursinus* où l'on pourra consulter les loix des douze tables. Voir par exemple : *Antonii Augustini Archiepiscopi Tarraconensis de legibus et senatusconsultis liber : cum notis Fulvii Ursini, multo quam antea emendatius, additis etiam locorum quorundam notis : cum duobus*

indicibus locupletissimis, Genève / Lyon, François Faber, 1592. Numérisé par e-rara : <http://www.e-rara.ch/doi/10.3931/e-rara-8514>.

75. Immédiatement.

76. Paraphrase toujours de Brerewood, ch. VI, p. 70, où ce paragraphe suit immédiatement celui précédemment cité : « Davantage, *Polybe* nous a aussi laissé par escrit, que les articles du traité fait entre le peuple de *Rome* et de *Carthage*, incontinent après que les Roys furent chassés de *Rome*, pouvoient à grand peine estre entendus en son temps par aucun des mieux versez Antiquaires de *Rome*, à raison des vieux mots delaissez et hors d'usage. » Polybe, *Histoires*, III, 22 : « Le premier traité entre Romains et Carthaginois fut conclu à l'époque de Lucius Junius Brutus et Marcus Horatius [...]. Nous l'avons reproduit en le traduisant le plus exactement possible, car la différence est si importante chez les Romains aussi entre la langue de maintenant et celle d'autrefois que les plus avisés en comprennent avec peine et à force d'attention certains passages. » (texte établi par J. de Foucault, revu et traduit par E. Foulon, commenté par M. Molin, Paris, Les Belles Lettres, 2004).

77. La totalité de ce paragraphe est une paraphrase de Brerewood dont Borel suit toujours l'ordre du développement : « Et afin d'ajouter encore une exemple d'une plus courte revolution de temps, et une evidence plus claire du changement auquel la Langue *Latine* a esté sujette, et ce en un temps auquel on ne peut alleguer aucune cause estrangere de ce changement : Il se voit encore aujourd'huy (comme on le rapporte certainement [manchette]) dans le *Capitole de Rome*, quoy que beaucoup effacée par l'injure du temps, une colomne (qu'ils appellent *Columnam rostratam*, c'est à dire ornée de becs ou esperons de navire) consacrée à la memoire de *Duillius Consul Romain*, sur une victoire navale obtenüe contre les *Carthaginois* en la premier guerre *Punique*, pas plus de 150. ans auparavant le temps de *Ciceron*, lors que la Langue *Latine* estoit montée au plus haut degré d'elegance qu'elle obtint jamais [suit la citation en deux langues données par Borel dans une disposition différente puisque chaque ligne est suivie de sa traduction]. Où vous voyez en plusieurs mots, *e* pour *i*, *c* pour *g*, *o* pour *u*, et quelquesfois pour *e* : et *d*, superflument adjousté à la fin de plusieurs mots. » (p. 71-72).

78. Plaute, en fait *Pseudolus* IV, 1, v. 935. L'exemple, ainsi que l'erreur de référence pourraient venir du dictionnaire Calepin (1634), entrée « *Duis Duint* » : « *Idem Men. sc. 1, a. 2. Tantum bonum Dii duint* ». <http://books.google.fr/books?id=UXDZagQuHcYC&pg=PA481&dq=Tantum+bonum+Dii+duint&hl=fr&sa=X&ei=9sZ5VOCaOIPuaOXXgfAL&ved=0CDoQ6AEwBA#v=onepag>

79. Plaute, *Les Captifs* [*Captivi*], en fait II, 2, v. 331 : « *Eum si reddis mihi, præterea unum nummum ne duis* ; » (éd. et trad. A. Ernout, revue et corrigées par J. C. Dumont, Paris, Les Belles Lettres, 1989).

80. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, I, préface « *Plinius secundus Vespasiano Cæsari suo S.* », XXXVI : « *hoc solo præmio contenti, quod, dum ista, ut ait M. Varro, musinamur, pluribus horis uiuimus* » (« et ma seule récompense, dont je suis satisfait, est de vivre un plus grand nombre d'heures, comme dit Varron, en m'amusant à ces choses-là. », éd. et trad. J. Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, 1950).

81. Ces citations ne sont pas extraites du *De Nederduytsche grammatica ofte spraec-konst* de Christiaen van Heule (Leyde, Daniel Roels, 1626), mais d'un ouvrage postérieur : *De Nederduytsche spraec-konst ofte tael-beschrijvinghe*, Leyden, Jacob Roels 1633. Le site DBNL en propose l'édition numérisée W. J. H. Caron, Groningen / Djakarta, J. B. Wolters, 1953 : http://www.dbnl.org/tekst/heul001nede02_01/heul001nede02_01_0005.php.

82. Premier exemple emprunté à Van Heule (phrases d'introduction et citation), *ibid.* p. 162 (éd. W. J. H. Caron p. 110) : « *Eenige Vertoningen van oude schriften der Duytsche sprake. / Ontrent het honderste Jaer / naer Christus verschijninge / is Mariaes Lof-zanc / dusdanich gevonden. / Mikkeloso min sela truchtin, Inti Gifan min geest in Gote minemo heylante. / Bithiu vuantha her geschouuota odmuothi sinero thiuni.* » Van Heule propose en regard la transcription suivante : « *Mijne ziel verhef den Heere Ende mijn geest verheuge in God mijnen Salichmaker / Want hy heeft de nederheyt sijner dienstmaecht aengesien : want siet van nu voort sullen my salich noemen alle* ». Cette prière est également citée par

Bonaventura Vulcanius, *De Literis et Lingua Getarum, sive Gothorum*, Lyon, Plantin officine, p. 55 (voir aussi *supra* n. 29).

83. Second exemple emprunté à Van Heule, *ibid.* p. 163 (éd. W. J. H. Caron p. 111) : *Salomons Hoogliet is voor vijfhondert Iaren dusdanigh gevonden door D. Paulus Merula / Cusse her mih mit themo cusse sines mundes. / Thicco geheizzet mir sine cuomst per Prophetas* : [transcription : *Hy cusse my met den cusse sijnes monds. / Dicke beloofde hy my sijne comst / door de Propheten* :]. La formulation de Borel porte à confusion : Paul Mérula (historien, cosmographe, bibliothécaire, 1558-1607) publie en 1598 les deux paraphrases (en latin et en « langue franque »), du *Cantique des cantiques* de Salomon composées par Willeram en 1070 (c'est donc la paraphrase qui date de 500 ans et non la découverte de Mérula). Paul Merula, *Willeram Abbatis in Canticum Canticorum paraphrasis gemina : prior rhythmis Latinis, altera veteri lingua Francica, Addita Explicatio, lingua Belgica, et Notæ quibus veterum vocum Francicarum ratio redditur Edente Pavlo G. F. P. N. Merula*, Leyde, Christophorus Raphelengius, 1598.

84. *mit sive cuomst* : comprendre « *mit siner cuomft* » ?

85. Pour la vie de Floris V, Melis Stoke, *Rijmkroniek van Holland*, « *Vierde boek* » et pour le vers concerné : « *Dat de grave hilt over spel* : », v. 1477, p. 295, sur DBLN (Digitale bibliotheek voor de Nederlandse letteren) : http://www.dbln.org/tekst/stok001wgbr01_01/stok001wgbr01_01_0002.php. Pour l'erreur d'interprétation, voir Sandra Langereis, *Geschiedenis als ambacht*, Uitgeverij Verloren, Hilversum, 2001, p. 243 qui renvoie en note à *Beschrijvinghe van out Batavien* : <https://books.google.fr/books?id=bGZ1kP3O8BYC&pg=PA243&lpg=PA243&dq=Sandra+Langereis,+over+spel&source=bl&ots=QvBxXtsq9r&sig=eHaqQnMpFTG9KryMXd0xXNglyd4&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKewjZnrWrjdzLAhXBAxoKHY3>

86. Melis Stoke, *Rijmkroniek van Holland* (ca. 1290), livre 1, v. 96-101 : « *Doe sende hi inden lande sciere / Willebroerde, de eerste bekeerde / Die Vriesen ende gheloven leerde. / Tote Westcappel dat hi quam, / Daer hi aenbeden vernam / Mercuriuse over enen god.* » Consultable sur DBLN (Digitale bibliotheek voor de Nederlandse letteren) : http://www.dbln.org/tekst/stok001wgbr01_01/stok001wgbr01_01_0002.php.

87. Référence non identifiée.

88. *Leges Inæ Regis apud Lambarde's Archaionom*, p. I : William Lambarde (1536-1601), *Archaionomia*, recueil de lois anglo-saxonnes : *APXAIONOMIA, sive De priscis Anglorum legibus libri, sermone Anglico, vetustate antiquissimo, aliquot ab hinc seculis conscripti*, Cantabrigiæ [Cambridge], Rogeri Daniel, 1644, p. 1, § 2 Texte en anglo-saxons avec trad. latine en regard. Borel fournit une transcription fautive du texte anglo-saxon : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5801662d/f14.image>.

89. Raphael Holinshed (ca 1525 - ca 1580), historien anglais auteur des *Chronicles of England, Scotland, and Ireland*, connues sous le nom de *Holinshed's Chronicles (Chroniques d'Holinshed)* : <http://www.gutenberg.org/ebooks/16738>.

90. Borel renoue avec la suite et fin du chapitre de Brerewood, *op. cit.*, p. 72-73 (où ce passage suit la description des *colonna rostrata* [colonnes rostrales] de Duilius, *supra* n. 77) : « Mais du grand changement et alteration que le temps a accoustumé d'apporter aux langages, (pour laisser là les langues estrangeres) nostre propre langue Angloise nous en peut fournir des exemples assez evidens : en laquelle depuis environ la conquête et les temps prochains d'après, le changement a esté si grand, que j'ay veu moy mesme quelques escrits authentiques faits au temps du Roy *Henri I.* dont je ne pouvois entendre que peu de mots. Et se trouve encor un pareil exemple dans la Chronique de *Holinshed*, d'un certain monument sur la fin du regne de *Guillaume le Conquerant*, en une Chartre par luy octroyée à la ville de *Londres*. »

91. Leone Allaci [1598-1669], *Leonis Allatii Animadversiones in antiquitatum etruscarum fragmenta ab Inghirami edita, Parisiis*, S. Cramoisy, 1640.

92. David Blondel (1590-1655), *Des Sibylles célébrées tant par l'antiquité payenne que par les saints pères*, Charenton, Vve L. Perier et N. Perier, 1649.

93. Jacques de Charron, *Histoire universelle de toutes nations et speciallement des Gaulois ou François commençant, dès la Creation du Monde consecutivement de temps en temps et de Generation en Generation jusques en l'An de notre Salut 1621*, Paris, Thomas Blaise, 1621. L'*Histoire universelle* est précédée d'une section non paginée intitulée *Apologie pour la défense de Bérose, Manethon, Hunibalde, et autres semblables Autheurs, contre ceux qui les blasment et rejettent*. Giovanni Nanni (1432-1513), dit Annius de Viterbe, moine et historien italien né à Viterbe, avait réuni dans ses *Antiquitatum variarum* volumina XVII (1498) des écrits attribués entre autres à Bérose. Sur la polémique autour de l'authenticité : Chantal Grell, « Annius de Viterbe et le roman des origines en France et en Espagne », *Le Sentiment national dans l'Europe méridionale aux XVI^e et XVII^e siècles*, dir. A. Tallon, Madrid, Casa de Velázquez, 2007, p. 227-250.

94. Paraphrase toujours de Brerewood, ch. VI : « Et comme Nithardus, nepveu de Charlemagne, en son Histoire de la dissention des fils de Loüis le Debonnaire, appelle le François usité alors (dont il donne des exemples) la Langue Latine : lequell toutesfois n'approche non plus du Latin, que fait le François à présent en usage. » (*op. cit.* p. 67). Évoquant les Serments de Strasbourg, Nithard utilise l'expression « romana [lingua] » pour désigner la langue romane vulgaire alors parlée dans une partie de la Gaule : « Ergo XVI kal. marcii Lodhuvicus et Karolus in civitate que olim Argentaria vocabantur, nunc autem Strazburg vulgo dicitur, convenerunt et sacramenta que subter notata sunt, Lodhuvicus romana, Karolus vero teudisca lingua, juraverunt. » Trad. : « Donc, le 16 des calendes de mars, Louis et Charles se réunirent en la cité qui jadis s'appelait Argentaria, mais qui aujourd'hui est appelée communément Strasbourg, et prêtèrent, Louis en langue romaine et Charles en langue tudesque, les serments qui sont rapportés ci-dessous » (Nithard, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, éd. et trad. P. Lauer, Paris, Les Belles Lettres, 1964, III, 5, p. 100-103).

95. Pietro Bembo, *Prose di. m. Pietro Bembo nelle quali si ragiona della volgar lingua*, 1525, Venise, Giovanni Tacuino, libro I, p. XI r° : <http://books.google.fr/books?id=zvLQKYoobRoC&pg=PT6&lpg=PT6&dq=Bembo+%2B+Ma+si+come+la+Thoscana+lingua&source=bl&ots=4z2xc-vz5h&sig=hASUcekpoEoIWvSxV-TfYAWBQoA&hl=fr&sa=X&ei=mNZ5VNiCLtPVau71gPAK&ved=0CCMQ6AEwAA#v=onepage&q=Bembo%20%2B%20Ma%20si%20come%20la>

96. Jacques Cartier termine son *Brief recit, et succincte narration, de la navigation faicte ès ysles de Canada, Hochelage et Saguenay et autres, avec particulieres meurs, langaige, et cerimonies des habitans d'icelles : fort delectable à veoir* (Paris, P. Roffet et A. Le Clerc, 1545), par un petit lexique de cinq pages : « S'ensuyt le langage des pays et Royaulmes de Hochelaga et Canada, aultrement appelée par nous la nouvelle France » (p. 46 sq.) qui commence par les nombres que cite Borel : « Premier leur nombre de compter ». Borel se fonde toutefois ici sur Marc Lescarbot, *Histoire de la nouvelle France*, livre VI, chapitre VI : « Du Langage », Paris, Adrian Perier, 1617, p. 735 : « Les langues mêmes se changent, comme nous voyons que par deçà nous n'avons plus la langue des anciens Gaullois, ni celle qui étoit au temps de Charlemagne (du moins elle est fort diverse), les Italiens ne parlent plus Latins, ni les Grecs l'ancien Grec, principalement ès orées maritimes, ni les Juifs l'ancien Hebrieu. Ainsi Jacques Quartier nous a laissé comme un dictionnaire du langage de Canada, auquel noz François qui y hantent aujourd'huy n'entendent rien. » En bas de la page, Marc Lescarbot compare sur deux colonnes les dix nombres rapportés par Jacques Cartier au « nouveau » système : « Pour le contentement de quelques-uns je mettray ici quelques nombres de l'ancien et nouveau langage de Canada. » Ce sont ces deux séries que cite Borel.

97. Samuel Bochart, *Samuelis Bocharti Opera omnia. Hoc est Phaleg, Canaan, et Hierozoicon*, Leyde, Cornelis Boutesteyn et Jordanum Luchtmans, 1692 (3^e édition), *Phaleg*, Livre III, chapitre XV, p. 198, l. 70 : « Filii Gomer sunt Franci, qui habitant in terra Francia, ad flumen Francia, id est, ad flumen Seina (Sequanam). ». Dans ce même chapitre (p. 199, l. 60), les fils de Javan sont eux à l'origine des Grecs de Macédoine, mais leurs descendants ont fondé plusieurs colonies, dont Phocée (les Phocéens ayant à leur tour fondé Marseilles) : « Proinde Chaldæi Interpretes pro Javan hic habent Macedoniam. Neque vero ex solis Athenis educi potuit Ionum tam numerosa colonia quæ Androclo duce

Codri filio in Asiam profecta duodecim urbes condidit, in his Ephesum, et Miletum, et Phocæam, urbes maximas » (chap. III, p. 154, l. 2-7).

98. *Ibid.*, *Geographiæ sacræ pars posterior Canaan seu De Coloniis et sermone Phœnicum*, I, XLII, § 7, p. 677-682, spé. p. 681 pour l'exemple de Rhodanus (sur ce mot, voir aussi *Geographiæ sacræ* [première partie], III, VI, p. 162-164).

99. Clément Durand, *Conspectus diatribæ Francisci Lesdiguieri, [...] pronepoti, Francisco Emanuelli Lesdiguero, [...] devotæ, authore Clemente Durando*, Paris, F. Noel, 1654.

100. Platon utilise le nom « Theuth » dans *Phèdre* 274c-275b (sur l'invention de l'écriture) et *Philèbe* 18b.

101. Développement inspiré de Bochart, *Geographiæ sacræ* I, XLII, p. 660. et p. 662 pour le développement sur Theut ainsi que les références à Platon et à Cicéron, *De la nature des Dieux*, III, XXII, 56.

102. Comprendre : *semèrent*.

103. Par exemple Honoré Bouché, *La Chorographie ou Description de Provence et L'Histoire chronologique du mesme pays. Tome premier*, Aix, Charles David, 1664, VI « Du langage des anciens Provençaux », p. 90 : « Et bien que nous accordions librement que les Druides ayent parlé Grec, il ne s'ensuit pas pour cela que tous les Gaulois ayent parlé le même langage ».

104. Nous n'avons pas identifié cette référence.

105. L'argument est dans Brerewood, *op. cit.*, ch. VII, p. 75-76 : « Secondement touchant la Gaule, quelle fut l'ancienne langue Gauloise, il a esté beaucoup disputé, et cependant demeure encore un peu incertain : les uns croyans que c'estoit l'Allemande, les autres la Grecque, et les autres la langue Galoise. Mais si ces determinateurs icy entendent qu'un seul langage, quel qu'il fust, estoit vulgaire par toute la France, ils se trompent grandement [...] Et certes que ce ne fust point la langue Grecque, il appert dans Cesar, escrivant en Grec à Q. Ciceron alors assiégré par [sic, « pour que » ?] les Gaulois n'interceptassent ses lettres. » Ce même argument est également chez Scipion Dupleix, *Memoires des Gaules depuis le deluge jusques à l'establissement de la monarchie françoise*, Paris, Claude Sonnius, 1634, I, 19 : « De la langue des anciens Gaulois », p. 49-50.

106. César, *Guerre des Gaules*, I, 19 : « *Divicijanum ad se uocari iubet et cotidianis interpretibus remotis per C. Valerium Troucillum, principem Galliæ prouinciæ, familiarem suum, cui summam omnium rerum fidem habebat* » [trad. « il convoque Diviciacos ; éloignant leurs interprètes habituels, il s'entretient avec lui par le truchement de Caius Valerius Troucillus, un des premiers personnages de la province de Gaule, qui était son ami et en qui il avait toute confiance. (éd. L.-A. Constans, trad. A.-M. Ozanam, Paris, Les Belles Lettres, 2012). Toutefois, le développement de Borel n'est pas emprunté directement à César, mais à son commentaire par Blaise de Vigenère : « Annotations de Blaise de Vigenere Bourbonnois, sur les Commentaires de Cesar, des Guerres de la Gaule », « et pourtant, que Cesar se servit de truchement envers luy, de Valere Procillien, qui sçavoit la langue Françoise, pour luy faire entendre en François ce qu'il luy avoit donné charge en Latin de luy dire. » (*Les Commentaires de Jules Cesar, et les Annotations de Blaise de Vigenere*, par Anthoine de Bandole, Paris, Jacques Rebuffé, 1625). Voir *infra* note 179 pour la citation complète, Borel reprenant cette source plus loin.

107. Strabon, *Géographie*, IV, I, 4, p. 181 (éd. paris, 1620).

108. Nous ajoutons les italiques.

109. Henri Estienne, *Traicté de la conformité du langage françois avec le grec [...]*, Paris, R. Estienne, 1569. Léon Trippault (1538 ?-15...), *Celt-hellénisme, ou Étymologie des mots françois tirez du græc, plus preuves en général de la descente de nostre langue*, Orléans, É. Gibier, 1580. Bouillus : Charles de Bovelles (1479-1567), *Liber de differentia vulgarium linguarum et Gallici sermonis varietate*, 1533. Perionius : Joachim Périon (1499?-1559), *Dialogorum de linguæ gallicæ origine ejusque cum græca cognatione libri quatuor*, Paris, P. Nivelles, 1554. Jean Picart, *De Prisca Cætopædia libri quinque*, Paris, s. n., 1556.

110. Varron, *Scolies à Lucain*, III, 339. Évoqué par Brerewood *op. cit.*, ch. VII, p. 76 : « Et en second lieu cela mesme appert non moins clairement dans Varron, qui escrit que ceux de *Marseille* parloient trois langues, la *Latine*, la *Grecque*, et la *Gauloise* : », ainsi que Thysius (p. 608, réf. voir *infra* n. 160) que Borel utilise ensuite pour les *Serments de Strasbourg*. Les paroles de Varron sont rapportées par Isidore de Séville, *Etymologiarum sive Originum*, livre XV, « *De Ædificiis et agris* », § 63, « *Hos Varro trilingues esse ait, quod et Græce loquantur et Latine et Gallice.* » Voir également saint Jérôme, préface de *l'Epistolam ad Galatas, commentariorum libri II*.

111. Borel utilise le *v* pour le *u/v* initial et le *u* pour le *u/v* interne : nous ne dissimilerons donc pas, en adoptant uniformément *u* puisqu'il ne s'agit pas, chez Borel, d'une distinction voyelle/consonne. Dans les citations du texte d'Otfrid, Delphine Pasques signale beaucoup d'erreurs, soit que Borel cite à partir d'une mauvaise copie, tardive, du manuscrit d'Otfrid, soit qu'il commette des erreurs de transcription. Il y a en particulier plusieurs erreurs dues à des confusions entre *s* long et *f* ou entre *u* et *n*. En voici une transcription d'après *Otfrids Evangelienbuch*, livre II, 21,27-40, éd. Oskar Erdmann, Max Niemeyer Verlag Tübingen 1973 : « *Fáter unser gúato, bist drúhtin thu gimyato / in hímilon io hóher; wih si námo thiner. / Biquéme uns thinaz ríchi, thaz hoha hímilríchi, / thára wir zua io gíngen joh émmizigen thíngen. / Si willo thin hiar nídare, sos ér ist ufin hímile; / in érdu hilf uns híare, so thu éngilon duist nu tháre. / Thia dágalichun zúhti gib híut uns mit ginúhti, / joh fóllon ouh, theist méra, thínes selbes lera. / Scúld bilaz uns állen, so wír ouh duan wóllen, / súnta thia wir thénken joh émmizigen wírken. / Ni firláze unsih th in wára in thes wídarwerten fára, / thaz wír ni missigángen, thara ána ni gifállen. / Lósi unsih io thánana, thaz wir sin thíne thegana, / joh mit ginádon thinen then wéwon io bimíden. Amen* ». Dans le texte donné par Borel, les corrections suggérées par D. Pasques sont données en note. Pour le texte d'Otfrid, l'on pourra se reporter à l'article de Thérèse Robin dans *Corpus Eve* : « *Le Livre des Évangiles d'Otfrid : le premier texte de la littérature allemande à recommander d'écrire en langue vulgaire* ». DOI : <https://doi.org/10.4000/eve.672>.

112. *gimyato*

113. *Uuit*. *Uduih* pourrait résulter d'une confusion et de la soudure de *und uuih*.

114. *hoha*

115. *uuillo*

116. *hiutu*

117. *folllon ouh theist mera*

118. *thínes selbes lera*

119. *uuir*

120. *joh emmizigen*

121. *unsich thin*

122. *uuidaruerten*

123. *unsich*

124. *uueuon*

125. Il s'agit toujours d'un extrait d'*Otfrids Evangelienbuch*, livre I, 1, 59-74. En voici la transcription (toujours d'après l'éd. Oskar Erdmann, Max Niemeyer Verlag Tübingen 1973) : « *Sie sint so sáma chuani, sélb so thie Románi; / ni thárf man thaz ouh rédinon, thaz Kríachi in thes giwídaron. / Sie éigun in zi núzzi so sámalicho wízzi, / in féilde joh in wálde so sint sie sáma balde; / Ríhiduam ginúagi joh sint ouh filu kuani, / zi wáfane snelle so sint thie theganā alle. / Sie búent mit gizúgon (joh warun io thes giwón) / in gúatemo lánte; bi thú sint sje únscante. / Iz ist filu feizit (háрто ist iz giwéizit) / mit mánagfalten éhtin; níst iz bi unsen fréhtin. / Zi núzze grébit man ouh thár ér inti kúphar, / joh bi thía meina ísine steina; / Ou h thárazua fúagi sílabar ginúagi, / joh lésent thar in lánte góld in iro sante. / Sie sint fástmuate zi mánagemo guate, / zi mánageru núzzi; thaz dúent in iro wízzi* ».

126. *Ni*.

127. *mes giuideron* corriger en *in des giwidaron*

128. *Ouhfili*

129. *thie thegana alle*

130. *uuarun et giuunon*

131. *bi*

132. *kuphar*

133. *isine*

134. *ouchthara*

135. *ginuagi*

136. *zi*

137. *muate*

138. *zi manageru*

139. *iro*

140. Étienne Pasquier, *Recherches de la France*, livre VII, III, p. 597 / 1382-1383, cite les vers 1-4 et 11-12 rapportés par Borel : « *Sie sint so fama kuani / Selpso thio Romani. / Nu darfmun thaz ouch redinon / Tas kriachi nith es Widaron. [...] Zi wafane snelle / So sint hic thegan alle.* » et ajoute cette traduction « Ils sont aussi preuz ou braves / Comme les mesmes Romains : / On oze bien aussi en dire cela / Que les Grecs ne contrediront / Aux armes prompts, et habilles : / Ainsi sont-ils vaillans tous. ». Pasquier se réfère à Beatus Rhenanus qui rapporte ce texte (sans le traduire), *Rerum Germanicarum libri tres*, Bâle, 1551, livre II, « *Franci Germanica sunt usi lingua* », p. 112-113.

141. *Otfrids Evangelienbuch*, livre I, 1, 59-74. Transcription d'après l'éd. Oskar Erdmann, Max Niemeyer Verlag Tübingen 1973 : « *Gidán ist es nu rédina, thaz sie sint gúate thegana, / ouh góte thionontj álle joh wísduames folle. / Nu will ih scríban unser héil, evangéliono deil, / so wír nu hiar bigúnun, in frénkisga zungun;* »

142. *Gidan*

143. *nu*

144. *guate*

145. *wuisduames folle*

146. L'on dirait aujourd'hui « en francique » (D. Pasques). Pasquier, *Recherches*, op. cit., VII, III, p. 597 / 1380-1381 : « *Nwvilivh scriban unser heil / Evangeliono deil / So vuit nu hiar bigunnon / In Frankisga zungun.* » dont il donne ensuite la traduction que cite fidèlement Borel. Claude Fauchet cite également ces quatre vers (*Recueil de l'origine de la langue et poésie française, ryme et romans, plus les noms et sommaires des œuvres de CXXVII poètes françois vivans avant l'an M.CCC*, Paris, Mamert Patisson, 1581, ch VII) : à la différence de Pasquier, il écrit « *Nu vuil ih* » et « *vuir* », Borel est donc plus proche de sa version ; en revanche sa traduction diffère de celle « presque mot pour mot » de Fauchet : « Je veux maintenant escrire nostre salut / Qui consiste en l'evangile, / Ce que nous avons commencé / En langage François. » Beatus Rhenanus, *Rerum Germanicarum*, Bâle, [Froben], 1551, livre second, p. 112, cite les quatre derniers vers : « *Nu uuir ich scriban unser heil / Euangeliono deil, / So uuir nu hiar bigunnon / In Frankisga zungun.* »

147. Beatus Rhenanus (1485-1547), « Humaniste, philologue et historien. Étudia à la Sorbonne. Actif à Bâle de 1511 à 1528, puis à Sélestat. La famille portait le nom de Bild et un surnom dont Rhenanus est la forme latine » (Autorités BnF).

148. *loch*

149. Pasquier, *Recherches*, op. cit., VII, III, p. 597 / 1380 (qui donne ici le texte sans traduction) : « *Hair hores io zi guate / Was got imo gebiete / Tas wir hiat sungun / In Ferenkisga zungun. / Nu fruves si hes alle / So Werso Wola wole. / Ioth Wer si hold in muate / Francono thute,* ». Également cité par Rhenanus, p. 112 dans une transcription différente : « *Hiar hores io zi guate / Vuaz got imo gebiete / Thaz uuir imo hiar sungun / In frenkisga zungun / Nu freuues sihes alle / So vverso vvola vvolle. / Ioh uuer si hold in muate / Francono thute.* » *Otfrids Evangelienbuch*, livre I, 1, 121-124. Transcription d'après l'éd. Oskar Erdmann, Max Niemeyer Verlag Tübingen 1973 : « *Hiar hor er ío zi gúate, waz gót imo gibíete, / thaz wír imo hiar gisúngun in frénkisga zúngun. / Nu fréwen sih es álle, so wer so wóla wolle, / joh so wér si hold in múate Fránkono thíote,* ».

150. Ce troisième exemple n'est pas chez Rhenanus.

151. Ce passage est un montage-résumé de Beatus Rhenanus, *Rerum Germanicarum*, Bâle, Froben, 1551, livre second, p. 112-113, « Franci Germanica sunt usi lingua » (nous détachons en caractères romains les éléments résumés par Borel) : « *Veteres Francos qui transito Rheno nobilissimum istud in Galiis regnum constituerunt, et per duas familias priorem Merovingorum, posteriorem Carolingorum, non Galliam solum sed et Germaniam postea non paucis seculis rexere, Germanica usos fuisse lingua, quum innumera alia argumenta probant, tum vero manifeste convincit Liber ille insignis Evangeliorum Francice hoc est Germanice versus, quem nos nuper dum comitia Romani Imperii Carolus Cæsar celebraret apud Augustam Rhetie superioris, Fruxini in Vindelicis, quam hodie Frisingam appellant, in Bibliotheca D. Corbiani obiter reperimus, nam Livianarum Decadam gratia fueramus illuc profecti. Ejus codicis hic est titulus, Liber Evangeliorum in Teodiscam linguam versus. Constat autem ex rithmis totus. Atque ut antiquitatem ejus tralationis non ignores, deprehendi librum exscriptum abhinc annos ferme sexcentos, ut tum compositum credam quum Christo primum Franci nomen dedere. In fine enim ascriptum erat. Vualdo me fieri jussit. Sigefridus presbyter scripti. Numeratur autem inter Frisingenseis episcopos Vualdo, ni fallor, decimus. Habet ipsum opus elegantissimam præfationem, cujus hoc est initium, nulla litera mutata.* » Viennent ensuite les extraits « Nu vvil ich scriban unser heil... », « Hiar hores io zi guate... » et « Sie sint so fama kuani... », précédemment cités par Borel. Pasquier, *Recherches*, VII, III, cite pour sa part le passage entier à partir de « *Germanica Francos usos fuisse lingua* ». La citation-résumé de Borel comporte « *Francos* » comme chez Pasquier (terme qui ne figure chez Beatus Rhenanus ni en 1531 ni en 1551). Il est donc possible qu'il résume indirectement, d'après Pasquier.

152. Référence non identifiée.

153. Juste Lipse (1547-1606), *Justi Lipsii Epistolarum selectarum chilias, in qua I. II. III. centuriæ ad Belgas, Germanos, Gallos, Italos, Hispanos, [...]*, [s.n.], Avenione, 1609.

154. Claude Fauchet, *Recueil de l'origine de la langue et poësie française*, éd. cit., ch. IV : « Quelle estoit la langue appelée Romande. Des Romains : quand ils commencerent d'avoir cours : et de la langue Gallonne ou Wallonne, et celle que maintenant nous appellons Française » où il cite les *Serments de Strasbourg* « en langue Theutonique, qui est la Theotisque dudit Concile de Tours : ou, comme j'ay dit, Thioise. »

155. Selon son biographe Éginhard : « *Item barbara et antiquissima carmina, quibus veterum regnum actus et bella canebantur, scripsit memoriæque mandavit. Inchoavit et grammaticam patrii sermonis.* » [trad. « Il transcrivit aussi, pour que le souvenir ne s'en perdît pas, les très antiques poèmes barbares où étaient chantée l'histoire et les guerres des vieux rois. Il ébaucha, en outre, une grammaire de la langue nationale. », Éginhard, *Vie de Charlemagne*, éd. et trad. L. Halphen, Paris, Les Belles Lettres, 1947, p. 82-83.

156. Allusion aux paroles de Télémaque au début de l'*Odyssée* I, v. 345-352 quand sa mère demande à l'aède Phémios de ne plus chanter de récit de malheurs : « Tu refuses, ma mère, à l'aède fidèle le droit de nous charmer au gré de son esprit ? Qu'y peuvent les aèdes ? C'est Zeus qui, pouvant tout, donne aux pauvres humaines ce qu'il veut pour chacun. N'en veuillons pas à Phémios de nous chanter la triste destinée des héros danaens : le succès va toujours, devant un auditoire, au chant le plus nouveau. » (*L'Odyssée*, trad. V. Bérard, tome I, Paris, Les Belles Lettres, 1925).

157. Nithard, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, rapportée par Pithou *Annalium et historiae Francorum ab anno Christi 708 ad ann. 990 scriptores coætanei XII*, Paris, 1588, « *Nithardi Angilberti Filii Karoli Magni Imp. ex Bertha filia nepotis. De dissensionibus filiorum Lodhuvici Pii ad annum usque DCCCXLIII. Libri quatuor* », p. 297 sq.

158. Borel : *inoquid*, cette graphie peut être amenée par le texte de Pontanus (*infra* n. 160) que Borel cite fidèlement.

159. Borel : *abladher*. Même remarque que ci-dessus.

160. Pontanus, Johannes Isaacus (1571-1639), *Originum Francicarum libri VI in quibus, praeter Germaniæ et Rheni chorographiam, Francorum origines ac primæ sedes, aliaque ad gentis in Gallias transitum variasque victorias instituta ac mores pertinentia, ordine deducuntur, authore Johanne Isacio Pontano*, Hardervici, ex officina T. Henrici, 1616, l. VI, le texte des Serments (p. 605) avec la traduction française d'Antoine Thysius (p. 606). Thysius renvoie à Pithou qui édite le texte de Nithard : P. Pithou, *Annalium et historiæ francorum Ab anno Christi DCCVIII. ad ann. DCCCCXC. Scriptores coætanei XII Nunc primum in lucem editi Ex Bibliotheca P. Pithoei I. C.*, Paris, Claude Chappelet, 1588, Nithardi Angilberti filii Karoli Magni Imp. ex Bertha filia nepotis, *De dissensionibus filiorum Lodhuvici Pii ad annum usque DCCCXLIII. Libri quatuor*, livre III, p. 351-354.

161. Cette transcription est faite toujours d'après Pontanus (*ibid.*, p. 605), elle est peu lisible selon Delphine Pasques (Paris IV – Sorbonne), spécialiste du vieux-haut-allemande. Chez Pontanus : *induithes, ind* (pour *nid*), *bedhero, gealtenisi, indi* (/ *nibi*) *ihtis* (/ *thtis*), *bruher* (/ *bruger*), Lauer propose la transcription suivante, corrigée par le professeur M. J. Vendryès : « *In Godes minna ind in thes christianes folches ind unser bedhero gehaltnissi, fon thesemo dage frammordes, so fram so mir Got geuuzci indi mahd furgibit, so haldih thesan minan bruodher, soso man mit rehtu sinan bruher scal, in thiu thaz er mig so sama duo, indi mit Ludheren in nohheiniu thing ne gegango, the, minan uuillon, imo ce scadhén uuerdhen.* » (Nithard, *Histoire des fils de Louis le Pieux*, éd. P. Lauer, Paris, Les Belles Lettres, 1964, p. 106).

162. Borel cite toujours d'après Pontanus, *op. cit.*, p. 605.

163. Borel : *sa grammemque*. Pontanus : *sagramment que*.

164. Pontanus : *sendra*.

165. Borel : *un los tanit*, d'après Pontanus.

166. Borel : *ueulscui*. Pontanus : *neulscui*.

167. Transcription toujours peu lisible de la langue tudesque. La comparaison avec la version donnée par Lauer montre que la principale difficulté pour Borel et Pontanus était de parvenir à délimiter les mots et à distinguer le *s* long de *f*. Pontanus (*op. cit.* p. 605-606) : « *Obarkarl theneid then er sineno bruodher Ludhuwige gesvor geleistit, inde Luduwig min herro then er imo gesvor sorbriehit ob ih ina nesarvvenne mah, noh ih noh thers, noh hein then thes irrvenden mag vuidhar Karle imo cefollus tine vuirdhit* ». Transcription Lauer (*op. cit.*, p. 108) : « *Oba Karl then eid then er sinemo bruodher Ludhuuige gesuor geleistit, indi Luduuuig, min herro then er imo gesuor forbriehit ob ih inan es iruuenden ne mah, noh ih noh thero, nohhein then ih es iruuenden mag uuidhar Karle imo ce follusti ne uuiridhit* ».

168. Traduction de Thysius dans Pontanus, *op. cit.*, p. 607.

169. Corrigé en *Ambactus* dans la réédition du *Tresor* à la suite du *Dictionnaire étymologique de la langue française* de Gilles Ménage, paginé à part au tome II, sous le titre : *Dictionnaire des termes du vieux français ou Trésor des recherches et antiquités gauloises et françaises, augmenté de tout ce qui s'est trouvé de plus dans les dictionnaires de Nicot, Monet et plusieurs autres*, Paris, Briasson, Paris, 1750, « Préface », p. XXIX.

170. Nous ajoutons ici la cédille afin d'harmoniser les deux occurrences du nom dans ces lignes : « *Après les François* », « *et ayant chassé les Francons* ».

171. Cette oraison est citée par Paul Merula, *Cosmographiæ generalis, libri tres item Geographiæ particularis libris quatuor*, Amsterdam, Henri Hondium, 1621, partis II, lib. III, p. 331, <http://books.google.fr/books?id=xWEskGhIVkYC&pg=PA332&dq=Mon+tad+pehuny&hl=fr&sa=X&ei=1IeEVLmBD8n6UMuxgNgP&ved=0CFAQ6AEwCA#v=onepage&q=M>

P. Merula signale que ce texte ainsi qu'un second lui a été communiqué par Joseph Scaliger : « *Prioris quidem in Oratione Dominica quemadmodum aliorum solet, et Symbolo Apostolico, ut ea mihi ab Nobilissimo Viro Josepho Scaligero sunt communicata* ».

172. *Hon et pehudii* chez Merula.

173. *douar* chez Merula.

174. *hizion hon* chez Merula.

175. *dimp* chez Merula.

176. Pas de changement de vers chez Merula, enchaîné au précédent.

177. *a hanomp* chez Merula.

178. Pas de changement de vers chez Merula, enchaîné au précédent.

179. Tacite, *Mœurs des Germains*, XLIV : « Derriere, sont les Marsiniens, Gothiniens, Osiens, Buriens, dont les premiers et les derniers font assez connoistre à leur langue, à leur habit et à leur valeur qu'ils sont d'entre les Sueves ; les autres tesmoignent par là qu'ils sont estrangers ; Car ils payens tribut aux Quades et aux Sarmates, et parlent le langage des Gaules et de la Pannonie. » (*La Germanie de Tacite avec la vie d'Agricola*, trad. Perrot d'Ablancourt, Paris, Vv Jean Camusat et P. Le Petit, 1646, p. 40) Borel semble surtout passer ici par l'intermédiaire de Blaise de Vigenère (*supra* n. 106) auquel il emprunte en particulier l'allusion à Ariouiste. Nous citerons d'après : *Les Commentaires de Jules Cesar, et les Annotations de Blaise de Vigenere*, par Anthoine de Bandole, Paris, Jacques Rebuffé, 1625, « Annotations de Blaise de Vigenere Bourbonnois, sur les Commentaires de Cesar, des Guerres de la Gaule », « De l'ancienne langue Gauloise, et quelle à peu près elle pouvoit estre du temps de Cesar. », p. 220 : « En après il est dit en l'II. chap. qu'Ariouiste Alleman pour la longue accoustumance qu'il avoit desjà prise en Gaule par l'espace de 14. ans, entendoit le parler Gaulois, de façon que l'Alleman estant presque un mesme parler avec le Suisse, le Gaulois d'alors par consequent ne pouvoit pas estre le Suisse ; autrement c'eust esté une chose absurde de dire qu'Ariouiste pour avoir demeuré si longtemps en France, y avoit appris le François, je confonds Gaule et France l'un pour l'autre, et pourtant, que Cesar se servit de truchement envers luy, de Valere Procillien, qui sçavoit la langue François, pour luy faire entendre en François ce qu'il luy avoit donné charge en Latin de luy dire. Et plus notoirement encore en Tacite, sur la fin des mœurs des Germains ; *Que le parler Gaulois descouvre les Gothins, et le Hongresque pareillement, les Osiens n'estre pas Allemans.* »

180. Suétone, *Vies des douze Césars*, « Caligula », XLVII (éd. et trad. H. Ailloud, Paris, Les Belles Lettres, 1961).

181. Virgile, *Bucoliques*, I, v. 66 : « *Et penitus toto divisos orbe Britannos.* »

182. Nous ajoutons les italiques. Nous n'avons pas pu retrouver cette anecdote dans *Les Diverses Leçons de Loys Guyon*, Lyon, Claude Morillon, 1604.

183. Pomponius Mela, *Chorographie*, III, 6, 47 : « *In Celticis aliquot sunt quas, quia plumbo abundant, uno omnes nomine Cassiteridas adpellant.* » ; trad. : « Chez les Celtiques il y a quelques îles qui, parce qu'elles abondent en étain, sont toutes appelées du nom unique de Cassitérides. » (éd. et trad. A. Silberman, Paris, Les Belles Lettres, 1988).

184. Pseudo-Aristote, *De Mirabilibus Auscultationibus*, I. 834a, 6.

185. Pour « caprice » : Henri Estienne (1528?-1598), *Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé et autrement desguizé, principalement entre les courtisans de ce temps*, Anvers, Guillaume Niergue. 1579, p. 111-113. Étienne Pasquier évoque certains des mots cités par Borel, mais avec une position plus nuancée qui n'impose pas la thèse de l'emprunt à l'Italien, mais observe surtout le rapprochement entre les termes italiens et français et leur origine commune : « Nous les avons resignez à l'Italien aussi bien que *lozenger*, qui estoit à dire tromper, en ces mots *Nessuno, Adesso, Luzingar*. Le *Cattivo* Italien, et le *chetif* François symboliserent [se ressemblent par leur origine commune], comme semblablement *Albergar*, et *heberger*, je ne sçay si l'Italien le tient de nous, ou nous de luy. L'Italien dit *Schifar* pour ce que nous dismes anciennement *Eschever*, et aujourd'huy *Esquiver*. » Pasquier, *Les Recherches de la France*, VIII, III, éd. citée p. 1521 / 662.

186. Pasquier, *Les Recherches de la France*, livre VIII, chapitre I, éd. citée, p. 655 / 1503.

187. « Cette langue » vaut en facteur commun pour « cette langue languedocienne » et « cette langue provençale », d'où l'accord du verbe au pluriel « ont ».

188. Borel : *Era*.

189. Pétrarque, *Trionfi* [Les Triomphes], « *Triumphus Cupinidis* » [Triomphe de l'Amour], IV v. 40-57.

- 190.** Jean de Nostredame (1507?-1577), *Les Vies des plus celebres et anciens poetes provensaux, qui ont floury du temps des Comtes de Provinces*, Lyon, Alexandre Marsilii, 1575.
- 191.** C'est-à-dire dans les notices de son dictionnaire. Nous n'avons pas identifié cet exemplaire.
- 192.** Pierre Goudoulin (1580-1649), *Le Ramelet moundi*, Toulouse, R. Colomies, 1617 (*princeps*).
- 193.** Augier Gaillard (1530?-1595), *Lou banquet d'Augié Galliard, roudié de Rabastens en Albigès*, Paris, S. Ribardièrre, 1583.
- 194.** Bertrand Larade (1581-1635?), *La Margalide gascoue*, Toulouse, Ramon Colomiez, 1604 ; *Meslanges de dibersas poesies*, Toulouse, Colomiez, 1604.
- 195.** Guillaume Du Bartas, *Las tres Nimfas*, poème allégorique trilingue (français, latin et gascon) pour l'entrée des reines de Navarre et de France à Nérac en 1578 (publié par Pierre Bec, *Le Siècle d'or de la Poésie gasconne (1550-1560)*, *Anthologie bilingue*, Paris, Les Belles Lettres, 1997). En revanche le titre cité correspond à un recueil de Bertrand Larade, *Muse Gascoune*, Toulouse, Ramon Colomiez, 1607.
- 196.** Daniel Le Sage (1615-1649), né et mort à Montpellier, auteur d'un recueil poétique : *Las Foulies dau Sage de Mounpelie... embe son testamen, obro tant desirado*, s. l., s. n., 1650.
- 197.** Le *Roman d'Alexandre* est une compilation de poèmes sur le conquérant Alexandre, imitée de Quinte-Curce. Alexandre de Bernay (également appelé Alexandre de Paris), en est l'un des principaux auteurs. Déclarant poursuivre l'œuvre de Lambert li Cors (Lambert le Petit), il donne au texte sa forme définitive dans l'ordre que lui ont conservé la plupart des manuscrits. Ce roman est en particulier célèbre pour l'usage du vers de douze syllabes (alors que l'octosyllabe et le décasyllabe dominaient alors), auquel il donnera son nom, l'alexandrin. Lambert le Court et Alexandre de Bernay, *Alexandriade ou Chanson de Geste d'Alexandre-le-Grand*, éd. F. le Court de la Villethassetz et E. Talbot, Dinan, J.-B. Huart / Paris, A. Durand, 1861, « Enseignement d'Aristote, mort de Daire », p. 247, v. 12 ; Alexandre de Paris, *Le Roman d'Alexandre*, éd. L. Harf-Lancner, texte de E. C. Armstrong et al. [1976], Paris, Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 1994, Branche III, « Conseils d'Aristote », p. 292, v. 13.
- 198.** Ce psaume n'a pas été traduit par Marot, mais par Théodore de Bèze, voir *Les Pseaumes mis en rime françoise par Clement Marot, et Theodore de Beze*, s. l., Antoine Vincent, 1562, psaume 94 (8^e strophe).
- 199.** Ces vers sont dans *le Roman de la Rose*, vers 847-850 et non dans le *Testament*.
- 200.** Cette seconde référence n'a pas été identifiée.
- 201.** Jean de Meung, *Le Roman de la Rose*, v. 21056.
- 202.** Comprendre « Dans l'ancienne langue, l'on usait d'apostrophes et d'abréviations, tout comme on peut en trouver dans les éditions de Térence ». Bruno Bureau (professeur de langue et littérature latines à l'université Jean Moulin – Lyon 3, responsable, avec C. Nicolas, du corpus *Hyperdonat*), que nous remercions chaleureusement pour ses éclaircissements, nous explique toutefois que jamais « *qu'em* » ne saurait s'employer pour « *qui me* » en latin. Dans les éditions anciennes de Térence, l'on avait l'habitude de marquer les élisions par des apostrophes (en particulier dans les cas où c'est le s qui provoque l'élision et non le m comme dans la latinité classique), on écrivait ainsi « *progressu' st* » ou « *progressu' est* » pour « *progressus est* ». Trouvant donc « *qu'em* » dans un manuscrit ancien, Borel aurait pu en déduire, de manière fautive, qu'il s'agissait d'une abréviation de « *qui me* » et il mentionnerait Térence en raison de la présence d'apostrophe dans les éditions ancienne de cet auteur. Cette abréviation n'est pas non plus attestée dans les manuscrits médiévaux.
- 203.** « Par la tromperie de son père ». Première continuation de *Perceval*, v. 6885 (l'on pourra consulter *The Continuations of the Old French Perceval of Chrestien de Troyes, volume I: The First Continuation*, éd. W. Roach Philadelphie, American Philosophical Society, 1965).
- 204.** Ces vers sont dans le *Testament de maistre Pathelin*, voir *La Farce de Maistre Pathelin, avec son Testament à quatre personnages*, Paris, Antoine-Urbain Coustelier, 1723, p. 120, « Guillemine, / Se je mouroye tout maintenant, / Je mouroye de la mort Rolant ».

205. Villon, *Testament*, huitain 11, v. 2-3.
206. Ces vers ne sont pas dans le *Testament*, mais dans la « Ballade de l'appel » ou « Question au clerc du Guichet », v. 9-12.
207. Chrétien de Troyes, *Le Conte du Graal ou le Roman de Perceval*, v. 1292 (nous avons consulté l'édition C. Méla, Paris, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1990).
208. *La Farce de Maistre Pierre Pathelin*, II, v. 163-164. Écrit corsaire / naïve dans l'éd. R. T. Holbrook, Paris, Honoré Champion, 1986,
209. Il s'agit toujours de Théodore de Bèze et non de Marot (cf. *supra*, n. 198). *Les Pseaumes mise en rime françoise par Clement Marot, et Theodore de Beze*, s. l., Antoine Vincent, 1562, psaume 65 (3^e strophe).
210. Étienne Pasquier, *Les Recherches de la France*, livre VII, chapitre IV, éd. cit. p. 603 / 1395-1396 évoque ces troubadours. Il mentionne Jean de Nostredame (*Vies*) qui signale 76 poètes, Bembo (*Los noms daquels que firent Tansons et Syrventes* [ms. BnF, FR, 12473]) qui en nomme 96 et Pétrarque (« Le Triomphe de l'Amour », IV, v. 40-57) qui en cite une quinzaine (vers cités par Borel *supra* [P49]). Pour Bembo : *Prose della volgar lingua*, 1525, *libro primo*, f^o 12v sq. (éd. C. Vila, Bologna, CLUEB, 2001, I, vii, 17-26, p. 17 sq.)
211. La formule n'est pas de Virgile, mais a été employée pour la première fois par Donat dans sa *Vita virgilii* (sujette à débat et largement inspirée de la *Vita Vergiliana* de Suétone, d'où la mention parfois de « pseudo-Donat ») avant de devenir un lieu commun : *Publii Virgilii Maronis Eclogæ, Georgica et Æneidos libri XII. cum notis novis ac perpetuis ad modum Johan. Minellii*, Lipsiæ Sumpt. M. G. Weidmanni, 1725, « *Tib. Claudii Donati ad Tib. Claudium Maximum Donatianum Filium De P. Virgilii Maronis Vita* », f. 9 v^o : « *Cum is aliquando Ennium in manu haberet, rogareturque quidnam faceret ; respondit, se aurum colligere de stercore Ennii.* »
212. Étienne Pasquier, *Les Recherches de la France*, Paris, Guillaume de Luyne, 1665.
213. Claude Fauchet, *Recueil de l'origine de la langue et poésie française, ryme et romans, plus les noms et sommaires des œuvres de CXXVII poètes françois vivans avant l'an M.CCC*, Paris, Mamert Patisson, 1580 (*princeps*).
214. Vincent Voiture, « Lettres en vieux langage », commençant par la « Lettre de Monsieur le Comte de Saint Aignan étant prisonnier, à Monsieur le Comte de Guiche », dans *Les Œuvres de Monsieur de Voiture, Nouvelle edition revueë et corrigée*, tome II, Lyon, Claude Chize, 1699, p. 60 sq. <http://books.google.fr/books?id=gmgOAAAAQAAJ&pg=RA4-PA413&lpg=RA4-PA413&dq=voiture+lettres+en+vieux+langage&source=bl&ots=QZiQBZNVrA&sig=lzL79rLN-9sfetg65PJSIDRsM3s&hl=fr&sa=X&ei=TxyDVJ2igugP&ved=0CC0Q6AEwAw#v=onepage&q=voiture%20lettres%20en%20vieux%20langage&f=false>.
215. Borel compose des « Vers à l'imitation des Anciens » qui figurent à la fin de son dictionnaire, juste avant la table, p. 612 non paginée et sq. : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50464b/f711.image.r=.langFR>.
216. Torrentius, Lævinus (1525-1595, évêque d'Anvers), *C. Suetonii Tranquilli XII Cæsares et in eos Lævini Torrentii*, Anvers, Vve Plantin et Joannes Moretus, 1578.
217. Juan Luis de (le P., S.J.) *La Cerda, P. Virgilii, Bucolica, Georgica et Æneis, argumentis, explicationibus, notis illustrata, auctore Io. Lvdivico De La Cerda Toletano*, Lyon, Cardon, 1619.
218. Lazius, Wolf, *Commentariorum Reip. Romanæ illius, in exteris provinciis bello acquisitis constitutæ, libri XII, in quibus limitum omnium restitutiones, prætorias, magistratus, munia tam militaria quam civilia, exercitus, legiones*, Bâle, J. Oporinus, 1550.
219. Gilles Ménage modélise souvent ces explications étymologiques (*Les Origines de la langue françoise*, Paris, Augustin Courbé, 1650) : « peut estre » (à Agasser), « sans doute » (à Aimant), « a esté fait vray-semblablement » (à Anpan), « je croy » (à Ateler), « je ne sçay pas bien » (à Haine).
220. Floris Van der Haer (1547-1634, Chanoine de Saint-Pierre, à Lille, docteur en médecine, professeur de théologie et historien), *Les chastelains de Lille leur ancien estat, office et famille. Ensemble l'estat des anciens comtes de la république et empire romain... et au regne d'iceux des forestiers et*

comtes anciens de Flandre : avec une particulière description de l'ancien estat de la ville de Lille, Lille, Pierre de Rache, 1611.

221. Albéron, évêque de Metz, publia en 940 une lettre pastorale en langue celtique (langue romane du Nord).

222. Tout ce passage est pris de Jacques de Charron, *Histoire universelle de toutes nations et spécialement des Gaulois ou François commençant, dès la Creation du Monde consecutivement de temps en temps et de Generation en Generation jusques en l'An de notre Salut 1621*, Paris, Thomas Blaise, 1621, chapitre XIII, p. 35 : « *Fius*, signifioit fils : *buen*, bon : *cuens*, courageux : *wardier*, garder : *eians*, gens : *cou*, ce : *jou*, je : *estaule*, stable : *michel*, mettre : *saiau* ; *seel* : et encores plusieurs autres difficiles à entendre, lesquels se trouvent en des inscriptions, sermens, registres, et anciennes escritures, inserées dans le livre des Chastelains de Lisle mis en lumiere par Floris Vander Haer : ensemble quelques autres mots que je confesse ne pouvoir du tout entendre, tels que sont, *Ouieo*, *Vuïere*, *escalette*, *esrames*, *euue wicens*, et autres. / Comme aussi dans une bulle d'Alberon Evesque de Mets, qui vivoit en l'an de salut, 940. traduite en vieil langage Gaulois [la manchette précise que cette bulle figure dans le livre intitulé « l'Auguste Basilique de S. Arnoud »], se retrouvent encores plusieurs mots non seulement difficiles à entendre, ains qui ne s'entendent plus du tout, tels que sont, *Voisentet*, *entencet*, *ensaucier*, *la her*, *fraules*, *acrote*, et *vardent*. Et y sont ces mots de la saincte Escriture : *Euge serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, supra multa te constituam, intra in gaudium Domini tui* ; Interpretez en la maniere qu'il s'ensuit : *Bonnis Sergens et feaules enjoie ti, Car pour cen que tu as esteis feaules sur petites choses, je tansaserai sur grand choses, entre en la joye de ton Signour.* »

223. La préface est suivie d'une « *Bibliothèque, ou Catalogue des anciens Poëtes François, et autres Livres tant MS. que autres, dont je me suis servy en cet Ouvrage.* ». L'abréviation R. MS pourrait donc signifier « romans manuscrits ».

224. C'est-à-dire la forme des lettres.

RÉSUMÉS

L'étude de la *Préface du Tresor de recherches et antiquitez gauloises et françoises* de Pierre Borel (1655) montre comment, à la moitié du XVII^e siècle, la nécessité de défendre la langue vernaculaire étant dépassée, l'échange linguistique est envisagé comme un processus normal et inévitable, favorisé par les échanges réciproques entre les peuples, et par conséquent entre les langues et les cultures respectives.

INDEX

Index géographique : domaine français

Index chronologique : XVI^e siècle

Mots-clés : histoire du français, préface de dictionnaire, vernaculaire, premier dictionnaire de l'ancien français, Pierre Borel, 1655

AUTEURS

ANTONELLA AMATUZZI

Antonella AmatuZZi est Maître de Conférences en langue française à l'Università degli Studi di Torino